

La gymnastique en URSS

Une organisation

très bien rodée

- page 29



PETROLE: rien n'est réglé

- pages 7, 15, 16 et 17

photo Michel Elliot

Semaine du
27 janvier
au 2 février
6e année no 4
Partout 25c
à domicile 30c

QUÉBEC-PRESSE

LE METRO: UN "NIQUE A FEU"

- page 3



Les syndicats veulent
aller au fond des choses

(Photo Michel Miller)

mini-loto TIRAGE: 43e
VENDREDI: 25/1/74
27 séries émises - 90.000 chacune
Possibilité de:

56795 - 27 gagnants de \$5,000.
6795 - 216 gagnants de \$500.
795 - 2187 gagnants de \$100.



43e COURSE, Le 24 janvier 1974 RÉSULTAT

ORDRE: \$2,833.00 (48 PRIX)

DÉSORDRE: \$103.40 (1315 PRIX)

VENTES TOTALES: \$586,600.00

A B C D

4 10 3 2

MONT-LAURIER

Les chantiers coopératifs offrent d'acheter Sogefor

par Louis Fournier

Tout indique que l'usine de panneaux-particules Dupan (Sogefor) de Lac-des-Iles, près de Mont-Laurier, sera enfin vendue, au printemps, à la Fédération des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois, à laquelle s'est affiliée la Coopérative d'exploitation des Hautes-Laurentides, mise sur pied par les travailleurs et les citoyens de la région.

Le moulin Dupan, qui emploie une centaine d'ouvriers et fournit du travail à bon nombre de producteurs de bois, est pour l'heure propriété de la Société générale de financement (SGF), une société d'Etat québécoise.

En bonne voie

"La transaction est en bonne voie de se conclure" a déclaré à QUEBEC-PRESSE M. Denys Charbonneau, secrétaire de la Coopérative des Hautes-Laurentides à Mont-Lau-

rier. Elle sera l'aboutissement de plus de deux ans de luttes des citoyens, d'abord pour garder leur usine ouverte puis pour en devenir un peu les propriétaires. La Coopérative locale a été fondée en août 1972 et, depuis lors, elle a décidé de s'affilier à la Fédération des chantiers coopératifs afin d'être en mesure d'acheter le moulin.

La Fédération et la Coop locale doivent soumettre d'ici peu une offre ferme d'achat du moulin Dupan. La SGF, dans une lettre datée du 6 janvier, fixe l'échéance pour cette offre au 31 janvier. Selon M. Charbonneau, cette échéance pourrait être retardée "un petit brin", d'autant plus que les multiples démarches pour financer cet achat sont quasiment achevées.

\$550,000

On estime à environ \$550,000 le fonds de rou-

lement requis pour prendre possession de l'usine. Là-dessus, la Fédération fournira \$250,000 et la Coopérative locale \$200,000. De ce dernier montant, un peu plus de \$100,000 ont été recueillis auprès de la population et des organismes locaux et régionaux. Une somme de \$20,000 vient tout juste d'être versée, en parts sociales, par la Société nationale des Québécois des Hautes-Rivières, à Mont-Laurier. La coop compte déjà près de 250 sociétaires.

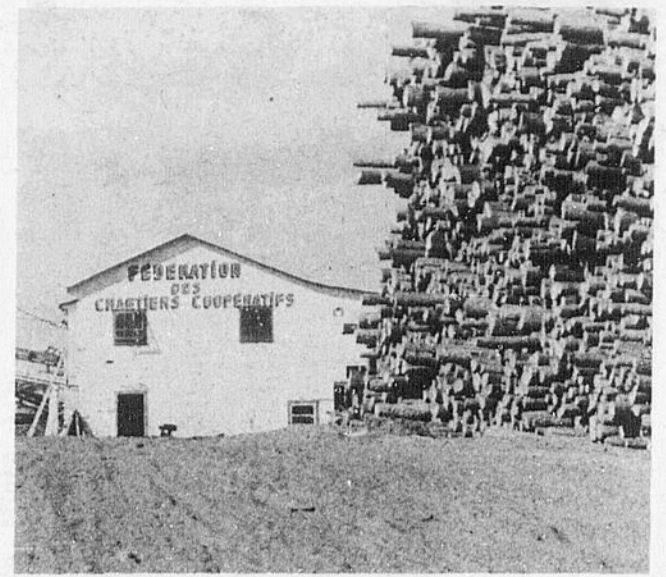
Le solde du montant requis de \$200,000 doit provenir d'autres groupes comme le Syndicat des producteurs de bois des Laurentides - qui vient de retirer le \$20,000 investi dans l'"aventure" de Cabano - et le Mouvement des caisses populaires Desjardins. On signale que le président du Mouvement, Alfred Rouleau, voit le projet d'un très bon oeil. Le dossier a été transmis à la nou-

velle Société d'investissement Desjardins (SID).

Deux corps

Et quel sera le montant de l'offre d'achat qui sera soumise bientôt par la Fédération et la Coopérative locale? Il est évidemment impossible d'obtenir une réponse précise à ce sujet, mais on rappelle qu'en mars 1972, la compagnie géante MacMillan & Bloedel de Colombie-Britannique, avait offert environ \$800,000 pour mettre la main sur le moulin Dupan.

Une fois la transaction conclue, on projette de scinder la Coopérative locale des Hautes-Laurentides en deux corps: l'une pour les travailleurs du moulin, l'autre pour les producteurs de bois. L'opération permettra au "monde de la place" d'avoir deux représentants au sein du conseil d'administration de la Fédération des chantiers coopératifs, qui sera le propriétaire juridique de Sogefor.



LA FEDERATION des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois, à laquelle la coopérative du Mont-Laurier a décidé de s'affilier pour acheter le moulin Dupan (Sogefor).

Cette participation à la gestion de l'usine, si minime soit-elle, marquera un net progrès. A l'heure qu'il est, les travailleurs et les producteurs de bois n'ont pas un autre mot à dire dans la marche de l'entreprise.

Du côté du syndicat des ouvriers de Sogefor, on espère vivement que le moulin sera bientôt acheté par la Fédération des chantiers coopératifs. "Ce sera le résultat de très gros efforts, pendant des mois et des mois" a déclaré à QUEBEC-PRESSE le président du syndicat, Laurier Alarie. Ce dernier signale que le mou-

lin "marche bien" et que le marché, même s'il est cyclique, est "très bon" en ce moment.

Les 95 travailleurs de l'usine ont par ailleurs décidé de s'affilier à l'Union des bûcherons et employés de scieries (FTQ), délaissant leur syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ce changement d'allégeance survient quelques mois après la signature d'un contrat de travail - en mai dernier - mais M. Alarie explique qu'en vertu de la loi sur le syndicalisme agricole, l'UPA n'a plus à représenter les travailleurs d'usine. Il attend la nouvelle accréditation ces jours-ci.

QUÉBEC-PRESSE

Campagne de souscription 1974

Pour boucler la cinquième année de son existence, Québec-Pressé a besoin de \$20,000.

Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent faire leur part en faisant un don à QUEBEC-PRESSE.

Chaque semaine, dans cette page, nous publierons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs ou des sociétaires seront aussi publiés, à moins d'avis contraire de leur part.

**Le Québec a besoin
de Québec-Pressé
Québec-Pressé
a besoin de vous**

Objectif: \$20 000

DON

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de \$..... en guise de don à QUEBEC-PRESSE.

Nom:

Adresse:

Occupation:

Date:

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Pressé.

oui:
non:

L'incendie du METRO

• Le pneu: deux fois trop usé

par Robert Lévesque

Le pneu qui a éclaté mercredi matin entre les stations Beaubien et Rosemont, dans le métro, roulait depuis au moins 400,000 milles, ce qui est le double de la limite habituellement permise. De plus, à la station Rosemont, où le métro a été immobilisé durant 20 minutes, il y a une voie de garage dans laquelle il aurait été possible de garer la rame tout en effectuant le transfert des passagers dans la rame suivante.

Ces deux constatations seront les points forts des démarches qu'ont entreprises, depuis hier, les syndicats pour participer, à titre de "voyageurs dans le métro" et de travailleurs, à l'enquête publique qui vient de s'ouvrir à la suite de l'accident de mercredi. Pour le Conseil central de Montréal (CSN), comme pour le Conseil du Travail de Montréal, le métro est un véritable "nique à feu" et il est temps qu'une enquête fasse la lumière sur toutes les irrégularités qui ont entouré sa construction et sur tous les dangers que comporte son système de fonctionnement actuel.

L'accident de mercredi, qui aurait pu causer la mort de centaines de Montréalais par asphyxie s'il

s'était produit entre deux stations plus éloignées a permis de réaliser qu'aucune des principales recommandations du rapport Tellier, qui avait été présenté à la CTCUM à la suite de l'accident du 9 décembre 71 à la station Henri-Bourassa, n'avaient été retenues et que les danger d'incendie dans le métro sont toujours aussi grands.

Conseil central de Montréal, Michel Chartrand (qui participera lui-même à l'enquête), tous ces problèmes avaient été étudiés par l'ingénieur Morency. Il avait relevé toutes ces irrégularités, mais la CTCUM, ne faisant aucun cas de ses remarques, l'a transféré à un autre poste. Lors de l'enquête de Bernard Tellier, M. Morency avait

Un rapport le confirme Un "nique à feu"

"Dans un réseau de transport mû par l'électricité, l'incendie est un danger inhérent. La qualité de matériaux inflammables qui sont utilisés détermine la vulnérabilité du réseau. Tous les wagons sont construits de matériaux qui, même s'ils ne contribuent pas à alimenter l'incendie, vont quand même brûler.

Les matières plastiques et le caoutchouc en sont de bons exemples. Il est donc essentiel d'adopter des mesures qui retardent aussi longtemps que possible l'arrivée du feu à ces matériaux.

C'est la conclusion du rapport préparé à la demande de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal par la direction du métro de New York, qui avait envoyé à Montréal en 1972 sept experts pour analyser les causes de l'incendie de 7 millions à la station Henri-Bourassa.

Or précisément, on sait que dans la construction même des wagons, du contreplaqué est utilisé pour les planchers. Le bois, produit hautement inflammable n'est protégé que par une mince feuille d'aluminium qui fond au moindre incendie.

Selon des syndiqués travaillant pour le métro, et qui sont venus à QUEBEC-PRESSE expliquer les grands dangers qui existent dans ce transport en commun, aucun employé n'a reçu un cours ou des instructions pour savoir quoi faire en cas d'incendie. On a installé quelques haches dans chacun des wagons, mais elles ne sont pas visibles et aucune inscription n'indique où les trouver. Il n'y a des extincteurs chimiques que dans les loges des conducteurs. Les planchers des wagons, malgré les recommandations du rapport Tellier, son toujours en bois. Il n'y a rien qui indique où sont les trottinettes qui pourraient servir à ouvrir les portes en cas d'urgence, etc... Selon le président du

témoigné, suite eux pressions de Québec-Presse, mais à huis clos. On n'a jamais su ce qu'il avait dit.

Il semblerait, d'après le Conseil central, que le métal employé dans la construction des essieux, des roues, et des charpentes de wagon est de si piètre qualité que lorsqu'on effectue une réparation sur une pièce fendue ou cassée il se produit des fêlures ou des cassures à d'autres endroits. On aurait voulu épargner le plus possible en employant du métal de moindre qualité. Cette mauvaise qualité du métal explique aussi pourquoi les sabots de freins, dans le métro, sont en bois de merisier arrosé d'huile d'arachides. On aurait essayé d'installer des sabots en métal, mais l'on



ENCORE UNE FOIS, les pompiers de Montréal sont descendus dans les couloirs du métro. Ils avouent eux-mêmes avoir perdu du temps parce qu'il faut aller chercher l'eau au niveau de la rue.

aurait abandonné l'idée en voyant que le sabot usait trop rapidement la partie en métal de la roue où il s'applique pour amener l'immobilisation du wagon.

En fait, selon Michel Marion (un ex-employé du métro (mécanicien) qui est maintenant permanent au Conseil central), il est surprenant qu'il n'y ait pas eu plus d'incendies que ça dans le métro jusqu'à maintenant. "Le métal qui est dans chaque pneu (Michelin), lors d'une crevaison, peut provoquer les pires accidents à partir de banalités. Ce métal touche le rail qui transporte l'électricité et produit un court-circuit qui cause un dégagement de chaleur inouï, ça monte jusqu'à 1,000 degrés immédiatement, l'acier devient rouge, et tout le matériel employé dans la fabrication des wagons prend feu."

"Lentement"

C'est ce qui s'est produit mercredi, alors qu'on savait qu'un pneu avait éclaté, et que des décisions venues du Contrôle central du métro ont obligé les conducteurs à poursuivre leur trajet ("lentement" a-t-on dit) jusqu'au terminus Bonaventure. La crevaison d'un pneu, dans le métro, peut causer la mort des passagers de toute la rame en question, tellement le métro est inflammable.

"En ne mettant pas en application les recommandations contenues dans le rapport du commissaire aux incendies, M. Bernard Tellier, les autorités de la CTCUM se sont moquées depuis deux ans de la sécurité des passagers du métro" a déclaré M. Marcel Perrault, président du Conseil du Travail de

Montréal, à la suite de l'accident de mercredi. "Une telle attitude est totalement inadmissible", a-t-il dit, en ajoutant qu'il faudrait que la présente enquête ait des suites, contrairement à l'enquête Tellier.

De son côté, la Corporation des ingénieurs du Québec, par la voix de son président Yvon C. Dupuis, a annoncé qu'elle enquêtera sur l'accident du métro. Toutefois, il faudra attendre que la loi des ingénieurs soit promulguée pour que la Corporation puisse avoir le droit de mener sa propre enquête. Cette loi devrait être adoptée au début de février. Mais selon M. Dupuis,

"tout ce qui était humainement et financièrement possible de faire a été fait". On peut dire que c'est une drôle de façon, pour le moins, de commencer une enquête.

Michel Chartrand, présent à la conférence de presse des ingénieurs, vendredi, a lancé à M. Dupuis: "Vous savez bien que, depuis le début de la construction du métro, les recommandations des ingénieurs québécois n'ont jamais été suivies, que tous les avertissements contre les dangers d'incendie n'ont jamais été écoutés." Et M. Dupuis, un peu désemparé, a répondu: "Vous avez raison..."

Les "Barbecues" de M. Hannigan

M. Lawrence Hannigan a causé tout un émoi jeudi midi au Club St-Denis. Il pénétrait dans ce club privé, La Mecque des



hommes d'affaires canadiens - français, quand M. Eugène Thérien, président de la Société nationale de Fiducie lui demanda: "Que comptez-vous faire avec vos passagers du métro, maintenant?" Alors, M. Hannigan répondit: "Des Bar B.Q., monsieur".

Les nombreux témoins de l'incident, confirmé par trois personnes, eurent une réaction de stupéfaction avant de se mettre à littéralement eng... M. Hannigan pour son peu de respect de la vie humaine.

Est-ce là le genre d'humour qui règne à l'hôtel de ville de Montréal?

G.G.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérard Godin
Directeur de l'information: Pierre Godin

Comité de rédaction: Marie Brasseur, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérard Godin, Pierre Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.
Publicité: Michel Servant, Gérard L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay.
381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9936.
Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358. Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



Les colombes séparatistes



Jean Marchand vient de dire qu'il est séparatiste lui aussi, sauf qu'il n'est pas d'accord avec la séparation. Quelques semaines plus tôt, Gérard Pelletier avait déclaré: "Il faut que le Québec parle français, comme l'Ontario parle anglais". A l'inauguration de Radio-Canada, Trudeau déclarait: "Il est important que le Québec soit avant tout francophone, qu'on y travaille et qu'on s'y cultive en français".

Bon, qu'est-ce qui se passe?

Deux choses très simples: les élections fédérales s'en viennent. Lors des dernières élections, si vous vous en souvenez bien, il aurait suffi que Georges Valade soit réélu dans Ste-Marie pour que Trudeau soit battu. La base de Trudeau et du trudeaïsme est donc au Québec, d'abord et avant tout. Il faut donc perpétuer l'illusion canadienne-française et faire le plein des votes "nationaux", au Québec. Car seuls les "nationaux", ceux qui croient qu'on peut être à la fois Canadian et Québécois, et qui se retrouvent dans les méandres filandreux de cette option "sur la clôture", marchant avec la trudeaumanie. Ainsi, par un curieux retour des choses, Trudeau est maintenant au pouvoir par ceux-là mêmes qu'il abhorrait le plus du temps de Duplessis.

Profonde ignorance

D'autre part, la nouvelle position des trois colombes, qui se contentaient auparavant d'être "bilinguolâtres", montre une nouvelle fois, pour ceux qui l'ignoraient encore, leur profonde ignorance d'un phénomène culturel fort simple et universellement connu: l'acculturation, ou assimilation.

Gérard Pelletier s'inquiète de voir les immigrants choisir l'école anglaise.

Mon cher Pelletier (comme on disait à Cité Libre) c'est là un résultat net de votre politique de bilinguisation. On n'est pas bilingue hors du temps ou hors de la société. On est bilingue en direction d'un groupe linguistique ou l'autre. Le bilinguisme, ce n'est pas une station, c'est un chemin.

Or où mène ce chemin? A ce que les Italiens appellent la "lingua del pane". Et la "lingua del pane", au Québec, c'est l'anglais. C'est la langue de travail, c'est la langue de la piastre, c'est la langue des affaires, c'est la langue des gros, c'est le plus fort aimant social qui existe au Québec.

Sortir les Québécois de leur unilinguisme, c'est les asseoir dans un train qui s'en va aveuglément vers l'anglais.

Le train va trop vite

Gérard Pelletier trouve aujourd'hui que le train va trop vite. Il ne savait

pas que ce qu'il fallait, c'était l'arrêter le plus tôt possible. Mais comment l'arrêter? En établissant au Québec, l'unilinguisme à tous les niveaux de l'entreprise qui sont tournés vers le Québec. Les niveaux tournés vers l'extérieur du Québec seront bilingues et multilingues suivant les besoins des entreprises. Pour en arriver à l'unilinguisme, il faudrait que le Québec ait un gouvernement qui ne soit pas une lavette, ou plutôt qui n'ait pas les mains attachées à Westmount. C'est simple, clair et net.

Ignorer ces faits, ou faire comme s'ils n'existaient pas, c'est pratiquer la prestidigitation, le camouflage et l'illusionnisme. Ça évoque la fameuse déclaration de Hugues Lapointe: "La conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription". C'est tout simplement le comportement de ceux qu'on a déjà appelés, il y a une dizaine d'années: "Les peddlers de la Confédération". Ils sont là pour la vendre et n'hésitent pas à avoir recours aux moyens les plus frauduleux pour y arriver.

Les trois Colombes, au bout de leur rouleau, condamnées à être guillotonnées le printemps prochain, devraient relever maintenant de l'Office de protection du consommateur.

Gérald Godin

point de vue

Contre le salaire de la femme au foyer

Les femmes qui ont élaboré la position de la *Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)* sur la condition féminine et les nombreux délégués, hommes et femmes, qui ont approuvé cette position, n'ont à aucun moment écrit, dit ou laissé entendre que le rôle de la femme au foyer était dénué d'importance.

Je regrette vivement que certaines des lectrices de *Québec-Presse* se soient offusquées de ce que la FTQ se prononce contre une politique éventuelle de salaire à la femme au foyer. Comme membre du comité de la FTQ qui s'est penché sur ce problème, je pense que les intérêts de toutes les femmes, qu'elles soient travailleuses ou ménagères, se rejoignent. Il m'apparaît regrettable que des malentendus viennent créer des antagonismes artificiels entre ces deux catégories de femmes.

Usurpatrices?

Sans vouloir reprendre les arguments déjà cités dans notre supplément sur le congrès, (*Québec-Presse*, 13 janvier) je voudrais rappeler, en deux mots, l'optique dans laquelle nous avons élaboré notre position.

Nous croyons que la façon dont sont traitées les femmes sur le marché du travail (bas salaires, discrimination dans l'embauche et les promotions, tâches serviles, etc...) est liée à l'idée que l'on se fait du rôle de la femme en société (accent mis sur la maternité, la famille, le foyer). Sans vouloir le moins du monde dévaloriser les valeurs familiales, il faut se rendre compte que l'association de ces va-

leurs aux seules femmes est directement reliée au fait que les femmes sont collectivement considérées comme des *usurpatrices* sur le marché du travail, qui ne méritent au plus qu'un "salaire d'appoint".

Si l'on veut défendre les femmes au travail, on ne peut pas ne pas soulever ces problèmes de façon globale. Nous croyons qu'il va de l'intérêt de toutes les femmes que le marché du travail leur soit rendu plus équitable: aucune femme ne peut plus prétendre, aujourd'hui, qu'elle ne se retrouvera jamais sur le marché du travail.

Liberté de choix

Nous croyons que pour changer le marché du travail, il faut mettre en veilleuse, sinon oublier, beaucoup de nos idées traditionnelles. Pour en arriver à un monde où les hommes autant que les femmes seront directement responsables de l'éducation des enfants et des corvées domestiques. Un monde où les femmes autant que les hommes auront accès à des emplois intéressants et rémunérateurs.

Il ne s'agit pas du tout de forcer les femmes ou d'exercer des pressions sur elles pour qu'elles adoptent un style de comportement plutôt qu'un autre. Et c'est justement au nom de la *liberté de choix* que nous sommes contre une politique de salaire à la femme au foyer. Liberté pour les parents dans la façon dont ils élèvent leurs enfants. Liberté pour les individus, hommes et femmes, formant des couples, de travailler ou non, selon les horaires qui leur conviennent.

La façon

Et c'est pour cela que nous sommes contre une politique de salaire à la femme au foyer, car tous les parents, quelles que soient les décisions personnelles qu'ils prennent dans l'éducation de leurs enfants, ont des coûts additionnels à rencontrer (gardiennage ou perte de salaire). De plus, tous les parents, quelles que soient leurs activités, élèvent leurs enfants, les soignent et les nourrissent et s'acquittent des soins du ménage. La différence réside dans la façon dont ces responsabilités sont assumées.

L'Etat n'a donc pas à favoriser une seule catégorie de parents et à intervenir dans leurs décisions personnelles. C'est pourquoi nous favorisons des allocations familiales beaucoup plus substantielles, à tout le moins un réseau complet de garderies, afin que ceux qui ont des enfants soient en mesure de faire des choix en étant libérés de contraintes matérielles ou financières.

Malentendus

J'espère que ces quelques lignes peuvent contribuer à dissiper des malentendus que nous déplorons à la FTQ. J'invite d'ailleurs toute personne désireuse d'avoir plus de précisions sur les positions de la FTQ à téléphoner à 866-9791 pour se procurer la brochure que nous avons publié sur le sujet.

Mona-Josée Gagnon,
membre du Comité d'étude-FTQ
responsable du rapport
"Travailleuses et syndiquées"



quoi de neuf

par l'Equipe

Le Devoir refuse une annonce...

On va commencer à croire que la direction du *Devoir* ne peut vraiment pas blâmer le nouveau quotidien indépendantiste qui doit voir le jour (le matin, plus précisément) le 28 février... *Le Devoir* est en effet le seul journal qui ait refusé l'annonce lançant le concours en vue de trouver un nom au nouveau journal. Une annonce payée en bonne et due forme, à part ça. Une telle "censure" relève-t-elle de l'éthique professionnelle? La question est posée à Claude Ryan...

Un nouveau plan d'épargne-retraite

La Fédération des caisses d'économie du Québec (FCEQ) mettra à la disposition de ses milliers de membres un plan d'épargne-retraite. Ce plan est décrit dans une brochure qui raconte l'histoire d'un \$2.10 hebdomadaire, soit le minimum nécessaire pour bénéficier de ce nouveau service (bien que les contributions au plan pourront être payées par diverses souscriptions). La première phase d'implantation du plan d'épargne-retraite de la FCEQ a débuté le 15 janvier et rejoindra quelque 100,000 membres des caisses d'économie dont l'actif dépasse le demi-million. Pour renseignements: (514) 259-2567.



ROBERT SOUPRAS, de la Fédération des caisses d'économie du Québec.

Un appel pour sauver la vie d'un leader chilien

Bautista Von Schowen, sous-secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) au Chili, a été arrêté et condamné à mort le 24 décembre. Il est accusé d'"actes de résistance". Depuis le 3 janvier, personne ne connaît le sort qui lui est réservé. C'est pourquoi de nombreux Comités de solidarité avec la Résistance chilienne lancent un pressant appel demandant aux citoyens d'envoyer des télégrammes exigeant la tenue d'un procès public et juste pour Von Schowen. Les télégrammes doivent être envoyés à Enrique Urrutia, présidente de la Corte Suprema, Plaza Mont-Varas, Santiago, Chile.

Grève à la Place des Arts?

Les 140 placeurs et ouvrières de la Place des Arts, à Montréal, menacent de se mettre en grève aujourd'hui dimanche, le 27 janvier. Ces employés à temps partiel, des étudiants pour la plupart, tentent depuis plusieurs mois de négocier un contrat de travail. Ils sont membres du Syndicat des travailleurs du spectacle (IATSE), affilié à la FTQ. Leur convention collective est échue depuis le 4 septembre.

Que pensent les militants ouvriers chrétiens?

Voulez-vous obtenir le point de vue de militants chrétiens qui vivent dans le monde ouvrier? Une bonne façon de le faire est de vous procurer la revue mensuelle "Dossiers de Vie ouvrière", publiée à Montréal par des membres de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et du Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC). Cette revue prend la suite de "Prêtres et laïcs". Dans la présentation du premier numéro de "Dossiers de Vie ouvrière", le comité de rédaction qualifie carrément d'"illusion" la disparition des classes sociales et invite ceux qui ont "pris leurs distances vis-à-vis l'Eglise" à "mettre à jour leur dossier sur

Une idylle en vue? Lévesque et le NPD

Devant les "young executives" du Montreal Junior Board of Trade, jeudi dernier à l'heure du déjeuner, René Lévesque, qui a prononcé l'un des discours les plus polis de sa carrière, n'allait pas chercher des votes pour son parti. Le contraire aurait été un peu prétentieux, et l'on sait que le chef du PQ ne pêche pas par la prétention.

René Lévesque lançait, en douce, la campagne électorale fédérale qui, selon lui, aura lieu au plus tard au printemps. Rien n'y paraissait officiellement, mais entre les lignes de son discours, on pouvait distinguer la silhouette de l'attitude du parti Québécois lors du scrutin fédéral. Était-ce déjà un des résultats de sa rencon-



RENE LEVESQUE: l'éloge des sociaux-démocrates.

tre avec un éminent néo-démocrate venu à Montréal expressément pour discuter avec lui récemment? On peut le croire, mais ce ne serait que l'une des raisons.

Le chef du PQ, devant un parterre anglophone extrêmement at-

tentif, s'est attaqué calmement au parti Libéral ("your Liberal Party", disait-il) autant provincial que fédéral et a fait, en quelque sorte, l'éloge du NPD soulignant, entre autres, avec l'exemple de la crise de l'énergie, le rôle extrêmement progressif et intelligent de ses dirigeants dans leurs prises de position.

Après le déjeuner, à quelques journalistes surpris d'un discours quasiment électoral pour le parti néo-démocrate, M. Lévesque a continué en affirmant qu'à son sens le NPD représentait le seul progrès possible, pour le Canada, à l'échelle continentale. "Dans notre optique, c'est le parti qui correspond le mieux à ce que nous recherchons."

Les accords de Paris, un an plus tard

l'engagement des chrétiens dans le monde ouvrier". On peut se procurer cette revue (fort intéressante) en s'adressant au 1201 rue Visitation, à Montréal. Téléphone: 524-1188.



Prix Duvernay à Jacques Godbout

L'écrivain et cinéaste Jacques Godbout est le nouveau récipiendaire du prix littéraire Duvernay, décerné chaque année par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. C'est pour l'ensemble de son oeuvre littéraire (en gros: quatre romans) que la SS-JB a cru bon de couronner Jacques Godbout. Mais c'est aussi, souligne le mouvement, parce que M. Godbout "a participé activement aux combats sociaux" des années '60, notamment. Le titulaire du prix Duvernay est l'un des fondateurs de la revue "Liberté". Ses romans sont: L'Aquarium (1962), Le couteau sur la table (1965), Salut Galarneau (1967), D'Amour PQ (1972).

Un an après la signature des Accords de Paris auxquels le gouvernement canadien a souscrit, plus de 200,000 prisonniers crouissent toujours dans les geôles et les "cages à tigre" du gouvernement Thieu. Les accords de Paris, signés le 29 janvier 1973 stipulaient que les armées étrangères devaient se retirer du Vietnam, et que le combat devait cesser; ils exigeaient la libération des prisonniers politiques et accordaient aux Vietnamiens le droit à l'autodétermination par des élections libres, tout en prévoyant la réunification du Vietnam. Au lieu de cela, l'intervention américaine continue. Quelque 13,000 conseillers américains supervisent l'armée et la police vietnamiennes. On les retrouve surtout déguisés en civil. Le président Thieu n'a réussi à garder le pouvoir qu'en exerçant une répression féroce. Rappelant que le gouvernement canadien n'a pas respecté les engagements signés à Paris, le comité international pour la libération des prison-

niers politiques sud-vietnamiens exigeait une fois de plus cette semaine que le Canada mette fin immédiatement à son aide financière au gouvernement "tortionnaire et répressif" de Saïgon et qu'il cesse l'envoi d'armes et de matériels militaires fabriqués au Canada. Le comité poursuit l'envoi de lettres aux prisonniers politiques sud-vietnamiens, de même que toute autre forme de pressions suggérées.

Les Fonds Desjardins

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement des caisses populaires Desjardins, annonce que tous les fonds "mutuels" ou "collectifs" du Mouvement porteront à l'avenir le nom de "Fonds Desjardins". Dans le but de rendre ces services accessibles au plus grand nombre de sociétaires des caisses et à la population du Québec en général, tous ces fonds mutuels seront disponibles dans les endroits suivants: aux caisses pop, à l'Assurance-Vie Desjardins et à la Sauvegarde et à la Fiducie du Québec elle-même.

"Main Basse": c'est parti!



(Photo Michel Elliott)

C'est parti! "Main Basse" le nouvel hebdo québécois pas du tout objectif et tellement méchant "qu'il mord toutes les semaines", a été lancé en fin de semaine au cours d'une conférence de presse au "Patriote". Le premier numéro sera dans les kiosques dès lundi, et ça d'un bout à l'autre du Québec. "Main Basse" se présente comme un journal de format tabloïd et compte 12 pages aussi "bêtes et méchantes" les unes que les autres. 12 pages, pour ceux qui n'aiment pas ça, c'est long! Pour les autres, ça fait du bien... Sur la photo, l'un des principaux animateurs de "Main Basse", Roch Coté, en compagnie d'un collaborateur.

"PRIMAL SCREAM"

Institut de Thérapie Psycho-cellulaire

516 est, rue Sherbrooke
844-8651

CARON
LIBRAIRE

DE PLUS EN PLUS
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.

LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!

701 Place d'Armes

Les petites annonces

Belle opportunité d'achat de terre à 45 milles de Montréal. 280 arpents dont 80 en bois avec un petit roulant. Tél.: 299-2108.

A vendre, cause de départ, meubles canadiens et autres nombreuses antiquités. Lustre rustique, livres, vêtements. Fiat 850 en ordre. Système de chauffage pour atelier, etc... Inf.: 1-347-6880.

ARTISANAT ET MATERIEL D'ART PLASTIQUE
EXCLUSIF QUÉBÉCOIS À LA PORTÉE DE TOUS:
érable, cellophane, mûsette, savon, liège, carton artisanal, siporex, etc. Ecrivez à JACQUES DARCHE INC., rue Principale, KATEVALE, Qué. J0B 1W0 pour recevoir votre catalogue gratuit.

Max Stirner sur la propriété.
Proudhon constate Stirner, croit avoir prononcé la condamnation la plus terrible de la propriété en qualifiant celle-ci de vol. Abstraction faite même de la question embarrassante, à savoir ce qu'il y a vraiment à dire contre le vol, nous nous contenterons de poser la question suivante: "Est-ce que la notion du "vol" est possible si ce n'est parce qu'on admet celle de la propriété? Comment peut-on voler à moins que la propriété n'existe déjà?"
Association Max Stirner du Québec, Case postale 95, Station Place d'Armes, Montréal H2Y 3E9.

Jeune fille partagerait appartement avec une autre jeune fille. Près du centre-ville. Après 5 heures: 522-3265.

Libération des femmes. Que se passe-t-il au Québec? Ecrire à 2277 des Erables, app. 36, Montréal H2K 3V4 ou téléphoner à (514) 525-9003 (c'est un robot qui répondra et prendra le message. Je rappellerai). Marie-Michèle.

Logement chauffé à louer, 3 pièces dans le village historique de Laprairie (10 minutes du centre-ville). \$80. Libre immédiatement. 381-1385 le jour, 659-9432 le soir.

Actions de l'imprimerie populaire Ltée, editrice du journal Le Devoir, à vendre. Prix: \$100. l'action. Renseignements: Jacques Landry, 8050 Sagard, app. 6, Montréal, tél.: 725-5328.

"LIBERTÉ SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321, Montréal 101."

Meubles non-peints sur mesure. Atelier de meubles. Bibliothèques, commodes, bureaux-lits, tables de nuit, etc... Bibliothèque 6' \$50.00; Bureau-lit \$50.00; estimation gratuite. Atelier André Toupin meubles, 277-1752

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B. b. a., b. p. d., b. phil., lic. ès lettres.

Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Mont St-Hilaire, en plein village; maison à vendre: 14 pièces; bien entretenue et idéale pour vie communautaire; \$30,000 pas d'agent; renseignements: 467-1019 et 467-7073.

St-Léonard, logement chauffé à louer, 4 pièces, \$130. Libre début mars. Inf.: 381-1385 jour, 323-6751 soir et fin de semaine.

Maison d'édition cherche personne connaissant dactylographie, pour facturation, expérience du travail général de bureau. Salaire à discuter. 843-4344 entre 10h et 5h.

A Québec: on s'en balance!

Six nutritionnistes pour voir à l'alimentation des Québécois

par **Micheline Lachance**

Le gouvernement du Québec, se désintéresse totalement du problème de l'alimentation des Québécois. Pourtant la situation est tragique: un Québécois sur deux souffre d'obésité. 10% des enfants d'âge scolaire sont obèses ou font de l'embonpoint. D'autres souffrent d'anémie, de rachitisme ou ont des problèmes dentaires. Que fait le gouvernement du Québec? Il s'en lave les mains.

Six nutritionnistes

Six nutritionnistes desservent actuellement le territoire québécois, pour le compte du gouvernement. Elles sont responsables de la bonne alimentation des Québécois. En d'autres mots, on a actuellement au Québec une nutritionniste par million d'habitants. Une septième travaille à temps partiel. A Montréal seulement, trois nutritionnistes s'occupent de voir à ce que les habitants de 21 comtés s'alimentent convenablement. Elles font surtout de l'éducation et passent la plus grande partie de leur temps dans les écoles. Une seule nutritionniste visite les foyers de vieillards, centres de réhabilitation et de réadaptation, les hôpitaux qui tombent sous la juridiction provinciale et les orphelinats. Quand les autorités d'une institution ne respectent pas les normes d'hygiène ou d'alimentation, elles n'ont aucun pouvoir; tout ce qu'elles peuvent faire c'est rédiger un rapport et l'acheminer vers le ministère des Affaires sociales. Elles n'auront même pas le loisir, par la suite, de retourner afin de vérifier si on a tenu compte de leurs recommandations.

Le problème crucial: les écoles

La situation est particulièrement scandaleuse dans les écoles où il n'existe pas de programmes de nutrition scolaire, sauf sur l'île de Montréal (une initiative de la Commission des écoles catholiques de Montréal).

Le gouvernement a mis sur pied des cafétérias qui

sont dirigées par des concessionnaires indépendants qui n'ont qu'une idée en tête: faire une piastre. Inutile de dire que la plupart refusent de collaborer avec les nutritionnistes qui travaillent dans les écoles. Dans certains cas, même les règles élémentaires de l'hygiène sont négligées. Les enfants s'empiffrent de hot-dogs, de patates frites grasses, de gâteaux infects et de boissons gazeuses.

Pourquoi le gouvernement ne suit-il pas l'exemple de la CECM qui a éliminé tous les appareils

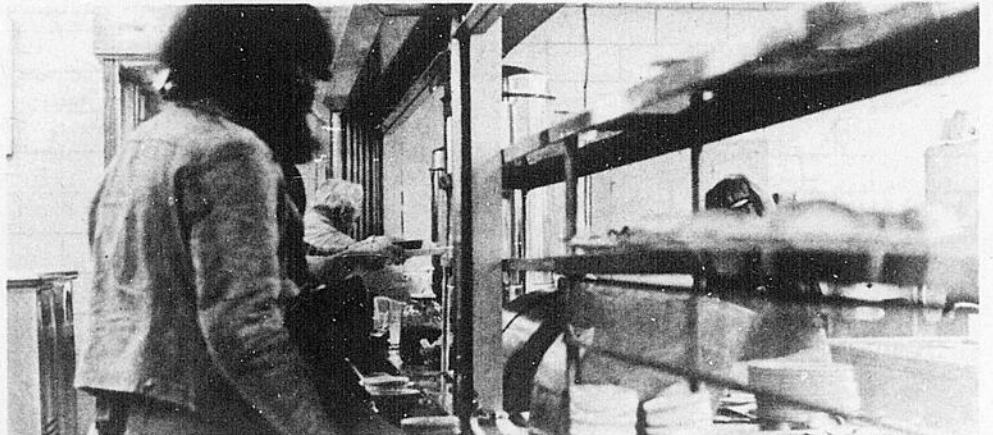
à fritures et les étalages de boissons gazeuses de ses cafétérias? Au ministère, on nous répond qu'il n'est pas question pour l'instant d'adopter une telle mesure.

L'alimentation, une arme préventive

Les diététistes travaillent présentement auprès des gens malades. Et pourtant, l'alimentation saine peut facilement devenir une arme préventive. Voilà pourquoi elles doivent d'abord faire de l'éducation auprès des personnes en santé.

Récemment, les diététistes du gouvernement du Québec ont fait parvenir un mémoire à madame Madeleine Blanchet de la direction générale de la planification au ministère des Affaires sociales.

Elles dénoncent notamment l'influence scandaleuse des concessionnaires sur la santé et les habitudes alimentaires des enfants dans les écoles, réclament de toute urgence une politique cohérente en matière d'alimentation et expliquent le rôle qu'elles entendent jouer au Québec.



DES CONCESSIONNAIRES indépendants contrôlent entièrement les cafétérias scolaires. Ni les parents, ni même les nutritionnistes n'ont un mot à dire en ce qui concerne la qualité des mets qu'on offre aux enfants.

(Photo Michel Elliott)

Aucun budget...

Le gouvernement n'a pas de politique en matière de nutrition. Ce qui est pire, les ministères se renvoient la balle quand vient le temps de savoir qui est responsable dans un secteur donné. S'il est question des écoliers, il faut s'adresser au ministère de l'Éducation; l'alimentation des vieillards relève des Affaires sociales, tandis que les aliments proprement dits sont supervisés par le ministère de l'Agriculture.

Depuis l'adoption du bill 65, on n'engage plus de nutritionnistes, sous prétexte que la nouvelle loi entraînera forcément des remaniements qu'on ne peut prévoir dès maintenant. Ainsi les nutritionnistes qui travaillent actuellement dans les unités sanitaires relèveront désormais des hôpitaux.

Pas même un service

Pendant ce temps, le gouvernement du Québec refuse à la nutrition le statut de service. Il a retiré aux nutritionnistes le budget dont elles bénéficiaient avant l'avènement de la loi 65. Celles-ci en sont réduites à travailler avec

des moyens de fortune. On leur refuse même les techniques audio-visuelles indispensables pour faire de l'éducation. D'abord, le gouvernement ne produit pas de documentaires illustrant l'alimentation saine. Il a récemment refusé d'accorder un montant de \$170 pour permettre aux nutritionnistes d'acheter un film éducatif produit par des compagnies privées. Dans les unités sanitaires, on ne dispose même plus de guides (brochures) alimentaires, ou de posters.

Avec l'aide des infirmières, des professeurs et des jardinières d'enfants, les nutritionnistes arrivent tant bien que mal à transformer les habitudes alimentaires des jeunes. On a établi ici et là des programmes d'autocritique de la collation, des collages qui montrent un corps en croissance, des théâtres de marionnettes; on a mis sur pied des clubs de jeunes obèses dans les écoles. Mais à quoi serviront de telles mesures tant qu'on invitera les enfants à manger des aliments malsains, à l'école même où l'on tente de leur apprendre à bien se nourrir.

Parizeau en liberté

La Conférence d'Ottawa ou "l'essence" de la politique



La conférence d'Ottawa, si elle n'a abouti à une entente que pour deux mois, aura eu au moins le mérite de clarifier la question pétrolière au Canada, et de bien montrer devant quelles alternatives les gouvernements sont placés.

L'idée la plus importante qui soit apparue pendant ces deux jours est celle d'une certaine unité de prix du pétrole dans tout le Canada.

C'est une idée vraiment nouvelle, en ce sens que jusqu'à ce que l'ascenseur arabe se mette à fonctionner, le Québec payait ses produits pétroliers moins cher que l'Ontario, et que cela ne gênait personne.

Refermer l'écart

A l'inverse, les grains de provende vendus au fermier de l'Ouest coûtaient longtemps bien moins cher que les mêmes grains vendus aux fermiers de l'Est.

On en est arrivé graduellement à refermer l'écart pour les grains de provende; on accepte maintenant une forme d'égalité approximative des prix du pétrole.

Cela veut dire, à toutes fins pratiques, que le produit de la taxe à l'exportation du gouvernement fédéral va servir à payer des subventions dans l'Est.

Evidemment le montant de la taxe et celui des subventions dépendent essentiellement de la différence existant entre le prix de vente du baril de pétrole brut dans les Prairies et le prix dit international.

Le prix albertain

Une deuxième question apparaît donc tout de suite. A quel prix le pétrole albertain sera-t-il vendu? Le gouvernement fédéral a suggéré de le faire passer de 4 dollars qu'il est actuellement à 7 dollars en 1975.

M. Lougheed l'a envoyé paître, calmement mais fermement, et rien n'est décidé sauf que, manifestement,

après le 1er avril, le relèvement du prix albertain va être beaucoup plus rapide que prévu.

Cela veut dire que les royautés tirées par les provinces productrices auront augmenté en conséquence.

Cela veut dire que la taxe à l'exportation rapportera d'autant moins.

Cela veut dire que les subventions dans l'Est seront de plus en plus faibles (et c'est normal puisque la différence des prix sera moins marquée).

Hausse des royautés

A la limite, le prix canadien sera aligné sur le prix international.

Evidemment, les royautés sur le pétrole auront formidablement augmenté, et comme elles entrent dans le calcul de la péréquation, le gouvernement de Québec pourrait toujours se dire que si les consommateurs du Québec ne reçoivent plus de subventions, s'ils paient le prix international, lui, comme gouvernement tire des revenus accrus de la péréquation.

Mais, justement, M. Turner a indiqué qu'il ne voulait pas entendre parler d'un tel résultat. Il est prêt à rouvrir l'entente sur la péréquation plutôt que d'avoir à l'augmenter de 800 millions de dollars.

Retarder la hausse

Le danger est donc clair. Pendant six mois, un an ou même deux, on va convaincre les Canadiens de l'Est qu'ils sont bien administrés. A preuve, les subventions sur l'essence et l'huile à chauffage. Tout le produit de la taxe à l'exportation va y passer. Graduellement, les prix au consommateur vont monter. Un bon jour, il paiera le prix international. L'avantage, pour lui, aura simplement été de voir la hausse retardée.

Les sommes actuellement obtenues de la taxe à l'exportation auraient pu servir à bien autre chose, et à la réalisation d'ob-

jectifs autrement sérieux.

Après tout, quand pour des raisons extérieures et arabes, un gouvernement se trouve dans la situation de faire un coup d'argent sur lequel il ne comptait pas pour financer ses dépenses, il n'est pas mauvais qu'il se demande s'il ne pourrait l'appliquer à certaines fins un peu durables, plutôt que de le dépenser en entier à des satisfactions peut-être vives mais passagères.

Le gros lot

Celui qui a gagné le gros lot à la loterie peut bien tout le dépenser en se "tapant" une bombe de tous les diables. Ce n'est pas désagréable. Un bon jour, il ne reste plus rien du gros lot, et il recommence comme avant.

C'est cela qui menace le Canada.

Il fallait applaudir lorsque le gouvernement canadien semblait s'engager dans la création d'une Société nationale des pétro-

les, comme on avait applaudi quand le gouvernement de Québec proposait dans son Livre blanc sur l'énergie de créer un secteur témoin du pétrole.

Tous les observateurs reconnaissent que c'est le seul moyen de forcer les compagnies de pétrole d'ajuster leurs tarifs de transport, leurs coûts de raffinage et de distribution dans le meilleur intérêt des consommateurs, et de maintenir leurs profits dans des limites raisonnables. Le consommateur a un intérêt direct et durable à ce que cela soit fait. Après tout, le prix du pétrole brut au lieu d'extraction n'est, même actuellement, qu'une fraction assez faible du prix de détail. La différence est contrôlée par les compagnies (à l'exception, bien sûr, de la taxe sur la gazoline).

Les Américains cherchent actuellement par des enquêtes sénatoriales à examiner cette question.

Les sociétés d'Etat

Les Canadiens et les Québécois étaient tombés rapidement sur la solution: fonder des sociétés d'Etat qui livreraient une concurrence directe aux grandes compagnies, et les forceraient ainsi à réaligner leurs prix.

De telles sociétés d'Etat coûtent cher. Pour les établir solidement, il aurait fallu réserver tout de suite une bonne partie du produit de la taxe à l'exportation.

L'autre partie aurait, bien sûr, pu être utilisée à subventionner le prix des produits pétroliers dans l'Est. Et, en fait, surtout l'huile à chauffage et les produits industriels.

La première, parce qu'elle a un impact direct et à peu près incompressible sur le budget familial. Les secondes, parce qu'il ne faut pas tolérer une différence de prix trop forte entre le Québec et l'Ontario pour des raisons de concurrence.

Une politique à la petite semaine

Quant à la gazoline? Est-ce vraiment tragique qu'elle coûte plus cher maintenant plutôt qu'un peu plus tard?

Une hausse rapide du prix de la gazoline, c'est gênant, bien sûr. Mais si ce qu'on épargne ainsi de la taxe à l'exportation permet d'abaisser d'une façon durable la structure des prix des grandes compagnies, est-ce si difficile de la faire accepter au public?

Il aurait fallu un peu de leadership politique réel. Au lieu de cela, on s'est résolument engagé dans la politique à la petite semaine.

Si le prix de l'Alberta s'aligne rapidement sur le prix international et si la formule de péréquation est révisée, le Québec va constater un bon jour, que la "bombe" est finie, que le gros lot est dépensé, et qu'on se retrouve gros Jean comme devant.



LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE sur l'énergie n'aura abouti qu'à une entente temporaire - deux mois. Pour aller plus loin, il aurait fallu un peu de leadership politique réel. On s'est plutôt engagé dans une politique à la petite semaine.

(Photo Michel Elliott)



(Photo Michel Elliott)

Trois COFI occupés

90 enseignants des trois Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) relevant de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) ont choisi l'occupation, la semaine dernière, comme moyen de pression en vue de hâter la signature de leur première convention collective. Les enseignants du COFI-Nord et de Esther-Blondin, à Saint-Henri, sont membres de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) et ceux du COFI Olivier Asselin sont membres de la CSN. 900 immigrants néo-québécois suivent habituellement des cours dans ces trois COFI, sous l'autorité "suprême" du ministère québécois de l'Immigration.

★ EN VENTE PARTOUT ★

PHOTOTEK

LE QUÉBEC EN PHOTOS

Dans le numéro DEC-JANVIER

JOURNAL DU FRAP

abonnement annuel \$5.00

Le mouvement ouvrier et la question du parti indépendant des travailleurs

Le congrès de la FTQ

La lutte au décret chez les enseignants

Dossier: Pétrole-Moyen-Orient

FRONT D'ACTION POLITIQUE

3960 St-Denis
843-8901

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	la copie
11-16	7c	
copies du même original		
17-30	6c	la copie
31-49	5c	
50-70	4c	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

consommation

40% des plaintes mettent en cause l'AUTOMOBILE

Le second rapport annuel du Conseil de la Protection du Consommateur vient d'être rendu public, par le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. Ce Conseil est un organisme consultatif, formé de 15 personnes représentant des associations, groupes et mouvements divers, dont certains sont directement impliqués dans la défense des intérêts des consommateurs. De septembre 72 à 73, le Conseil a siégé 13 fois en réunions régulières et 25 fois en comités.

Après s'être penché sur les problèmes les plus urgents du secteur de la consommation, le Conseil a présenté au ministre pas moins de 80 recommandations devant apporter une amélioration réelle au bien-être des Québécois consommateurs, si elles sont retenues par le gouvernement de M. Bourassa.

Le principal point d'impact du document remis au ministre porte sur un ensemble de recommandations destiné à protéger le consommateur dans ses relations avec le monde de l'automobile. Le rapport précise que 40% des 90,000 plaintes logées auprès de l'Office de protection du consommateur mettent en cause l'automobile. Au Québec, plus de 35,000 personnes en un an ont officiellement alerté l'Office pour se plaindre de leurs relations ou transactions avec les représentants de l'industrie de l'automobile.

Cet indice démontre malgré tout, un besoin urgent d'intervention gouvernementale pour mettre à la raison les exploités de tout acabit qui grenouillent dans le secteur de l'automobile.

Le rapport du Conseil et ses principales recommandations ont pris naissance dans l'étude d'un dossier imposant mis à jour par le directeur de l'Association pour la protection des Automobilistes, M. Philippe Edmonston, à qui le ministre Tetley a demandé de produire toute la documentation disponible sur cette question.

Pendant sa dernière année d'activités, le Conseil de la Protection du Consommateur a passé en revue un bon nombre de problèmes qui sont à la base des plus fréquentes revendications des consommateurs: entre autres la publicité, les ventes pyramidales, les vendeurs itinérants, les ventes au comptant, les cartes de crédit, la garantie, l'action collective, les contrats d'abonnements à des magazines, livres, disques et cassettes, les réparateurs, les agences de recouvrement de dettes et autres sujets.

Le Conseil propose au ministre d'entreprendre aussi la révision de la Loi de la Protection du Consommateur, (Bill 45) et du règlement général qui l'accompagne.

Depuis l'entrée en vigueur du bill 45, les organismes qui s'occupent de la défense du consommateur ont déposé de nombreux mémoires exposant les faiblesses et les insuffisances de cette loi. Il était pénible de voir le ministre

tirer grand profit de sa nouvelle loi en déclarant à la cantonnade que le Québec se trouve à l'avant-garde de la protection du consommateur alors que cette loi comportait des trous béants, assez larges pour que les voleurs puissent se sauver avec le pont Jacques-Cartier sur leur dos sans être poursuivis. Il est bon que le Conseil ramène le ministre Tetley en face des faiblesses de sa loi et lui place les yeux devant les trous de son pantalon.



AU QUÉBEC, 35,000 personnes ont alerté, en un an, l'Office de Protection du Consommateur pour se plaindre de leurs relations avec les milieux de l'automobile.

(Photo Michel Elliott)

D'autre part, le ministre a raison d'être satisfait du travail accompli par le Conseil, car celui-ci a produit un effort de travail extrêmement valable. Le ministre se trouve entouré d'avis et de conseils, de recommandations, de suggestions et de projets à mettre en oeuvre. Dans un premier temps, ce travail du Conseil illustre, d'une certaine manière, la vulnérabilité du consommateur au Québec et fait ressortir de façon dramatique l'absence de législations sérieuses. Le Conseil propose encore au gouvernement de donner plus de pouvoirs à l'Office de Protection du Consommateur. L'Office prend acte de milliers de plaintes chaque année, mais dans 80% des cas, ne peut intervenir autrement qu'en donnant des conseils ou en suggérant aux plaignants de confier leurs revendications à un avocat qui lui pourra engager leur défense. Dans sa version actuelle, l'Office est plus une agence de renseignements qu'une agence de protection.

Avec l'appui moral et sans réserve de ses "101 copains", le ministre Tetley ne devrait pouvoir trouver aucune excuse, pour ne pas renforcer de fond en comble la protection du consommateur au Québec. Maintenant que le Conseil a fait son boulot, il reste aux politiciens à faire leur bout de chemin.

G. Robert,
IPIIC, Montréal

Roch Lasalle fait la fiancée devant Stanfield, Masse et Wagner

Reviendra... reviendra pas?

par Robert Lévesque

Pendant que Robert Stanfield entreprend, d'abord au Québec, une tournée qui devra remplir son temps avant la reprise de la session, le député Roch Lasalle (ex-conservateur devenu indépendant) cherche désespérément à savoir "qui" pourrait être tenté d'adhérer à ce parti afin de ne pas y revenir seul. L'un et l'autre s'entendent sur un point: il faut recruter des candidats prestigieux. C'est la condition sine qua non, pour le premier, d'espérer devenir le prochain premier ministre du Canada et, pour le second, de penser à réintégrer le berceau conservateur.

Le "cas" Roch Lasalle est actuellement en négociations entre les manitous du PC au Québec, Claude Wagner et Marcel Masse, et le chef national. Comme une fiancée qui fait la belle mais se fait prier, le député de Joliette "rencontre", "discute", "avance des conditions", "hésite", "demande à réfléchir", "réserve encore sa réponse". A QUÉBEC-PRESSE, continuant ce jeu, il a quand même avoué qu'il donnerait sa réponse définitive avant le début de la prochaine session.

Un noyau conservateur

Pour Roch Lasalle, deux choses surtout sont conditionnelles à son retour dans les rangs conservateurs: que le PC adopte une meilleure compréhension des problèmes du Québec et qu'un groupe d'au moins dix "candidatures intéressantes" soient connues et forment un "noyau conservateur au Québec".

La tournée de Stanfield au Québec, qui a commencé à Chicoutimi vendredi, n'est pas étrangère à la formation de ce noyau. Roch Lasalle, qui a rencontré M. Stanfield à deux reprises récemment (et qui doit le rencontrer à nouveau sous peu), nous a appris que plusieurs candidatures de ce genre seraient déjà

promises au chef du PC, mais il nous a avoué en ignorer les noms.

MM. Wagner et Masse, pour Roch Lasalle, ce n'est pas suffisant. Il faut un bon groupe de Québécois influents pour que ce parti ait quelque peu de chances de faire une percée sensible au Québec. "Le PC ne devra pas refaire l'erreur d'essayer de jouer sur les 74 comtés du Québec en même temps. Quitte à ne pas présenter de candidats dans certains coins, il faut concentrer tous les efforts sur au moins une dizaine de comtés pour être sûrs de les remporter", affirme le député indépendant de Joliette aux Communes.

Des citrons?

En ce sens, M. Lasalle croit que plusieurs unionistes importants du

Québec (des ex-ministres, par exemple) pourraient créer une partie de ce noyau conservateur.

"J'imagine, avoue-t-il, que des gars battus au provincial ne sont pas des citrons pour autant." En

fait, selon lui, c'est la seule chance du PC au Québec. Il se dit satisfait de ses deux rencontres

avec M. Stanfield, puisque celui-ci serait préoccupé au plus haut point par le Québec.

AMENDEMENTS AU RÉGIME DE RENTES

HAUSSE DES PRESTATIONS DE 8.2% À 18.7%

Des amendements récents au Régime de rentes du Québec permettent d'augmenter de 8.2 à 18.7%, à compter du 1^{er} janvier 1974, la rente de retraite, la rente de veuve, la rente d'invalidité et la rente de veuf invalide qui étaient en cours de paiement en décembre 1973.

La hausse varie selon le genre de rente et l'année lors de laquelle la rente est devenue payable pour la première fois. Ainsi, les rentes devenues payables en 1967 sont haussées de 18.7% alors que celles qui le sont devenues en 1973 sont augmentées de 8.2%.

Cette augmentation des prestations constitue en fait une forme de rattrapage. Elle établit le montant des prestations en 1974 comme si elles avaient toujours été ajustées sur l'indice des prix à la consommation depuis 1967.

Les rentes d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide sont haussées à \$29 par mois.

Pouvoir d'achat

Les amendements ont pour effet de rajuster le pouvoir d'achat des prestations en les augmentant, chaque année, selon l'augmentation annuelle du coût de la vie.

Maximum des gains admissibles

Les amendements augmentent également le maximum des gains admissibles pour 1974 et pour 1975.

Ainsi, le maximum des gains admissibles est porté à \$6,600 en 1974 et à \$7,400 en 1975. Les contributions maximales versées par les salariés pour les fins du Régime de rentes du Québec passent de \$99.00 à \$106.20 en 1974. L'employeur, de son côté, continuera de verser un montant égal à la déduction qu'il est tenu de faire pour chacun de ses employés. Quant aux personnes à leur compte, leurs contributions maximales passent de \$187.20 à \$212.40 en 1974. En vertu du Régime, le taux de contribution demeure 1.6% des gains cotisables pour les employés et les employeurs, et 3.6% pour les personnes à leur compte.

Les montants indiqués dans les tableaux ci-dessous s'appliquent aux rentes payables pour la première fois en 1974.

MONTANT MENSUEL DE LA RENTE DE RETRAITE (1974)					
Gains mensuels moyens	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Janvier	45.41	68.11	90.81	98.72	100.00
Février	45.79	68.68	91.57	99.57	101.04
Mars	46.17	69.25	92.33	100.42	102.08
Avril	46.56	69.82	93.09	101.27	103.12
Mai	46.93	70.39	93.85	102.12	104.16
Juin	47.31	70.96	94.61	102.97	105.20
Juillet	47.69	71.53	95.37	103.82	106.24
Août	48.07	72.10	96.13	104.67	107.28
Septembre	48.45	72.67	96.89	105.52	108.32
Octobre	48.83	73.24	97.65	106.37	109.36
Novembre	49.21	73.81	98.41	107.22	110.40
Décembre	49.59	74.38	99.17	108.07	111.44

RENTE MENSUELLE D'UNE VEUVE DE MOINS DE 65 ANS					
Gains mensuels moyens du cotisant	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Montant de la rente	107.80	118.42	129.04	132.75	133.44

RENTE MENSUELLE D'UNE VEUVE ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS					
Gains mensuels moyens du cotisant	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Montant de la rente	33.99	50.98	67.97	73.91	75.00

RENTE MENSUELLE D'INVALIDITÉ					
Gains mensuels moyens	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Montant de la rente	129.13	150.42	171.69	179.10	180.31

On obtient des renseignements additionnels en communiquant avec l'un ou l'autre des bureaux suivants de la Régie:

Québec	Chicoutimi	Hull	Montréal	Rimouski	Sherbrooke	Trois-Rivières
2525, boul. Laurier Case postale 5200 Québec, G1K 7S9 Tél.: (418) 643-8309	267, rue Racine est Case postale 1084 Chicoutimi G7H 5G4 Tél.: 549-2684	165, rue Wellington, suite 106 Case postale 925 Hull J8X 3Z2 Tél.: 770-6165	3565, rue Berri Case postale 188 Succ. "N" Montréal H2X 3M3 Tél.: 873-2433	13, rue de l'Évêché ouest Case postale 754 Rimouski G5L 7C7 Tél.: 723-1597	230, rue King ouest Case postale 817 Sherbrooke J1H 5K7 Tél.: 569-9575	1266, rue Notre-Dame Case postale 184 Trois-Rivières G9A 5G1 Tél.: 378-4519

Communiquez avec:

Michel Elliott
Québec-Presse
381-8684



Veillez transmettre ce message aux personnes de votre entourage qu'il pourrait intéresser.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Case postale 5200, Québec, P.Q. G1K 7S9

Syndicats et groupes populaires

Si vous avez besoin de photographes

Un film fait par des grévistes

Quand Jean Cournoyer s'ennuie de sa mère...

par Louis Fournier

Voulez-vous un échantillon extraordinaire de cinéma-vérité?

Allez donc au Vidéographe (1604, rue Saint-Denis, à Montréal) - c'est gratis - voir un petit film de 50 minutes intitulé "Vous savez ça, monsieur le ministre".

C'était le 27 août 1973, lors de l'occupation des bureaux du ministère du Travail, à Montréal, par 400 grévistes de 17 syndicats, en grève à l'époque depuis deux mois et jusqu'à deux ans.

Sa face

Regardez bien la face du ministre du Travail, Jean Cournoyer. Un ministre dans ses petits souliers et qui s'ennuie de sa mère, comme on dit. C'est hallu-

cinant de vérité. C'est la pure vérité.

Cournoyer était à ce point assiégé qu'il a promis une loi anti-briseurs de grève! Depuis lors, il s'est bien arrangé pour que son projet de loi devienne inacceptable, proposant même que les votes de grève soient supervisés par le ministère...

Les oreilles

Toute l'occupation a été filmée par une équipe de "militants" du cinéma: Robert Favreau, France Capistran et Michel Brais. Cela donne un document exceptionnel et qui vous fait bondir, surtout lorsqu'on entend Cournoyer s'exclamer: "Vous vous imaginez qu'on est au courant de toute, nous autres, assis dans nos

bureaux? On a pas la solution à tous vos problèmes! Je pourrai jamais vous satisfaire"...

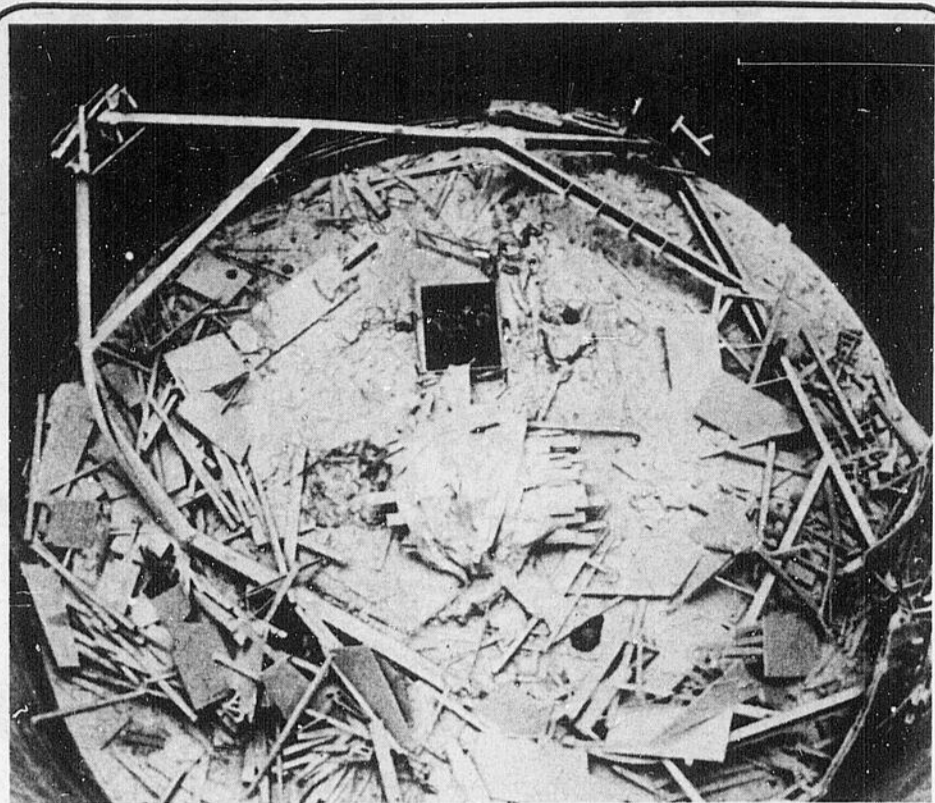
C'est un gréviste de Slack Brothers ("encanneur" de champignons) à Waterloo, qui a donné son titre au film: "Notre compagnie est millionnaire, vous savez ça monsieur le ministre?"...

Cournoyer se gratte, se frotte les oreilles, se ronge les ongles...

La vidéo de Robert Favreau et de ses camarades nous fait revivre toute l'intensité et la colère contenue de cet événement spectaculaire. Un cinéma réalisé avec des moyens de fortune mais plus passionnant que bien des super-productions...

Vous pouvez voir "Vous savez ça, monsieur le ministre" tous les soirs (sauf le lundi) jusqu'au premier février à 20 heures, au Vidéographe. Si ça n'est pas possible, le vidéo ira jusqu'à vous. Il suffit de téléphoner à Joliette à Roger Pelletier (756-0200), un des leaders de la grève chez Firestone et l'un des occupants du ministère du Travail. On ira vous le présenter et discuter avec vous. Comme le signale le communiqué du Vidéographe, "il est fortement recommandé de discuter ce vidéo avec des travailleurs impliqués"...

C'est quand même eux, finalement, qui ont fait ce film!



LE 17 NOVEMBRE 1972, sept travailleurs étaient "assassinés" sur le chantier du Mont Wright, à cause de la négligence criminelle de leur employeur. Ces "assassinats" sont devenus des "morts accidentelles" pour la justice québécoise...

La sécurité sur les chantiers Un ouvrier du Mont Wright parle

par Louis Fournier

"Sur les chantiers de construction, si tu ne te bats pas toi-même pour faire respecter les normes de sécurité, il n'y a personne qui va le faire à ta place. Le problème, c'est qu'on doit se battre tout le temps!"

Ainsi prend fin l'appel téléphonique de QUEBEC-PRESSE au chantier du Mont Wright. A 800 milles de Montréal.

L'ouvrier qui nous parle tient à conserver l'anonymat parce que, dit-il, "les boss seront pas contents d'apprendre que j'ai la langue longue". Et que nous a-t-il dit pour sentir le besoin de se protéger ainsi contre ses patrons? Tout simplement que depuis la tragédie de novembre 1972, qui a fait sept morts et a envoyé un ouvrier en morceaux à l'hôpital, "les mesures de sécurité ne sont pas meilleures qu'avant au Mont Wright"...

"En beau crisse"

Cet ouvrier, qui est là depuis longtemps, n'ose pas parler au nom de ses quelque 1,200 camarades qui travaillent, par des températures loin sous zéro, au chantier de la mine de fer Québec Cartier Mining, une filiale

à 100% du numéro un américain de l'acier, la U.S. Steel! Il dira toutefois: "Les gars sont en beau crisse depuis qu'ils ont appris, par les journaux qu'on reçoit ici, le jugement du coroner Lefrançois. Sept morts accidentelles! C'est-tu assez fort à ton goût?"

C'était le 17 novembre 1972. Sept ouvriers de la construction, des charpentiers - menuisiers et des Gaspésiens pour la plupart, tombaient d'une hauteur de 85 pieds dans un silo en béton armé destiné à recevoir du minerai de fer. Gerald Cyr, Valmont Le Blanc, Fernand Couture, Léon Roussy, Alexandre Delarobil, Laurier Duquay, Jacques Thibodeau. Qui se souvient d'eux aujourd'hui?

Se casser la gueule

La sécurité s'est-elle améliorée sur le chantier du Mont Wright? La compagnie soutient que oui. La Commission de l'industrie de la construction, qui y envoie des inspecteurs de temps en temps, est du même avis. Même les syndicats, affiliés à la FTQ, notent des progrès.

Mais pour cet ouvrier qui nous parle,

à 800 milles de Montréal, "n'importe qui peut se casser la gueule ici, n'importe quand"... Il ajoute: "C'est pas que les gars se plaignent pas et que les délégués de chantiers ne font pas leur job, du mieux qu'ils peuvent. Mais si tu demandes une amélioration qui va retarder les travaux, qui va empêcher les compagnies de sauver du temps et de l'argent, tu peux être sûr qu'ils vont pas se grouiller vite".

Voilà ce que QUEBEC-PRESSE s'est fait dire en téléphonant au Mont Wright. C'est un ouvrier qui parle. C'est un témoignage.

Des fusils?

Quant au verdict du juge Lefrançois sur la tragédie du 17 novembre 1972, à peu près tout a été dit sur cette écoeuranterie. Et notamment ceci, qui résume bien tout le reste: "Faudrait-il que les compagnies engagent des francs-tireurs, qui abattraient au fusil les travailleurs, pour que les juges reconnaissent enfin la responsabilité criminelle de certains entrepreneurs dans les tueries qui se produisent sur les chantiers de construction?"

MIAMI

1 ou 2 semaines

Départ tous les vendredis

Au Sun City Motel
sur la plage de la 174e rue

\$229

1 semaine

\$329

2 semaines

Incluant transport par avion
logement sur base de chambre double
transferts

Acapulco

\$379.00

15 jours

\$279.00

7 jours

Avion, hôtel et transport



Mirabelle Tours Inc.

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant

Comté Laprairie JOL 1X0

632-5330 365-1847

Au tour de Bourassa d'être impliqué par René Gagnon

par GILLES CREVIER
(collaboration spéciale)

La liste des noms de figures dominantes du parti Libéral et du gouvernement du Québec, prononcés à l'enquête sur le crime organisé, s'allonge d'une audition à l'autre. Ainsi, après Jérôme Choquette, ministre de la Justice, Georges Tremblay, ex-ministre des Transports, Jacques Ducros, juge et organisateur libéral, et une dizaine d'autres, ce fut au tour du premier ministre Robert Bourassa de faire l'objet d'une conversation téléphonique entre le mafioso Frank D'Asti et l'ex-chef de cabinet de Pierre Laporte, René Gagnon.

Reprenant ses audiences mardi, la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) présidée par le juge Rhéal Brunet, a procédé à l'audition publique de trois conversations téléphoniques, tenues les 3 et 29 septembre 1970 et le 17 janvier 1971 entre D'Asti et Gagnon et enregistrées par la Sûreté du Québec, dans lesquelles plusieurs personnes sont impliquées, dont le premier ministre Bourassa plus particulièrement.

C'est dans la première conversation, après un appel de René Gagnon à Frank D'Asti, au Victoria Sporting Club de Longueuil, que l'ancien chef de cabinet, témoin à l'enquête, apprend au trafiquant de drogues qu'il a rencontré Me Gérard Beaudry et Albert Tanguay, attachés à la Régie des Alcools, pour discuter des problèmes auxquels fait face D'Asti (l'intervention régulière de la police dans ses différentes maisons de jeu). Me Beaudry prie alors Gagnon de venir le voir directement pour lui en parler. C'est ici que Gagnon déclare à D'Asti: "Je lui ai dit: On n'a pas été élus (les libéraux) pour faire le ménage dans les cabarets. On a été élus pour l'économique et pas pour autre chose."

Plus tard, Gagnon déclare à D'Asti que Beaudry et lui avaient vu le premier ministre Bourassa chacun de leur côté pour lui parler des problèmes dans les clubs. Selon Gagnon, il semble que le premier ministre Bourassa ait été frappé par ses arguments en faveur de D'Asti.

"J'ai dit à Robert qu'on n'avait pas été élus pour

dire aux gens que les cabarets étaient contrôlés à 30 pour cent par la pègre, explique Gagnon. On n'a pas été élus pour ça, mais pour l'économique".

Des pressions sur l'adjoint de Choquette

Dans le deuxième appel téléphonique de Gagnon à D'Asti, le 29 septembre 70, l'ex-chef de cabinet revient à la charge au sujet d'une autre nomination à l'escouade de la moralité pour le lieutenant Georges Descent, l'homme de la pègre qui pourrait limiter les descentes dans les cabarets et qu'on avait pu faire nommer à la tête de ce service à la Sûreté du Québec.

Gagnon déclare alors que l'adjoint du ministre de la Justice fait tout son possible en faveur de Descent, ce qui rassure D'Asti.

Depuis le début de son témoignage, Gagnon affirme ne pas se souvenir d'avoir effectué des démarches pour Georges Descent. Sa mémoire, infaillible par moment, est pleine de trous lorsque le procureur, Me Guy Dupré, aborde ce sujet.

Après l'adjoint, le ministre

La troisième conversation, celle du 17 janvier 1971, laisse entendre que Gagnon est intervenu auprès du ministre Jérôme Choquette alors que les descentes de la police se multiplient dans plusieurs clubs de la région de Montréal appartenant à des caïds de la pègre, dont Di Iorio et D'Asti.

Gagnon, dont l'appel est capté de chez lui par la police, annonce à D'Asti qu'il doit rencontrer le ministre Choquette et qu'il veut lui parler de Georges Descent. Il entend lui dire que D'Asti a beaucoup aidé le parti Libéral dans le comté de Chambly en 1970 et qu'il pourrait sans aucun doute être encore d'une très grande utilité lors des élections partielles déclenchées à la suite de la mort de Pierre Laporte.

"Vous êtes pas sortis du bois", lance D'Asti

"Tu crois qu'on est pas sortis du bois!", reprend Gagnon qui est d'accord sur les difficultés qui attendent le parti Libéral dans Chambly.

Cependant, Gagnon, encore une fois, dira aux commissaires qu'il ne se souvient pas d'en avoir parlé à Choquette.

Des promesses... des promesses

Interrogé mercredi sur le contenu des conversations, René Gagnon a affirmé que depuis le début, lui et Jean-Jacques Côté, le tavernier-organisateur libéral, avaient bluffé D'Asti et Nicola Di Iorio.

"Je n'avais pas le choix. J'avais trois solutions. La première: je faisais ce qu'ils me demandaient; la deuxième: je leur disais non; la troisième, celle que j'ai choisie: je leur faisais croire que j'intervenais en leur faveur. J'ai choisi cette dernière solution."

Par la suite, le procureur Dupré a tenté, mais en vain, de savoir du témoin si Di Iorio et D'Asti ne s'étaient pas lâchés à certain moment, voyant que rien n'aboutissait.

"Sans doute, a répliqué le témoin, mais je ne m'en souviens pas."

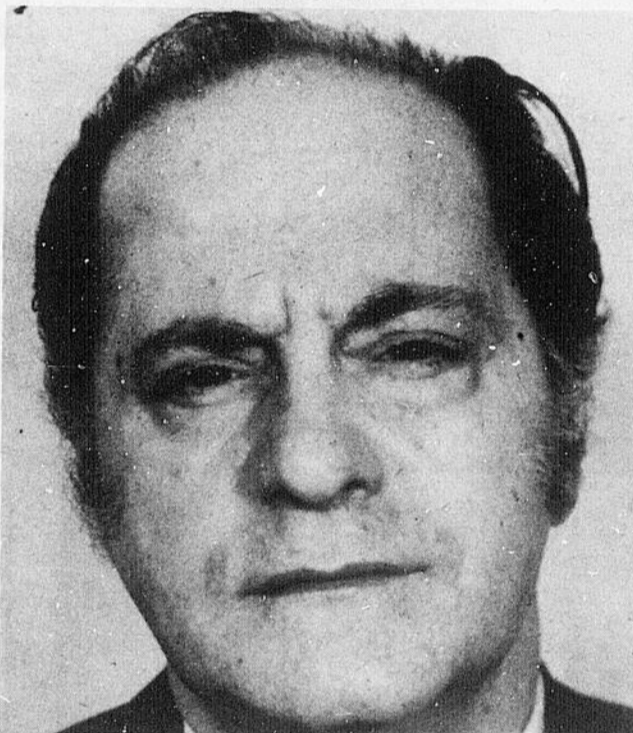
L'ex-chef de cabinet confesse cependant qu'il a accordé beaucoup trop d'espoir à "ces gens" et qu'il s'en repentira peut-être pendant longtemps. Mais pour le procureur Dupré et pour les commissaires c'était plus que de l'espoir qu'il entretenait, puisqu'il impliquait, selon ses dires, de hautes personnalités exemptes de tout reproche.

"J'ai pris énormément de risques à cette époque", a-t-il répliqué.

Pour les commissaires pourtant, ces promesses de Gagnon et D'Asti revêtent une extrême importance étant donné que celui qui les faisait n'était nul autre qu'un chef de cabinet.



RENE GAGNON: "J'ai dit à Robert..."



FRANK D'ASTI: "Vous êtes pas sorti du bois..."

Le limogeage de Me Pothier

Veut-on freiner l'enquête?

L'affaire Laporte, comme il convient maintenant d'appeler les relations de la pègre avec de hautes personnalités du parti Libéral et du gouvernement, pourrait bien ne pas être mise au jour, ce que beaucoup de gens impliqués souhaitent d'ailleurs, par suite du limogeage du procureur en chef de la CECO, Me Michel Pothier, et de la décision de deux autres procureurs solidaires de ce dernier.

En effet, mercredi dernier, à la reprise des auditions à l'enquête sur le crime organisé, Me Michel Pothier a reçu une lettre du juge Roger Gosselin, président de la Commission de police du Québec, l'informant de sa destitution. Le message, très laconique, ne comprenait que sept lignes environ, et ne donnait aucune raison au geste posé par la CPQ.

D'ailleurs, mercredi, en fin d'avant-midi, le procureur Michel Pothier a demandé aux commissaires un ajournement de l'enquête. La requête a été acceptée et les audiences ne reprendront que mardi prochain.

On reproche, semble-t-il, à Me Pothier sa façon de mener l'enquête dans l'affaire Laporte. Pourtant, la manière de procéder des procureurs ne laisse aucun doute sur leur intégrité et le sérieux qu'ils mettent à vouloir découvrir la vérité.

Depuis la reprise des audiences après la période des Fêtes, plusieurs noms sont sortis des conversations enregistrées entre Frank D'Asti, trafiquant de drogues, et chef de la pègre, et René Gagnon, ex-chef du cabinet de Pierre Laporte. Des noms comme ceux de Choquette, Bourassa, Ducros, Beaudry, etc. Des noms qui peuvent compromettre tout un gouvernement s'il était prouvé qu'ils ont aidé la pègre. Voilà une raison de freiner l'enquête sur le crime organisé et empêcher que d'autres personnalités ne viennent s'ajouter à celles déjà mentionnées.

M. Robert Bourassa peut déclarer qu'il n'est pas intervenu en tant que ministre de la Justice par intérim, mais rien ne le laisse croire. Ce limogeage de Me Pothier survenant le lendemain de l'audition d'une conversation au cours de laquelle on prononce son nom.

La tragédie de Pointe-à-la-Croix

Deux morts (encore) dues à un manque de sécurité

par Robert Lévesque

Lauzon Leblanc, 24 ans, et Léofred Bujold, 28 ans, sont morts le 4 janvier, écrasés sous près de trois tonnes de plaques de tôle. Ils travaillent à la construction d'une école à Pointe-à-la-Croix près de Restigouche, en Gaspésie. Les poutrelles d'acier qui servaient à soutenir ces plaques de tôles qui n'avaient pas été soudées.

L'entrepreneur sous-traitant, Atlantic Dry Kiln de Rimouski, refusait de faire souder ces poutrelles, pour accélérer les travaux. Depuis deux semaines, plus d'une vingtaine de travailleurs avaient refusé cet emploi à cause du manque de sécurité évident qui régnait sur le chantier. Leblanc et Bujold, habitant la région immédiate et étant sans travail depuis un certain temps, s'étaient engagés. Après leur mort, le propriétaire d'Atlantic Dry Kiln, M. Jean-Marie Leblanc, a conclu laconiquement: "Ils ont été imprudents". Et il a fait parvenir des fleurs aux familles.

Du bruit

La FTQ, depuis le 4 janvier, a mené une enquête sur ce que l'on considère déjà comme une autre tra-



JEAN-PAUL CAISSY, chargé de l'enquête de la FTQ sur la tragédie de Pointe-à-la-Croix: "On dira sans doute encore "mort accidentelle..."

(Photo Michel Elliott)

gédie du type de celle du Mont-Wright. Il y a eu un manque flagrant de sécurité sur ce chantier, et la compagnie Atlantic Dry Kiln est responsable de la mort de ces deux travailleurs: telle est la conclusion de M. Jean-Paul Caissy, du local 711 des mon-

(FTQ), qui a dirigé l'enquête sur place.

Une enquête du coroner doit avoir lieu sur cette "affaire", mais il est encore impossible d'en connaître la date. On prévoit déjà, à la FTQ, que cette enquête "fera du bruit" puisqu'on a l'intention de saisir l'opinion publique

des droits des travailleurs en matière de sécurité. Toutefois, le récent verdict du juge Roch Lefrançois, sur les 7 morts du Mont-Wright, laisse bien des gens perplexes dans les milieux syndicaux.

Selon Jean-Paul Caissy, il est à prévoir que cette enquête, si elle finit par avoir lieu, se terminera par un verdict de "mort accidentelle": "On est habitué à ça. Gilles Beaulieu, à Murdochville en 1971, avait fait une chute de 85 pieds sur un chantier de la Noranda Mines alors que la compagnie n'avait pas installé de filets de sécurité... Le juge avait dit "mort accidentelle". Même chose pour les 7 gars du Mont-Wright... Les morts se suivent et les normes de sécurité ne sont jamais améliorées."

Filets de sécurité

A Murdochville, en effet, aucune responsabilité criminelle n'avait été retenue contre les entrepreneurs après la chute mortelle de Gilles Beaulieu (20 ans), alors qu'il avait été prouvé qu'un rapport du ministère des Richesses naturelles, remis à la direction générale des Mi-

nes au moins trois semaines avant la tragédie, reprochait l'absence de filets de sécurité et d'échelles sur ce chantier.

A Pointe-à-la-Croix, c'est un peu la même chose. En décembre dernier, peu de temps avant la mort des deux jeunes travailleurs, des inspecteurs de la Commission de l'industrie de la construction (CIC) avaient visité le chantier de l'école. A leur retour, ils avouaient que "tout était correct, sauf le fait qu'on ne soudait pas les poutrelles d'acier qui devaient soutenir plusieurs tonnes de plaques de tôle sur lesquelles les travailleurs avaient à marcher". Ceci est écrit en noir sur blanc dans leur rapport.

Sauver du temps

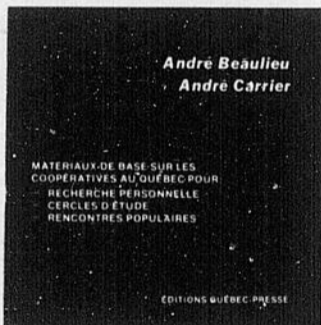
La compagnie Atlantic Dry Kiln, pour sauver du temps et faire plus de profits, selon M. Caissy, n'avait pas tenu compte de cela. Lauzon Leblanc et Léofred Bujold travaillaient sur le chantier depuis 15 jours lorsque le 4 janvier, à huit heures quinze du matin, une poutrelle s'est déplacée et les a projetés au sol (à seulement 12 pieds), entraînant avec eux les plaques de tôle.

Léofred Bujold, qui habitait Saint-Siméon, n'avait ni père ni mère. C'est lui qui payait les études de ses trois soeurs. Lauzon Leblanc, qui habitait Nouvelle, était fils unique. La Commission des accidents de travail a déboursé \$600 pour les funérailles de chacun.

Le travail a été interrompu durant deux jours, après l'accident, et depuis il a repris dans les mêmes conditions. Cinq travailleurs de l'extérieur (personne dans la région n'a accepté d'y travailler) font le travail de Leblanc et Bujold. On ne soude toujours pas les poutrelles. A Chandler, non loin de là, le 15 janvier, deux poutrelles étaient emportées par le vent sur un chantier du même genre où la même compagnie remplit un contrat. Heureusement, c'était la nuit, et personne ne travaillait à ce moment-là.

A Rimouski, le 11 janvier, des délégués du syndicat des monteuses d'acier de structure (FTQ) avaient rencontré le président d'Atlantic Dry Kiln pour lui demander de souder ces poutrelles d'acier. M. Jean-Marie Leblanc, depuis, n'a pas encore tenu compte de cette demande.

LA COOPÉRATION,
ÇA SE COMPREND



LA COOPÉRATION, ÇA SE COMPREND

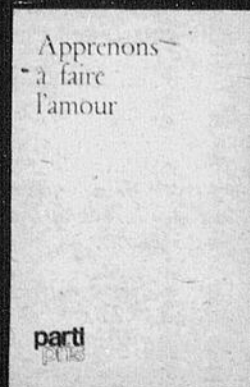
"En coopération, l'homme occupe
une place prépondérante"

\$2.75

en vente partout

ÉDITIONS
QUÉBEC-PRESSE

En vente partout



APPRENONS À FAIRE L'AMOUR

le petit livre blanc des couples heureux

\$1.50

Vient de paraître

parti
pris

C.P. 149
Station N
Montréal

Des Chinois moins "populaires" (2) Chinatown, Canadatown et Québectown: une petite autocritique à faire...



LE QUARTIER CHINOIS de Montréal... en voie de disparition?

(Photo Jules Nadeau)

par Jules Nadeau
(collaboration spéciale)
Le "Petit manuel d'histoire du Québec" de Léandre Bergeron et "La vie éjarrée... du sieur des Ormeaux..." de Jean-Robert Rémillard nous ont prouvé qu'on s'était fait raconter pas mal de peurs à la petite école. L'histoire des Chinois en Amérique aurait également besoin d'être bergeronnisée et rémillardisée.

C'est en 1848 que les Chinois sont apparus sur la côte de l'ouest des États-Unis pour profiter de la ruée vers l'or. Cette abondante main-d'œuvre (style "coolie") s'est ensuite acharnée à la construction du rail "A mari usque ad mare", chez l'oncle Sam et ici.

Vacances payées

Une bonne journée, des Américains ont décidé que les Chinois ne faisaient plus leur affaire. Et c'est là que les mets chinois sont nés: "spare ribs" aux lois racistes, arrosés de sauce "péril jaune". Le Canada, en bon suiveur (avec la Colombie très britannique en tête), n'a pas perdu une minute

pour créer sa petite Commission royale d'enquête pour étudier le "problème". Se fiant aux ragots absolument incroyables de ce rapport, dont un grand

Dans notre dernière édition, notre collaborateur Jules Nadeau faisait le bilan des deux années qu'il a passées comme enseignant à Hong Kong, colonie britannique à la frontière de la Chine populaire. Cette semaine, il nous parle des Chinois d'Amérique et, plus particulièrement, du Chinatown de Montréal.

nombre de "témoignages californiens", le gouvernement canadien a interdit l'immigration chinoise et japonaise.

Le plus drôle est que, pendant ce temps-là, en Chine, les E.-U. prônaient le "Open Door Policy". En un mot, les E.-U. allaient brailler à Londres, Paris, Berlin et Pékin pour que les méchants colonialistes européens ne découpent pas la Chine en

zones d'influence sans leur en laisser un morceau. Porte ouverte pour les Américains en Chine mais porte fermée pour les Chinois en Amérique!

Ce n'est qu'après la 2^{ème} guerre mondiale que le Canada a permis aux Chinois qui étaient restés coincés ici de faire venir des compatriotes et, plus tard, des parents. Aux E.-U., l'interdiction a duré jusqu'au président Kennedy.

Sainte-Enfance

A Montréal, en 1898, une caricature de la revue *Le Samedi* parlait déjà des buanderies de la rue Lagauchetière. La Sainte-Enfance nous invita ensuite à envoyer des dons en Asie et ailleurs. Certes, les missionnaires firent un travail de géant dans la Chine ancienne, mais ici, comment pouvions-nous respecter un peuple quand nous, les petits Québécois, nous achetions les petits Chinois pour 25 cents? Malheureusement, ce souvenir fait encore partie de notre folklore. Il est regrettable que nous n'ayons pas montré autant de générosité dans nos lois d'immigration.

La revue Bridge

A New York, la revue *Bridge*, lancée par des jeunes Américano-Chinois en 1971, lutte pour corriger ces erreurs historiques. Son directeur, Danny Yung, veut éliminer les stéréotypes asiatiques, la discrimination et tenter d'informer les Nord-Américains.

Les universités américaines ont lancé des cours et des séminaires portant sur les Chinatowniens. Nos départements de sciences politiques pourraient ouvrir le Québec à une minorité qui n'a pas toujours été la plus populaire.

Trois SOS du quartier chinois Du "riz sur la planche" pour Drapeau, Forget et Bourassa!

M. Drapeau

Depuis quelques années, le quartier chinois de Montréal a été isolé, grugé et diminué. La nouvelle Place Guy-Favreau (fédérale) enlèvera une autre tranche du gâteau. Cette fois-ci, ce ne seront pas seulement des taudis qui seront "vanhornisés" mais plutôt les églises, qui sont de véritables centres communautaires. Un quartier chinois, ça n'existe pas seulement pour les caméras japonaises des touristes. Il y a ceux qui y vivent. Ou qui y vivaient comme à Montréal.

Les trois leaders religieux, Paul Chan, Kenneth Ngai et Thomas Tou, sont en colère. Sans rien régler, le maire Drapeau a répété qu'il veut conserver SON Chinatown. C'est sa réponse à "Les Chi-

nois sont-ils des Québécois?" (Actualité, novembre 73). Avec Lucien Pan, qui est lui-même Chinois, nous y avons exprimé le désarroi du groupe ethnique face à ce problème.

M. Drapeau, à quoi leur servira un Chinatown "décapité"?

M. Forget

L'été dernier, quelques étudiants de McGill ont fondé le "Chinese Community Centre". Avec leur formation en service social, ils ont commencé à aider les immigrants récents et moins récents à profiter des services gouvernementaux existants.

Le centre était d'abord subventionné par Perspectives-Jeunesse. Anton Chow, un des représentants, m'a déclaré qu'il était urgent d'en-

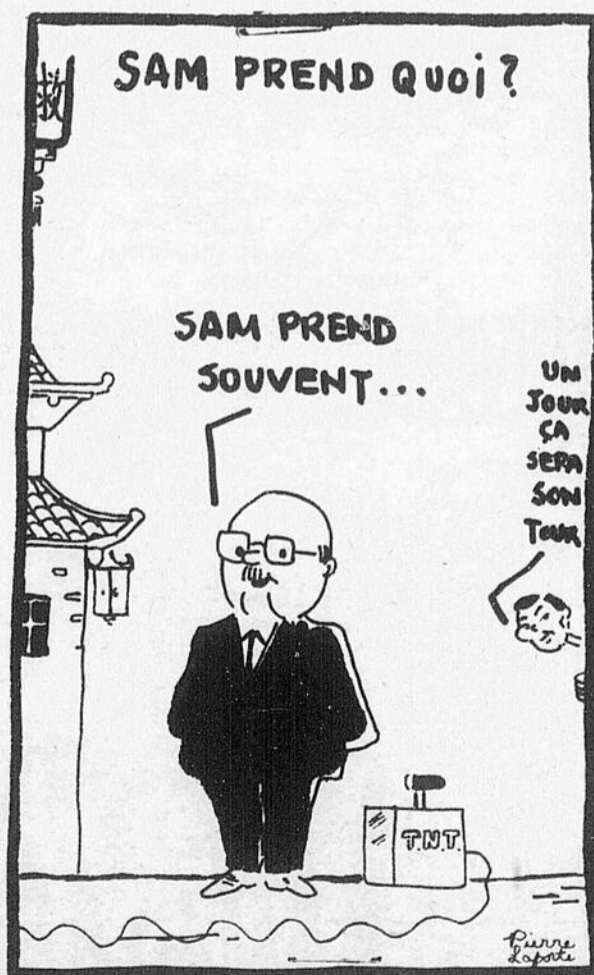
gager des permanents. Le bénévolat ne suffit pas.

M. Forget, votre ministère des Affaires sociales ne pourrait-il pas aider les Chinois à s'entraider?

M. Bourassa

Un des problèmes des Sino-Québécois est d'apprendre notre langue. Le ministère de l'Immigration travaille déjà dans ce sens. J'ai demandé à M. Hervé Major si son budget n'était pas un peu serré. Il a tout simplement rappelé l'intervention récente de Gérard Pelletier et a précisé: "Ce qu'il nous faut, c'est une politique des langues!".

M. Bourassa, le ministre de l'Immigration et les Chinois du Québec ne trouveront pas la réponse dans les "fortune cookies"...



QUEBEC-PRESSE
à domicile

381-9936

monde

L'assassinat au Chili d'un ressortissant argentin

Tension entre Buenos Aires et Santiago

Enhardie par ses premiers succès dans sa brutale répression contre le peuple chilien, la junte militaire au pouvoir à Santiago s'attaque maintenant à des ressortissants étrangers réfugiés dans des ambassades. On se rappelle que l'ambassadeur de Suède avait été sérieusement molesté il y a environ deux mois parce qu'il essayait de protéger une jeune Chilienne malade et dont le cas nécessitait une intervention chirurgicale rapide. Les gorilles de Santiago sont allés cette fois un peu plus loin en abattant à l'intérieur de l'ambassade d'Argentine, Sergio Leiva ainsi que sa compagne. Dans son bulletin no 8, l'Agence chilienne de contre-information (ACCI) fait le point sur cette affaire qui a provoqué une brusque tension diplomatique entre l'Argentine et le Chili.

BUENOS AIRES (ACCI). Les relations argentine-chiliennes ont atteint le degré culminant de tension depuis l'implantation du régime militaire au Chili. Le gouvernement de Buenos Aires a envoyé en effet à la junte militaire une lettre de protestation pour l'assassinat d'un couple argentin par la police chilienne. Le conflit a été déclaré quand les effectifs de la police chilienne ont tué le jeune couple qui se trouvait à l'intérieur de l'ambassade argentine à Santiago. La première version de la junte militaire chilienne a été de parler du "suicide" du jeune Argentin, Sergio Leiva (27 ans) et de sa compagne. Les autorités argentines, après les recherches de rigueur, ont rejeté cette version officielle et ont établi que les jeunes gens sont morts à cause de l'action de la police chilienne qui était à l'extérieur de l'ambassade. Leiva et sa compagne étaient sur le point de recevoir un sauf-conduit pour sortir du Chili, le lendemain du jour où ils ont été assassinés. La lettre de protestation du gouvernement argentin a été présentée le mardi 8 janvier, et au moment de la rédaction de cette dépêche on ne connaissait pas encore la réaction de la Junte militaire chilienne. Cependant, à Buenos Aires, les observateurs voient un signe de la gravité que les militaires eux-mêmes attribuent à ces événements dans le fait suivant: le sous-ministre des Affaires Extérieures du Chili, l'avocat de droite Enrique

Carvalho, a été forcé de démissionner, et il a été remplacé par le capitaine Claudio Collados.

Un prêt important

Les observateurs, soulignent l'importance que ces faits peuvent avoir au moment où l'Argentine avait autorisé un crédit de U.S. \$100,000,000.00, devant servir aux militaires chiliens à acheter de la "viande de boeuf, des aliments en général et des unités de transport". Ce crédit avait été obtenu par une mission de la Banque Centrale du Chili déléguée à Buenos Aires, avec à sa tête le général Eduardo Cano, lequel avait parlé de la situation précaire du Chili en matière d'alimentation. L'Argentine pourrait, selon les analystes, réviser sa politique en ce qui concerne ses relations commerciales avec le régime chilien, comme l'ont déjà fait plusieurs pays européens en suspendant leur aide ou leur appui au régime dictatorial, en signe de protestation contre les massacres, les fusillades, la torture et la répression dont sont victimes et le peuple chilien et les Latino-Américains résidant au Chili.

En quarantaine

D'autre part, un avion

le point

Un pas vers la reconnaissance d'Israël par les pays arabes

(P.J.M.) - L'accord sur le désengagement des forces israéliennes de la ligne de Suez ayant été signé à la mutuelle satisfaction du Caire et de Jérusalem, le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger s'est offert pour amener les Israéliens et les Syriens à s'entendre sur un compromis aussi avantageux. Le gouvernement de Mme Meir avait fait de la communication par Damas de la liste des soldats faits prisonniers sur les hauteurs du Golan, le préalable à toute prise de contact avec les Syriens. Autant qu'on le sache, cette liste n'a pas été encore communiquée et s'il faut en croire certaines rumeurs, tous les prisonniers israéliens auraient été mis

à mort en Syrie. On a peine à croire à une pareille information...

Un pas en avant

Quoi qu'il en soit, l'accord signé le 19 janvier dernier au kilomètre 101, s'il n'est pas la paix, constitue néanmoins un sérieux pas en avant vers la reconnaissance par les Arabes du "fait" israélien. Car que



YASSER ARAFAT: un certain sourire...

Khedaffi le veuille ou non, l'Egypte par son poids démographique et militaire est appelée à rester encore pour un certain temps, l'Etat-leader du monde arabe. Evidemment, un changement de pouvoir est toujours possible au Caire...

Et les Palestiniens? Le soufre de Yasser Arafat à la fin de ses entretiens avec Anouar El Sadate montre que l'organisation la plus représentative des nationalistes palestiniens semble être d'accord pour garder, tout au moins pour l'instant, une position expectative. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'est de la solution de la lancinante question palestinienne que dépendra la guerre ou la paix dans cette région du monde.

de la compagnie aérienne nationale chilienne, Lan-Chile qui transportait 110 membres de la Marine Chilienne à destination des Etats-Unis a fait une escale technique à Lima. Les marins étaient vêtus en civil et ont évité tout contact avec la presse locale en restant à l'écart dans une salle de l'aéroport. La non-utilisation de l'uniforme obéit à des mesures de sécurité ordonnées par la dictature militaire chilienne, à ses effectifs, à cause des mouvements de dégoût et des contre-manifestations dont plusieurs soldats avaient été l'objet au cours de missions à l'extérieur du pays.

L'Eglise et l'armée

Par ailleurs, l'Aumônier général des forces armées du Chili qui est passé par cette capitale avec comme destination Bogota (Colombie) a déclaré que l'Eglise Catholique de son pays était "fermement engagée" dans le processus de la prétendue "reconstruction du Chili". L'aumônier se rendait à une assemblée des aumôniers des armées latino-américaines, qui doit avoir lieu dans la capitale colombienne. L'assemblée doit débattre entre autres sujet, des relations armée-Eglise, thème très controversé depuis l'implantation de la dictature

militaire au Chili. La torture, et la mort de prêtres chiliens, (parmi eux un prêtre espagnol et un religieux qui servait de secrétaire au cardinal Silva Henriquez), la détention de dizaines d'autres prêtres progressistes, la persécution d'un groupe de "chrétiens pour le socialisme", et la répression lancée contre le peuple chilien en général ont rendu inacceptable pour de nombreux groupes de l'Eglise catholique universelle l'adhésion d'éléments de ce même clergé catholique comme Paul Hasbun à la junte militaire qui a ordonné des massacres et des exécutions.

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 44 ANS



CARREFOUR DES CROISIÈRES "TRAVELAIDE" 4454, ST-DENIS — MT-ROYAL

ESPAGNE FIESTA DEL SOL

à partir de:
1 semaine \$309.00
2 semaines \$377.00
3 semaines \$381.00
Transport aérien, logement, transferts, petit déjeuner, etc.

CROISIÈRES LE LUXE ET L'AMBIANCE, LE PLUS GRAND CHOIX, LES PLUS BEAUX BÂTEAUX

TRAVELAIDE a des spécialistes de croisière qui se font un plaisir de donner gracieusement des conseils. Ils connaissent tous les paquebots, les escales prévues et tous les tarifs. Ils sont en mesure de faire des réservations et de vous guider dans le choix de votre cabine.

ORIENT SPLENDEURS DE L'ORIENT

23 jours Voyage accompagné Départs
22 mars — 28 juin — 2 août
Japon — Thaïlande — Hong Kong — Hawaii — Singapour — Philippines
\$1985.00

ACAPULCO

SÉJOURS: 2 ET 3 SEMAINES
HÔTEL TROPICANO
Départs 26 janv.,
2, 9, 16 et 23 fév.,
2 et 9 mars
A partir de:
\$435.00
CP Air

PORTUGAL 27 JOURS

VOYAGE SPÉCIAL ACCOMPAGNÉ
Départ 17 février
Transport aérien TAP, transferts, logement en appartements avec cuisinette, taxes et services.
\$342.00

AMÉRIQUE DU SUD 22 JOURS, ACCOMPAGNÉ

DÉCOUVERTE D'UN CONTINENT
Pérou, Argentine, Uruguay, Paraguay, Brésil
DÉPART 1er MARS 1974
\$1,299.00

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE

1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL

861-7272

TRAVELAIDE — CENTRE-LAVAL

Sortie 6E autoroute

687-0880

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR

911 est, rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN

273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE

SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal

4454 St Denis angle Mt Royal
MÉTRO MT ROYAL

845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT

911 est rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN

273-7755

TRAVELAIDE-LONGUEUIL

1, place LONGUEUIL

679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m. — SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, À LAVAL ET LONGUEUIL: GRATUIT ET ILLIMITÉ.



LA CONFERENCE SUR L'ENERGIE

Le maillot de la présidence posé contre la nuque, le premier ministre Trudeau s'entretient avec le premier ministre québécois, Robert Bourassa, avant la reprise d'une conférence "nationale" qui n'aura servi, somme toute, qu'à prolonger le statu quo sans pour autant résoudre les problèmes de fond.

(Photo Michel Elliott)

Un sursis de deux mois qui ne règle rien

par Paul Terrien
envoyé spécial de Québec-Pressé

OTTAWA — La belle unanimité en faveur de "l'intérêt national" qui se manifeste invariablement lorsqu'une province, habituellement le Québec (sous les gouvernements précédents), exige des pouvoirs spéciaux, a fait défaut à la dernière conférence fédérale-provinciale. Les discussions ont porté, cette fois-là, sur des sommes d'argent importantes.

Les provinces de l'Ouest, tenant pour une rare fois le haut du pavé, ont embarrassé le gouvernement fédéral qui n'a pu imposer, en dernière heure de cette conférence sur l'énergie, qu'un compromis prolongeant le statu quo (extension du gel des prix du pétrole de l'Ouest) pour une soixantaine de jours. Ottawa s'engage aussi à éviter aux consommateurs du Québec et des Maritimes les prochaines hausses de prix du pétrole.

Une politique "nationale"

Le gouvernement central espère que d'ici l'expiration du délai, le premier avril, il aura pu amener les provinces à s'entendre sur une politique "nationale" de l'énergie. A cette date, les prix

du pétrole et du gaz naturel, en Alberta et en Saskatchewan, pourront s'élever considérablement, sans que les provinces démunies de ces ressources puissent profiter de revenus semblables. D'où leurs demandes de paiements de péréquation.

Dès le début de la conférence fédérale-provinciale, il était évident qu'Ottawa ne parviendrait pas à imposer un accord à long terme aux provinces. Les propositions du fédéral, exprimées par le ministre de l'Énergie Donald McDonald, n'ont servi qu'à provoquer le ressentiment de l'Est et de l'Ouest, dont les chefs de gouvernement ont dressé aussitôt le bilan de leurs griefs.

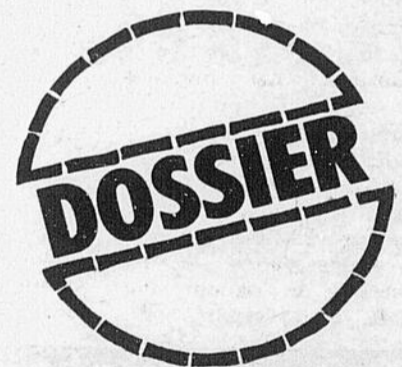
Le lendemain, la discussion a pris une tournure plus philosophique. Le premier ministre Trudeau, président de la conférence, ne semblait pas désireux d'exposer, devant les caméras de la télévision, des épisodes disgracieux pour "l'unité nationale". Après une matinée ainsi occupée en d'inoffensives discussions sur des vœux pieux, le premier ministre a convié ses collègues des provinces à un dîner privé où, en l'absence des délégations et surtout des journalistes, on a parlé d'autre chose que du rôti.

Compromis temporaire

Plus de trois heures plus tard, les premiers ministres provinciaux (dont certains n'ont pas caché que le repas ne s'était pas déroulé dans une atmosphère très propice à la digestion) ont repris brièvement leur place à la table des conférences, le temps d'écouter le premier ministre Trudeau résumer le compromis temporaire qui évitera aux consommateurs canadiens les hausses imminentes du prix du pétrole.

Les exclamations de victoire ont donc été rares à la fin des deux jours de la conférence. Seul le premier ministre Bourassa, dont les demandes ne risquaient pas de bouleverser beaucoup de choses, a affirmé qu'il avait réalisé "un gain spectaculaire"...

Ce "gain spectaculaire" est le versement, par Ottawa, de 240 millions aux compagnies privées qui importent et raffinent le pétrole au Québec et aux Maritimes, afin qu'elles ne transmettent pas aux consommateurs l'augmentation de 12 à 13 cents le baril qui touchera bientôt les importations des provinces de l'Est.



Un prix unique

C'est d'ailleurs l'imminence de cette augmentation qui a provoqué la réunion des premiers ministres canadiens, qui ont réussi à la conjurer, mais non à faire accepter de solutions à long terme au problème du prix du pétrole. On a accepté aussi le principe du prix unique pour l'Est et l'Ouest, qui s'appliquera le premier avril, mais dont le niveau ne peut encore être défini de façon précise.

Les résultats de 2 jours de rencontres entre les premiers ministres ne sont donc pas très spectaculaires. S'il fallait croire les avertissements dramatiques servis par M. Trudeau avant la conférence ("la conférence la plus importante depuis la Confédération", "une rencontre cruciale", etc.), il serait difficile de penser que le fédéralisme a été très rehaussé ces jours-ci dans l'esprit de toutes les provinces.

Sauf, exceptionnellement, dans le cas du Québec. Mal placé pour en demander beaucoup, il s'est satisfait du règlement temporaire concédé à Ottawa par les provinces de l'Ouest, nouveaux "enfants terribles" de la Confédération.

La conférence sur l'énergie

Les provinces
de l'Ouest, les
nouveaux "enfants
terribles" de la
Confédération
canadienne...

"What does the West want?"

OTTAWA. Le Canada, à la suite des augmentations considérables du prix mondial du pétrole, se retrouve dans une situation analogue à celle de l'ensemble de la planète. Il est divisé en deux camps: les producteurs et les consommateurs.

Il n'est donc pas surprenant que la conférence des premiers ministres se soit terminée dans une quasi-impasse, les "shieks" de l'Ouest (et surtout "l'Alberta séoudite") ne voulant pas renoncer aux nouveaux avantages qu'ils détiennent sur les consommateurs de l'Est.

Et si les "Westerners", lors des conférences fédérales-provinciales portant surtout sur la constitution,

demandaient invariablement, un peu agacés, "What does Quebec want"? ce sont aujourd'hui les Québécois qui voudraient bien savoir où veulent en venir les provinces de l'Ouest.

Chacune d'entre elles a exprimé, à l'ouverture de la conférence d'Ottawa, ce qu'elle tend obtenir de ses nouveaux pouvoirs de négociation.

Colombie-Britannique

La province la plus occidentale du Canada se décrit elle-même, en matière d'énergie, comme une province "moyenne": elle exporte plus de 60% de sa production de gaz naturel aux Etats-Unis et suffit à à subvenir à la moitié

de ses besoins en pétrole brut; elle possède par ailleurs d'importants gisements inexploités de charbon qui pourraient prendre de l'importance.

Contiguë à l'Alberta, la Colombie est donc bien placée pour déclarer magnanimement, comme l'a fait son premier ministre, Dave Barrett, lors de son discours d'ouverture:

"Notre province participe à cette conférence dans le but d'offrir son aide aux régions du Canada moins favorisées pour faire face à la crise actuelle."

Le premier ministre néo-démocrate n'a cependant pas manqué de dénoncer la timidité du gouver-

nement libéral vis-à-vis les compagnies. Il a déclaré: "Aucune raison ne justifie que les Canadiens aient à souffrir d'une crise de l'énergie, à moins que nos gouvernants ne faillissent à la tâche."

La Colombie a répété qu'elle est prête à céder les droits qu'elle détient sur le pétrole et le gaz naturel (en vertu de la constitution) si Ottawa s'engage à assumer le contrôle de toutes les réserves pétrolières et à se porter acquéreur des moyens de production, de transport, de traitement et de distribution du pétrole.

Autant demander la laïcisation du Vatican!

Nationaliser le pétrole et le gaz

OTTAWA - Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Dave Barrett, "très déçu" du résultat de la conférence fédérale-

provinciale sur l'énergie, a réclamé la nationalisation des ressources pétrolières et gazifères au Canada, à 80% entre les mains

de compagnies étrangères.

Le premier ministre social-démocrate a affirmé que c'était là "le

seul moyen" de permettre au Canada de contrôler ses sources d'énergie. Il a dénoncé les mesures temporaires adoptées par la conférence, qui ne font, selon lui, qu'accorder un "bref sursis" aux consommateurs.

Au cours de la conférence, M. Barrett, dont la suggestion de nationaliser les ressources énergétiques a été repoussée par tous les autres premiers ministres, s'est élevé contre les subventions accordées par le fédéral aux compagnies pétrolières pour qu'elles n'augmentent pas leurs prix.

Ottawa au service des compagnies

Le gouvernement fédéral, a dit M. Barrett, a défendu les intérêts des compagnies de pétrole lors de la rencontre des premiers ministres. Il a permis à l'entreprise privée de participer aux revenus découlant de la demande

accrue des ressources canadiennes. M. Barrett, qui a dit ne pas faire d'idéologie mais seulement examiner froidement une situation économique, a aussi demandé une enquête publique sur les taxes payées par les géants du pétrole.

"C'est un scandale", a-t-il lancé à un petit groupe de journalistes (les autres étant allés écouter le premier ministre Trudeau) au sujet des exemptions de taxes dont bénéficient ces compagnies multinationales.

Ces compagnies ne paient aux Etats-Unis aucune taxe sur les profits qu'elles réalisent au Canada et beaucoup d'entre elles ne paient aucune taxe au Canada, a expliqué M. Barrett. Il a dénoncé en particulier la compagnie Standard Oil of British Columbia (filiale de la Exxon américaine, la plus importante compagnie pétrolière du monde), qui

n'a payé aucun impôt de 1965 à 1971.

Standard Oil

M. Barrett a appris ce fait du ministre fédéral du Revenu lui-même, M. Robert Stanbury, qui a ensuite blâmé le premier ministre social-démocrate, par lettre, d'avoir dévoilé publiquement cet arrangement entre la Standard Oil et le gouvernement fédéral.

Seulement pour les années 1972 et 1973, la compagnie Standard Oil of B.C. (dont la compagnie-mère a été fondée par John Rockefeller) a évité de payer 10 millions de dollars de taxes.

Cet exemple, a ajouté M. Barrett, démontre que ce sont les petites gens qui portent le lourd fardeau de l'administration du Canada et non les grandes compagnies, qui en profitent le plus.

Au cours des 60 jours du délai fixé par la conférence fédérale-



LE PREMIER MINISTRE de la Colombie-Britannique, Dave Barrett, est un jovial que rien n'abat...pas même les déceptions ou les frustrations propres aux conférences fédérales-provinciales.

(Photo Michel Elliott)



ALLAN BLAKENEY: premier ministre néo-démocrate de la deuxième province productrice de pétrole.



PETER LOUGHEED: surnommé le "sheik", le premier ministre de l'Alberta, la province la plus riche en pétrole, entend vendre l'or noir au meilleur prix possible.



DAVE BARRETT: sa province, la Colombie-Britannique, se décrit elle-même, en matière d'énergie, comme une "province moyenne". (Photos Michel Elliott)

L'Alberta

Source de la quasi-totalité des ressources pétrolières et gazifères du Canada, l'Alberta entend naturellement utiliser ce

monopole au meilleur avantage possible.

Ceci suppose d'abord l'abolition du gel du prix du pétrole, que le premier ministre conservateur Peter

Lougheed considère comme contraire à l'esprit de la Confédération, les ressources naturelles appartenant aux provinces. M. Lougheed a aussi qualifié la taxe à l'exportation, que le gouvernement central a quand même réussi à prolonger, de "discriminatoire" puisqu'elle ne s'applique pas, par exemple, aux produits manufacturés ou aux exportations d'électricité.

M. Lougheed, qui voit la taxe sur l'exportation comme "un exemple de l'attitude d'Ottawa envers l'Ouest", réclame la possibilité de vendre son pétrole au meilleur prix possible, d'autant plus que les réserves albertaines seront épuisées d'ici 13 ans.

En plus de cette maximisation des profits, l'Alberta exige qu'en retour de ses livraisons à l'ensemble du Canada, le fédéral l'aide à diversifier son économie pour la rendre plus indépendante de la vente de richesses naturelles brutes.

Préférant négocier des avantages à long terme que de se plier aux besoins immédiats des autres provinces, l'Alberta veut améliorer le revenu de ses citoyens, qui est dans la moyenne des Canadiens et très inférieur à celui des Ontariens, qui bénéficient des ressources albertaines.

Au lieu de la taxe à l'exportation, l'Alberta hâte d'imposer des redevances pétrolières.

L'Alberta, donc, veut négocier des avantages à long terme et non se priver de revenus importants pour satisfaire les carences actuelles du Canada.

La Saskatchewan

L'autre province produc-

trice, plus pauvre que l'Alberta, la Saskatchewan, veut aussi se procurer des avantages permanents à la faveur de la pénurie de pétrole.

Son premier ministre, Allan Blakeney, exige en particulier la création, avec l'aide du fédéral, d'une industrie secondaire, la suppression des tarifs "discriminatoires" du transport ferroviaire (dont n'a même pas voulu parler M. Trudeau) et un appui à son industrie agricole en sérieuse difficulté.

Le gouvernement de la Saskatchewan, province où la population diminue en raison du chômage qui y sévit, veut aussi conserver le plus possible de pétrole (dont les réserves seront épuisées dans neuf ans) pour les utilisateurs de la province.

La Saskatchewan trouve, elle aussi, discriminatoire la taxe à l'exportation sur le pétrole. Pareille mesure ne s'applique pas, fait-elle remarquer, au prix du bois de construction ou des produits chimiques.

On voit donc que, chez les trois provinces possédant des ressources énergétiques, les principaux soucis sont de ne pas se laisser "traire" au profit des autres provinces plus fortunées qu'elle à certains égards. Elles veulent obtenir des garanties pour la diversification de leur économie afin qu'elles ne dépendent plus seulement de leur ressources primaires et obtenir le meilleur prix possible; ce que ne permettent ni le gel des prix ni la taxe à l'exportation, que le fédéral a quand même réussi à leur imposer jusqu'au premier avril.

Bourassa est ravi: il n'aura pas à hausser les taxes

Ottawa. Pour ceux qui n'auraient pas entendu les 2,000 derniers discours du premier ministre Bourassa, qu'ils sachent que les taxes n'ont pas augmenté au Québec depuis son élection!

En revenant à Ottawa, le premier ministre québécois avait un souci principal: ne pas être contraint d'annoncer lors de son prochain budget, à la fin de mars, une augmentation d'impôt à cause de la hausse du prix du pétrole.

Bourassa est ravi

M. Bourassa est donc reparti ravi de la conférence fédérale-provinciale, ayant obtenu l'assurance que le fédéral, au cours des deux prochains mois, versera environ \$200 millions aux importateurs québécois de pétrole. Cela a suffi pour lui faire répéter, dès la première journée de la conférence, que le fédéralisme s'avérait (encore une fois) fort "rentable".

Le premier ministre a aussi exprimé sa satisfaction, après la conférence, parce que le pétrole se vendra au même prix partout au Canada, après le premier avril, grâce à des subventions fédérales qui combleront l'écart entre le prix du pétrole de l'Ouest et celui que le Québec sera contraint d'importer, même après la construction d'un oléoduc jusqu'à Montréal.

Parité des prix

La délégation québécoise s'est d'autre part réjouie de l'accueil fait à sa proposition de créer un organisme intergouvernemental de planification dans le secteur énergétique, ce à quoi tout le monde semble avoir pensé...

Le Québec, comme les quatre provinces atlantiques, aurait souhaité que la parité du prix du pétrole soit appliquée dès le premier février, mais toutes s'estiment quand même fort satisfaites de n'avoir pas à annoncer un fardeau supplémentaire aux contribuables.

Ce qui résume bien le seul résultat de la dernière conférence fédérale-provinciale: un sursis de deux mois aux consommateurs, qui peut cependant sembler plus important lorsqu'on est un gouvernement minoritaire ou qu'on prépare un budget.

gaz - Dave Barrett

provinciale, M. Barrett tentera d'obtenir la convocation d'une enquête publique sur ces grandes compagnies pétrolières, largement représentées lors de la conférence. Il voudrait aussi que toutes les exportations de pétrole soient bloquées, durant cinq ans, et que le prix à l'exportation soit ensuite augmenté; qu'un office de mise en marché, comme il en existe un en Colombie-Britannique et maintenant en Alberta, soit créé au niveau fédéral pour contrôler les prix et les profits; que l'exemption d'impôt de tout citoyen soit portée à \$7,500.

Le prix du "gaz" à 0.85?

Convaincu de l'inefficacité des mesures adoptées la semaine dernière, le premier ministre (un ancien travailleur social) croit que le prix de l'essence pourra grimper à 75 ou 85 cents le gallon après le premier avril.

M. Barrett, pour éviter que les compagnies continuent ainsi de contrôler les prix, se dit prêt à céder au gouvernement fédéral le contrôle des ressources en pétrole et en gaz naturel de sa province, de même que la moitié des bénéfices recueillis par la Colombie (\$150 millions de dollars) depuis qu'elle a haussé le prix de ses exportations de gaz naturel, si le fédéral accède à sa demande de créer un Office de mise en marché.

A un journaliste qui le comparait à Salvador Allende et qui a rappelé les désordres survenus au Chili, M. Barrett a dit qu'il n'était nullement révolutionnaire de prendre le contrôle de ses propres ressources.

Lui-même se dit disposé à payer, pour nationaliser les compagnies pétrolières, "10 fois ce qu'elles ont payé en taxes en Colombie-Britannique".

La CFP, c'est quoi?

Québec-Presse Publi-Reportage

C'est quoi la Commission de formation professionnelle de la main d'oeuvre du Montréal métropolitain? En gros, la CFP s'occupe de la formation professionnelle des adultes de tous les secteurs d'activités de la région de Montréal aussi bien au niveau secondaire que régional.

Les objectifs de la CFP sont doubles: 1) permettre aux adultes d'exercer avec compétence un métier ou une profession et d'améliorer leur statut socio-professionnel 2) de procurer aux secteurs économiques de la région une main d'oeuvre qualifiée selon les besoins technologiques.

Composition

Les prérogatives assignées à la CFP ne peuvent être exercées rationnellement que par l'association des représentants des employeurs et des salariés à la coordination des programmes de formation

professionnelle des adultes.

La CFP est donc formée de personnes résidant dans la région desservie par elle à raison de quatre pour chaque comité consultatif régional dont deux sont désignés par les employeurs et deux par les salariés.

Les droits et pouvoirs de la Commission sont exercés par un Conseil d'administration composé de douze membres élus par l'assemblée générale à raison de six pour chacun des secteurs de l'industrie et des services dont trois par les employeurs et trois par les salariés pour les représenter respectivement.

En collaboration

Toute demande d'organisation de cours en formation professionnelle des adultes est acheminée à la CFP. Celle-ci s'informe auprès des Centres de main-d'oeuvre du Canada des inscriptions des adul-

tes intéressés à suivre ces cours et réalise la publicité nécessaire à informer adéquatement la population.

Avec le Ministère de l'éducation, la CFP définit les institutions d'enseignement les plus aptes à dispenser la formation requise pour permettre aux adultes d'acquérir le plus haut degré de connaissances et habiletés.

La formation est diffusée par les institutions agissant sous l'autorité du Ministère de l'éducation. C'est ce dernier ministère qui certifie les connaissances acquises alors que la certification de la qualification à exercer un métier ou une profession relève du Ministère du travail et de la main-d'oeuvre.

Cours à temps plein

Les Centres de Main-d'oeuvre du Canada sont



LA POPOTE ROULANTE: depuis déjà plus de 5 ans existe dans la région de Montréal un service d'aide aux gens âgés et aux malades qui porte un nom bien imagé: "La popote roulante". Il regroupe des bénévoles qui s'occupent de procurer des repas chauds à des personnes incapables, pour diverses raisons, de cuisiner elles-mêmes. L'an dernier, la "Popote roulante" a livré plus de 44,000 repas chauds. Il existe sur le territoire de Montréal 42 "Popotes roulantes" qui sont toutes rattachées au Service bénévole de Montréal, fondé en 1937.

(Photo Michel Elliott)

responsables de la sélection et de l'inscription des adultes aux cours à temps plein. C'est donc vers le Centre de Main-d'oeuvre du Canada que l'adulte dirigera sa demande d'admission.

Un nouveau venu dans un champ d'activité devra obligatoirement s'inscrire auprès du Centre de Main-d'oeuvre du Canada de sa localité à un cours à temps plein pour "débutant" puisque les cours à temps partiel sont exclusivement

réservés au perfectionnement des adultes oeuvrant déjà dans un champ d'activité connexe au cours requis. Certains cours à temps plein s'adressent à ceux qui recherchent un perfectionnement.

Cours à temps partiel

L'adulte intéressé à s'inscrire à un cours à temps partiel s'adresse, selon le niveau du cours, à la Commission scolaire,

au CEGEP ou à un autre organisme chargé de dispenser ce cours approuvé par le Ministère de l'éducation. L'inscription à ce cours de perfectionnement se fait au centre de formation de la commission scolaire, du CEGEP ou de l'organisme autorisé. Un cours à temps partiel comporte moins de vingt-quatre (24) heures de formation par semaine.

Allocations de formation

Est admissible aux allocations de formation versées par les Centres de main-d'oeuvre du Canada l'adulte qui suit un cours de formation professionnelle à temps plein (comportant plus de vingt-quatre (24) heures hebdomadaires de formation) auquel il a été inscrit par l'intermédiaire d'un fonctionnaire de la main-d'oeuvre canadienne.

Les allocations de formation sont de trois (3) types: il y a les allocations régulières, de base et additionnelle.

Frais d'inscription et de scolarité

Pour les cours de formation professionnelle à temps plein et à temps partiel ainsi que pour les cours de formation générale à temps plein, aucun frais d'inscription ou de scolarité n'est exigé du candidat par l'institution de formation si celui-ci satisfait aux critères d'admissibilité de son Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Les adultes non éligibles doivent s'adresser à l'institution de formation pour connaître le montant des frais de scolarité et, lorsque l'institution l'exige, celui des frais d'inscription.



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Organisme du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec
5350 rue Lafond, Montréal H1X 2X2 - Téléphone: 725-5221
en collaboration avec

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL (Service de l'éducation des adultes)
et les

CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

COURS À PLEIN TEMPS GRATUITS RÉMUNÉRÉS

CENTRE PROFESSIONNEL PARTHENAIS

Cours	Type	Debut	Durée (jours)
Techniques alimentaires			
Boucher coupe de viande	B	11 fév.74	75
Techniques de la construction			
Couvreur	B	11 fév.74	35
Cimentier applicateur	B	18 fév.74	25
Peintre tapissier	B	18 fév.74	70
Techniques hydrothermiques-électrotechniques			
Mécaniciens tôlier	B	18 fév.74	45
Soudure (gaz inerte)	B	18 fév.74	35
Soudure sur machine automatique	B	11 fév.74	25
Monteur (assembleur) spéc. électrotechnique	B	11 fév.74	45
Electricien (contremaître)	B	18 fév.74	30
Techniques du dessin - de la mécanique			
Lecture de plans (soudure)	B	18 fév.74	20
Mécanicien d'entretien de machines industrielles	B	11 fév.74	85
Techniques textiles			
Mécanicien de machine à coudre industrielle	B	11 fév.74	85
Techniques diverses			
Mécanicien d'optique (verre correcteur)	A	18 fév.74	70

* Type A - cours débutant
* Type B - cours de perfectionnement

INSCRIPTION: À VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: Centre Professionnel Parthenais
527-2121



SAMEDI 2 FEVRIER 1974 * 9.00-17.00 hrs
ÉCOLE SECONDAIRE ÉMILE NELLIGAN
4750 HENRI-JULIEN - MONTRÉAL
(MÉTRO LAURIER) * INSCRIPTION: \$2.00

COLLOQUE SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA PROMOTION COLLECTIVE

EXPERIENCES
DES MOUVEMENTS DE BASE
EN AMÉRIQUE LATINE
ET AU QUÉBEC

(AVEC LA COLLABORATION DE L'UNESCO)

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 31 JANVIER
À (514) 842-2766

GARDERIE POUR ENFANTS DE 2 À 5 ANS
DISPONIBLE - IL FAUT RÉSERVER

INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES
506 est RUE SAINTE-CATHERINE
SUITE 800 - MONTRÉAL

La CEQ doit-elle disparaître?

par Louis Gill

On discute, depuis quelque temps, dans le monde de l'enseignement, de la question du regroupement syndical des enseignants. On s'interroge sur les différentes formes possibles de regroupement, s'efforçant de rechercher la formule qui convienne le mieux aux enseignants et au mouvement syndical en général. Si on semble avoir atteint la quasi-unanimité sur le rejet de la forme corporative en faveur d'un véritable regroupement de type syndical, on est encore très loin d'une telle unanimité quant à la forme de ce regroupement.

Deux positions fondamentalement divergentes s'opposent en effet sur cette question: la première prône la formation d'une centrale indépendante devant regrouper l'ensemble des travailleurs de l'enseignement; la seconde s'oppose à une telle formule et prône le regroupement des enseignants avec les autres travailleurs, dans les centrales existantes. La première position, mieux connue dans le public que la deuxième, est défendue avec acharnement depuis environ deux ans par les dirigeants de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ). La deuxième position, défendue ici, n'a jusqu'à présent été officiellement identifiée à aucun organisme, même si elle trouve des appuis de plus en plus nombreux dans le mouvement syndical.

Les racines historiques du corporatisme

Le regroupement en corporation de la grande majorité des enseignants du Québec, ceux des niveaux élémentaire et secondaire, est lié à des circonstances historiques qui ont mis fin, en 1946, à dix ans de vie syndicale chez les enseignants, par l'adoption d'une loi gouvernementale: la loi corporative créant l'ancêtre de la CEQ, la Corporation des instituteurs catholiques (CIC). Les enseignants se trouvaient ainsi placés dans une situation où le pouvoir législatif les séparait du mouvement syndical auquel ils avaient pris une part active pendant dix ans, de 1936 à 1946. Depuis 1946 donc, les enseignants des niveaux élémentaire et secondaire, exerçant leur profession dans les commissions scolaires, ont hérité de cette loi corporative et ont été, par le fait même, isolés des autres travailleurs. L'anachronisme d'une telle situation, qui dure depuis près de 30 ans, rend urgente la demande d'abrogation de cette loi corporative qui prive plusieurs milliers d'enseignants de leur droit à une véritable syndicalisation. Les enseignants doivent se débarrasser de leurs structures corporatives et nul ne conteste cette nécessité.

Cet objectif n'est cependant qu'un prérequis à la mise en place d'un fonctionnement fondamentalement différent. On ne gagnerait rien si l'abrogation de la loi corporative ne fournissait pas l'occasion de bannir, une fois pour toutes, le corporatisme comme tel. A quoi cela servirait-il, en somme, de changer l'enveloppe si on devait conserver le même contenu? La formation éventuelle d'une centrale de l'enseignement appelée à regrouper tous les travailleurs de l'enseignement, et eux seuls, soulève précisément ces questions. Elle soulève également la question du fractionnement du mouvement syndical et de son influence sur l'unité des travailleurs. C'est par rapport à ces considérations d'une importance capitale que le "projet" de création d'une nouvelle centrale sera maintenant évalué.

Le "projet" de la CEQ

A son Congrès de novembre 1972, la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) se transformait officieusement en Centrale de

l'enseignement du Québec et se fixait comme objectif le regroupement de tous les travailleurs de l'enseignement, c'est-à-dire les enseignants, les employés de soutien et les professionnels, oeuvrant à tous les niveaux de l'enseignement.

(L.F.) - La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) doit-elle disparaître?

Au moment du passage de la CEQ du statut de corporation professionnelle à celui de la centrale syndicale, la question est posée dans un document d'une vingtaine de pages adopté officiellement, en fin de semaine dernière, par le bureau fédéral de la Fédération nationale des enseignants québécois (CSN).

Le document en question, qui sera diffusé bientôt sous la forme d'une brochure de travail dans les milieux de l'enseignement, a été préparé par l'ancien président du Syndicat des

de l'élémentaire à l'universitaire. A son Congrès des 15 et 16 décembre 1973, la CEQ adoptait des structures visant à favoriser la réalisation de cet objectif. Ce n'est pourtant, semble-t-il, qu'au printemps prochain que la CEQ demandera à l'Assemblée nationale l'abrogation de la loi corporative qui la constitue présentement et sa transformation officielle en centrale syndicale.

Maraudage

(...) Quelle position la future centrale adoptera-t-elle par rapport aux dizaines de milliers de travailleurs de l'enseignement qui ont choisi, sans contraintes, de s'unir aux autres travailleurs syndiqués à la CSN et à la FTQ? Essaiera-t-elle de les attirer chez elle, entrant ainsi dans une guerre de maraudage des plus traditionnelles? On voit mal comment elle pourrait l'éviter sans renoncer à sa vocation. En effet, comment pourrait-on justifier l'existence d'une centrale devant regrouper tous les travailleurs de l'enseignement si des dizaines de milliers d'entre eux n'en faisaient pas partie? Pourtant, les dirigeants de la CEQ se défendent bien de vouloir s'engager dans une telle voie et déclarent leur intention d'oeuvrer, à court terme, surtout auprès des travailleurs non encore syndiqués ou faisant partie d'associations ou de groupements indépendants. Mais ceux-ci sont en nombre limité, le taux de syndicalisation étant relativement élevé dans l'enseignement, et dans ses efforts pour les rejoindre, la CEQ ne sera pas seule: elle devra rivaliser ouvertement avec la CSN et la FTQ, comme elle le fait présentement, d'ailleurs, avec tous les risques de sabotage de l'unité du mouvement syndical que de telles situations entraînent.

D'ailleurs, ces priorités de recrutement auprès des non-syndiqués et des groupements indépendants ne sont, dans le programme de la CEQ, que des priorités à court terme. "A moyen terme et à long terme, les opérations à conduire devront l'être à l'intérieur même des possibilités prévues à cet effet au Code du travail..." (Voir le "Plan d'opération d'organisation syndicale" du conseil provincial de la CEQ, décembre 1973, page 6). En lisant cela, on ne peut s'empêcher de penser aux périodes légales de maraudage prévues dans le Code de travail. Quelles que soient les intentions déclarées des dirigeants de la CEQ, l'existence même de la future Centrale de l'enseignement est objectivement fondée sur le maraudage et entretient la division et le morcellement du mou-

vement syndical. Des gestes concrets ont d'ailleurs déjà été posés par les dirigeants de la CEQ avant même que celle-ci n'ait encore obtenu le statut juridique d'une centrale. (Exemple du collège Saint-Viateur à Outremont).

professeurs de l'Université du Québec à Montréal (CSN), Louis Gill, professeur de sciences économiques à l'UQAM.

La conclusion du texte est la suivante: face au regroupement des travailleurs de l'enseignement dans une centrale indépendante, la CEQ, il y a une autre option: celle d'un regroupement des enseignants avec les autres travailleurs dans une véritable centrale ouvrière.

On trouvera ci-dessous des extraits significatifs du document qui circulera bientôt dans les milieux de l'enseignement.

La solidarité des travailleurs

Tous conviendront de la nécessité de développer la solidarité entre les travailleurs et de travailler à construire l'unité du mouvement syndical, condition essentielle de sa force. Comment les enseignants, sur le point de se débarrasser du corporatisme, vont-ils participer à ce mouvement d'unification? Doivent-ils créer à cette fin une centrale distincte ou se joindre aux autres travailleurs déjà regroupés dans les centrales existantes? En somme, la construction d'un mouvement syndical uni passe-t-elle par son fractionnement ou n'exige-t-elle pas plutôt qu'on investisse, dès maintenant, toutes les énergies nécessaires à son unification? Voilà les questions que les enseignants doivent se poser. Voilà dans quels termes on doit analyser le projet de création d'une nouvelle centrale.

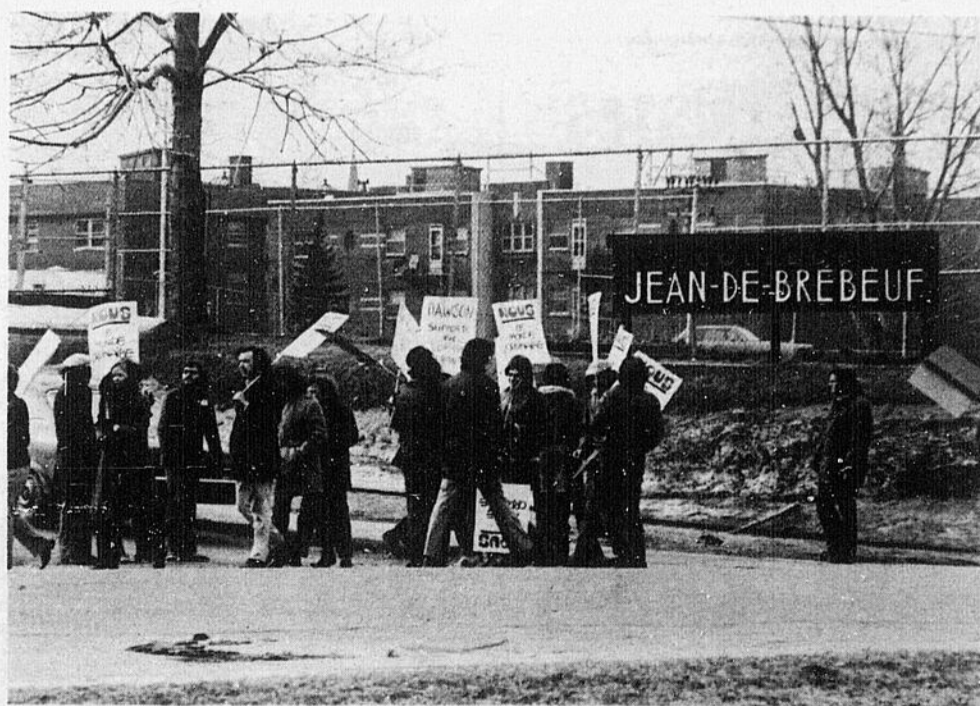
Cette question est d'autant plus importante que de nombreux enseignants (environ 6,000) ont déjà choisi de s'unir à d'autres travailleurs,

au sein d'une centrale polyvalente, et qu'en faisant ce choix ils ont résolument rompu avec l'isolationisme et ont déjà commencé à faire l'apprentissage de la solidarité avec les autres travailleurs, allant ainsi dans le sens de l'unification du mouvement syndical. Va-t-on maintenant inviter ces 6,000 enseignants à faire un retour en arrière, à mettre en veilleuse leur expérience de solidarité avec les autres travailleurs et à s'unir exclusivement avec leurs confrères de l'enseignement à l'intérieur d'une centrale unique de l'enseignement? Va-t-on s'efforcer de les convaincre qu'ils ont fait une erreur ou que c'était trop tôt et qu'ils doivent d'abord apprendre la solidarité entre eux, à l'intérieur de leur propre centrale, "avant d'essayer de donner des leçons de solidarité aux autres travailleurs", comme le proclament les dirigeants de la CEQ (Voir le numéro spécial de l'organe de la CEQ, "Ligne Directe", préparé à l'attention du Syndicat des professeurs de Ville de Laval, octobre 73, page 2). Une telle perspective est tout simplement insoutenable: comment peut-on disséquer de la sorte l'apprentissage de la solidarité?

La seule orientation logique

On doit, au contraire, encourager et renforcer un mouvement qui est déjà bien amorcé. Si de nombreux enseignants et l'écrasante majorité des autres travailleurs de l'enseignement sont déjà syndiqués dans les centrales existantes, il ne s'agit pas de les faire dévier de cette voie, mais plutôt de travailler résolument à ce que les autres, qui n'y sont pas encore, se joignent à eux au sein des centrales existantes. Voilà une perspective qui répond vraiment à l'objectif d'unification du mouvement syndical et il n'y est pas question d'un prérequis qui serait le morcellement de ce mouvement.

Voilà le rôle que les dirigeants de la CEQ pourraient et devraient jouer s'ils voulaient vraiment poursuivre cet objectif. La demande d'abrogation de la loi corporative devrait être, pour eux, l'occasion de mettre sur pied un vaste programme d'éducation et de sensibilisation ainsi que des structures transitoires visant à assurer le passage graduel de ses membres à la CSN et à la FTQ. La part la plus importante du travail serait à effectuer chez les enseignants qui, en plus de constituer une majorité numérique à la CEQ, ont aussi été les plus coupés du mouvement syndical à cause de la loi corporative(...)



AU COLLEGE JEAN DE BREBEUF à Montréal, les professeurs sont membres de la FTQ... Partout ailleurs, ils sont affiliés à la CEQ ou à la CSN...

(Photo Michel Elliott)

PUBLICISTE

TÂCHE:

Faire de la sollicitation publicitaire auprès d'entreprises susceptibles d'annoncer dans nos pages.

EXIGENCES:

- Vouloir fonctionner au sein d'une association coopérative;
- Avoir une certaine habitude des relations humaines;
- Posséder une automobile;

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Seront exposées sur rendez-vous.

Faire parvenir votre demande d'emploi au:

**Service de la Publicité
Québec-Presse
9670 rue Pélouquin
Montréal H2C 2J4**

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

requiert les services
d'un agent de développement
auprès des garderies populaires

Le travail

- Assurer la liaison et coordonner les relations entre les garderies populaires;
- Aider aux travaux du Comité de liaison des garderies populaires;
- Diffuser de l'information sur les garderies populaires, leurs besoins, leurs objectifs, etc.

Les qualifications

- 1- Solide implication au niveau des garderies populaires;
- 2- Connaissance pratique de leurs problèmes d'organisation et de fonctionnement;
- 3- Bonne connaissance des groupes populaires;
- 4- Capacité d'organisation et de travail en équipe.

ATTENTION:

Ce poste est **initialement** ouvert pour une période de trois (3) mois, tel que résolu lors de la dernière assemblée générale d'orientation du CDS.

Date limite du concours: le lundi 4 février 1974.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

**Le Directeur général
Conseil de Développement social
du Montréal Métropolitain
445, rue St-François-Xavier
Montréal H2Y 2T1**

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

requiert les services
d'un coordonnateur de l'information

Le travail

- A) Informer les groupes populaires de Montréal des objectifs et des ressources du CDS, de ses projets et de leur déroulement, ainsi que des moyens et possibilités de participation à la vie du CDS:
 - 1- en assurant la coordination de la publication du périodique du CDS;
 - 2- en assurant aux diverses publications du CDS une présentation et une formulation qui en fassent des documents accessibles et utiles.
- B) A la demande des groupes populaires, identifier des ressources et concevoir des projets susceptibles de les aider à répondre efficacement à leurs propres besoins d'information interne et externe.
- C) Favoriser au CDS un accès rapide et efficace aux mass media.

Qualifications

1. Expérience pratique du journalisme.
2. Solide connaissance des groupes populaires à Montréal.
3. Expérience souhaitable de travail ou de militantisme avec les groupes populaires.
4. Capacité de travailler en équipe.

Ce poste est **initialement** ouvert pour une période de huit (8) mois.

Date limite du concours: lundi 4 février 1974.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

**Le Directeur général
Conseil de Développement social
du Montréal métropolitain
445, rue St-François-Xavier
Montréal H2Y 2T1**

EMPLOIS

Responsable de la recherche et de l'éducation

POSTE:

- Le candidat auquel le poste sera attribué devra exécuter tous les travaux relatifs à la recherche dans les domaines de relations de travail, législations ouvrières et autres.
- Il devra également collaborer à l'établissement et au fonctionnement des divers services tels que:
 - programmes d'éducation syndicale,
 - édition d'un journal d'information.

EXIGENCES:

- Parfait bilingue.
- Détenteur d'un baccalauréat es arts ou autre diplôme universitaire pertinent.
- Expérience dans les domaines des recherches, mouvements ouvriers, relations de travail, etc...

TRAITEMENT:

- Salaire de \$10,550.00
- Allocations de frais d'automobile et essence.
- Fond de pension.
- Plan de bénéfices marginaux avantageux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**M. Aimé Gohier
président
Union des Employés de Service
Local 298 (FTQ)
1677 ouest rue Mont-Royal
Montréal**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE OUVERT

POSTE:

Directeur du Service des Ressources

ENDROIT:

Siège social à Hull

FONCTIONS:

- Coordonner, sur une base régionale, les admissions dans les Centres d'Accueil;
- Assurer la participation du C.S.S.D. au Comité d'admissions de chaque Centre d'Accueil;
- Participer à l'élaboration, la négociation et le renouvellement des contrats de services régissant la participation du C.S.S.D. au Comité d'admissions et la distribution des services sociaux dans les Centres d'Accueil;
- Assurer dans le cadre de ces contrats de services, la direction et la supervision professionnelle des praticiens oeuvrant à plein temps dans les Centres d'Accueil et assurer l'application et le respect des politiques et procédures administratives et professionnelles en vigueur au C.S.S.D.;
- Assurer l'exécution et le respect des ententes contractuelles et faire le lien continu entre la direction du C.S.S.D. et celle des Centres d'Accueil;
- Assurer la participation du C.S.S.O. à tous projets de développement de ses ressources.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme universitaire en service social
- Posséder quelques années d'expérience pertinente en service social

SALAIRE:

Selon l'échelle P-1 de la convention collective.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 9 FEVRIER 1974 AU:

**Directeur du Personnel
Centre de Services Sociaux de
l'Outaouais,
Case postale 577,
Hull, (P.Q.)**

**Dans la ville de Québec, femmes deman-
dées. Pour sollicitation par téléphone. Bon-
ne commission.**

Si intéressées: Guy Ouimet à 514-381-9936 (frais
renversés)

QUÉBEC-PRESSE

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE OUVERT

POSTE:

Superviseur

ENDROIT:

Mont-Laurier

FONCTIONS:

Superviser une équipe de praticiens affectés aux secteurs enfance et famille

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en service social
- Trois ans d'expérience en service social

SALAIRE:

Selon l'échelle P-1 de la convention collective

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 9 FEVRIER 1974 AU:

**Directeur du Personnel
Centre de Services Sociaux de
l'Outaouais,
Case postale 577,
Hull, (P.Q.)**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE OUVERT

POSTE:

Directeur du service social en milieu hospitalier.

ENDROIT:

Siège social à Hull

SOMMAIRE DES FONCTIONS:

Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des services sociaux en milieu hospitalier de l'Outaouais (Région no 7)

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en service social
- Quelques années d'expérience pertinente

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Prière de faire parvenir toute demande avant le 9 février 1974 au:

**Directeur du Personnel
Centre de Services Sociaux de
l'Outaouais,
Case postale 577,
Hull (P.Q.)**

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL (C.E.Q.)

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonctions:

- Sous l'autorité du Conseil d'administration et du président:
 - Dirige et coordonne l'ensemble des services de l'Alliance.
 - Anime l'équipe des permanents membres du secrétariat.
 - Voit à l'exécution des décisions des différents organismes de direction.
 - Prend les décisions nécessaires à établir les contrôles administratifs requis pour que les politiques définies par le Conseil d'administration et le Comité exécutif soient mises en application, que les objectifs visés soient atteints.
 - Supervise l'administration financière courante.
 - Dans le domaine de la gestion, le secrétaire général a pour fonction de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'administration générale de l'Alliance.
 - Avise et assiste le Conseil d'administration en ce qui a trait aux grands objectifs de l'Alliance, aux politiques à établir, programmes d'action (planification) et à la conduite générale de l'association.
 - Agit comme secrétaire de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité exécutif.
 - Participe à l'étude de certains comités.

Exigence particulière:

Expérience pertinente en gestion financière et en gestion de personnel.

Conditions de travail:

Salaire à négocier.

Date limite d'inscription:

Toute personne intéressée devra soumettre sa demande et son curriculum vitae, au plus tard le 31 janvier 1974 à:



**Robert Chagnon, président
Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue Saint-Hubert
Montréal H2J 2X1**

8 jours à AMSTERDAM (Hollande)

ça vous intéresse?



Il suffit de vous abonner!

AVANTAGES "MAISON", AMSTERDAM

Du 1er novembre 1973 au 31 mars 1974, chaque passager aura droit à une variété extraordinaire de bonis gratuits, tels que repas, excursions, cadeaux et prix réduits. Gracieuseté des Bureaux de Tourisme à Amsterdam, ces aubaines alléchantes vous sont offertes avec les Tours Evasion de KLM, comme suit:

1. L'usage gratuit d'une automobile de location pour une journée par personne, (tarif quotidien seulement) pour laquelle vous ne payez que l'essence et le tarif des kilomètres parcourus; par conséquent, deux personnes utilisant la même voiture, l'auront gratuitement pour deux jours;
2. Une excursion en bateau-mouche sur les canaux d'Amsterdam;
3. L'entrée gratuite et une consommation dans un cabaret en vogue d'Amsterdam;
4. L'entrée gratuite au musée Van Gogh, au musée Municipal et au musée Maritime;
5. L'usage gratuit d'un magnétophone portatif avec cassette décrivant une promenade à pied dans cette ville fascinante;
6. La visite gratuite d'un atelier de taille de diamants;
7. Une réduction de 50% sur le prix du tour de ville d'Amsterdam, ou de l'excursion aux villages typiques de Marken et de Volendam sur le Zuider Zee.

L'ESCAPADE GRANDES CAPITALES

8 jours à Amsterdam
(pour 2 personnes)

COMPREND

- le transport aérien par KLM en classe économique entre Montréal et Amsterdam;
- le transfert de l'aéroport d'Amsterdam au centre-ville;
- le logement pour 7 nuits en chambre avec salle de bains privée ou douche;
- petit déjeuner hollandais tous les jours;
- les avantages "maison", Amsterdam

**QUÉBEC-PRESSE VOUS OFFRE
\$200 POUR CE QU'IL VOUS
RESTERA À DÉFRAYER!**

CONDITIONS DU CONCOURS

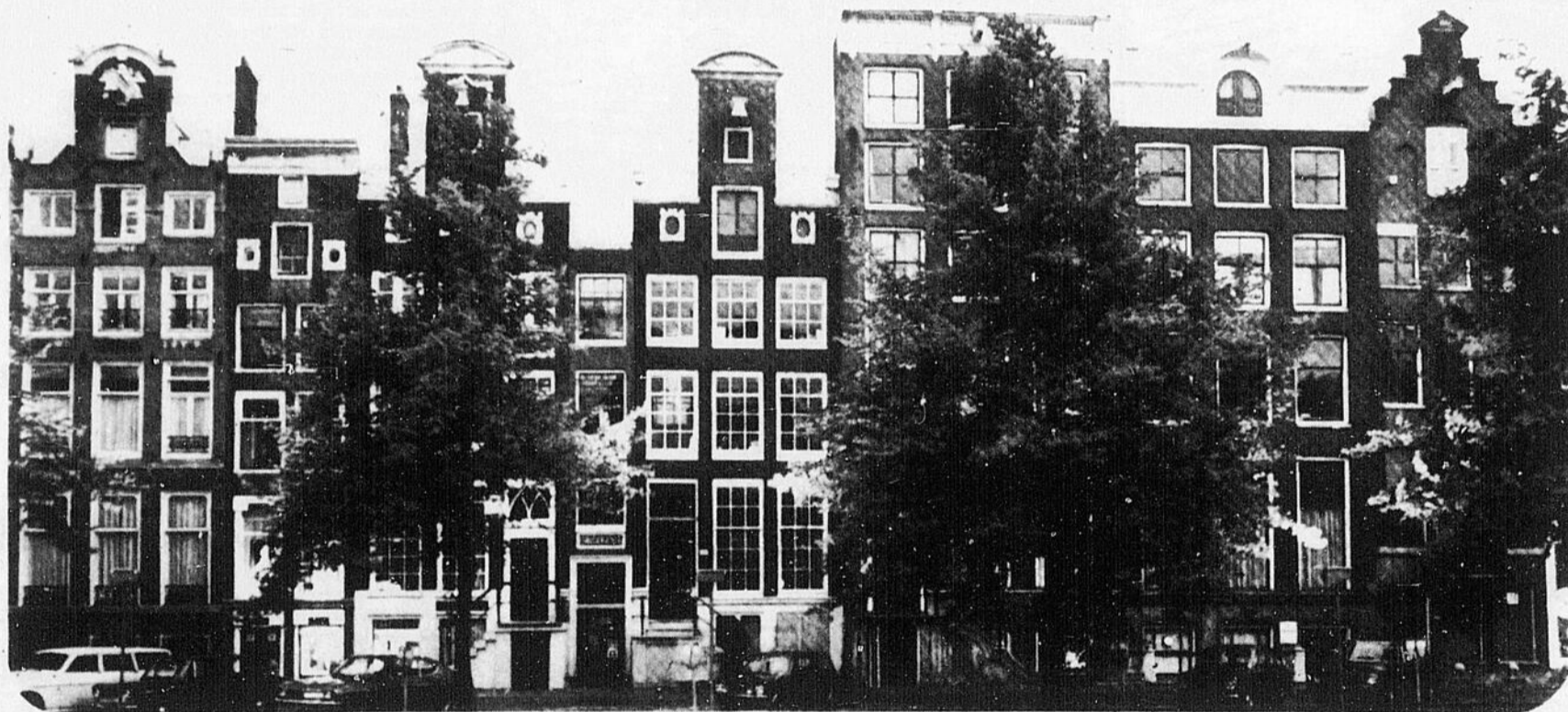
Vous nous faites parvenir un chèque ou mandat au montant de \$15 entre le 20 novembre 1973 et le 31 janvier 1974, pour un abonnement d'un an à QUÉBEC-PRESSE pour vous-même, un parent ou un ami!

Vous pouvez aussi abonner 3 personnes pour 4 mois (\$5.00 chacun) ou 2 personnes pour 6 mois (\$7.50 chacun).

Ce voyage est offert par:

MIRABELLE TOURS INC.

277 rue St-Pierre
St-Constant JOL 1X0
Cté de Laprairie, Qué.
Tél.: 365-1847.

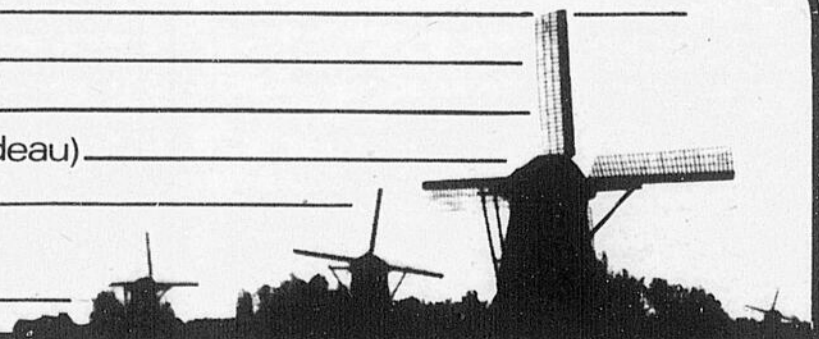


SI ÇA VOUS INTÉRESSE, retournez-nous la formule ci-contre détaillée, accompagnée d'un chèque ou mandat de \$15. à:

QUÉBEC-PRESSE
Service du Tirage 9670 ave Péloquin
Montréal H2C-2J4, Qué.

Le tirage aura lieu le 5 février 1974

NOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 NO. TEL. _____
 PAYÉ PAR (si c'est un cadeau) _____
 SIGNATURE _____



"Eux", une pièce où Bujold et Godin confondent théâtre et vie réelle

par Micheline Lachance

- Monsieur Arthur a besoin d'être dominé par une femme. Il a peur des femmes. Il est même sur le bord de ne pas les aimer. Je suis sûre qu'il a des problèmes sexuels.

- Je pense pas.

- Moi, je pense que oui. A cause de la mère qui revient sans cesse; c'est le symbole.

- Mais il y a des hommes qui sont ainsi et qui n'ont pas de problèmes. Et puis, tout le monde a des problèmes sexuels. Christ... je ne vais quand même pas raconter ma vie. (Un temps) Je ne sais pas

qui domine, elle ou lui.

- Si tu savais comme je ne voudrais pas être dominante.

Geneviève Bujold et Jacques Godin parlent d'eux. "Eux", ce sont bien sûr monsieur et madame Arthur, les personnages de la pièce d'Edouardo Manet, écrivain cubain, qu'ils présentent dès cette semaine au Théâtre du Nouveau Monde mais ce sont aussi deux comédiens qui s'interrogent entre deux répétitions. Depuis trois mois, ils répètent inlassablement pendant de longues heures, le jour, le soir, tard

dans la nuit. Aujourd'hui, quand ils parlent des personnages de la pièce, on ne sait plus très bien (et eux non plus, d'ailleurs) de qui il s'agit. De Monsieur et madame Arthur, ou de l'homme et de la femme qui les campent. L'expérience qu'ils vivent est dure: pendant deux heures et cinq minutes, monsieur et madame Arthur se font face sur la scène. Pas d'entracte, pas de répit. Ils s'aiment, se déchirent, se cherchent et se refusent. "Des fois ça pète, nous disent-ils, alors on s'engueule... ça se passe comme ça dans la vie. On ne peut pas toujours se dire qu'on s'aime!"

Un homme déraciné

C'est Geneviève Bujold qui, la première, a eu le coup de foudre pour la pièce d'Edouardo Manet. Il fallait à tout prix qu'elle devienne madame Arthur. Il fallait aussi que le metteur en scène soit Paul Buissonneau. Et ce que femme veut... Toujours est-il que Paul Buissonneau est lui aussi tombé amoureux de "Eux". A son tour, il a choisi Jacques Godin.

Il y a deux semaines, Paul Buissonneau a rencontré l'auteur, Edouardo Manet, à Paris. Il savait alors bien peu de choses de l'auteur, si ce n'est qu'il est né à La Havane en 1927, qu'il a enseigné l'expression corporelle au théâtre national de Cuba, qu'il a parcouru l'Europe, a réalisé quatre longs métrages, et qu'il est l'auteur de deux romans et d'une autre pièce de théâtre, "Les nonnes".

Ce n'est pourtant pas un inconnu qu'il rencontra à



Saint-Germain-des-prés mais un copain de toujours: "On s'est donné rendez-vous en face du café de Flore. Je l'ai reconnu tout de suite; il avait une veste de l'armée, des cheveux gris, des lunettes françaises."

"Manet" m'a semblé déraciné. Il demeure à Paris depuis 1960. Il voudrait montrer ses films en France, mais Cuba a refusé de laisser sortir ses films. Pourtant, à Cuba, il n'a pas d'histoires, pas de problèmes. Les Cubains le considèrent comme un homme important, un personnage. Lui, il n'a pas tellement envie de retourner là-bas. Ce qu'il veut, c'est former une troupe de théâtre à Paris, avec des jeunes de tous les pays. C'est difficile et il faut qu'il se démerde. En France, le théâtre subvention-

né, c'est la Comédie-Française. C'est peut-être parce que nous avons un peu les mêmes buts dans la vie qu'en si peu de temps nous sommes devenus des amis."

Toutes les femmes de sa vie

Edouardo Manet a écrit "Eux" à Paris. "Je pense qu'il était en pleine dépression nerveuse quand il a écrit sa pièce", reprend Paul Buissonneau.

"Eux", on l'a dit, c'est l'histoire d'un couple qui se détruit pour renaître, un couple en éternel recommencement. L'homme est aux prises avec des fantasmes. "Je pense que Manet a réuni dans son délire toutes les femmes qu'il a connues. Il invente à partir d'elles la femme parfaite. Et comme tous les hommes, il change d'idées; il

la veut tantôt comme ceci, tantôt comme cela. Et puis, il sublime l'amour."

Paul Buissonneau et Manet ont très peu parlé de la pièce. L'auteur s'est contenté de rassurer Buissonneau, l'invitant à bâtir la pièce à sa guise. Il a d'ailleurs fallu faire certaines adaptations, troquer le coq du rituel vaudou contre un bon vieux mouton québécois: "Manet n'est pas de ces auteurs français qui font une jaunisse si on a le malheur de bousculer une virgule."

A Paris, l'an dernier, le petit théâtre de l'Odéon a monté la pièce. Mais elle a été présentée sans décor, sans costume et, ce qui est pire, on l'a coupillée. Manet en fut très attristé. En ce moment, Paul Buissonneau et le TNM tentent de le faire venir à Montréal.

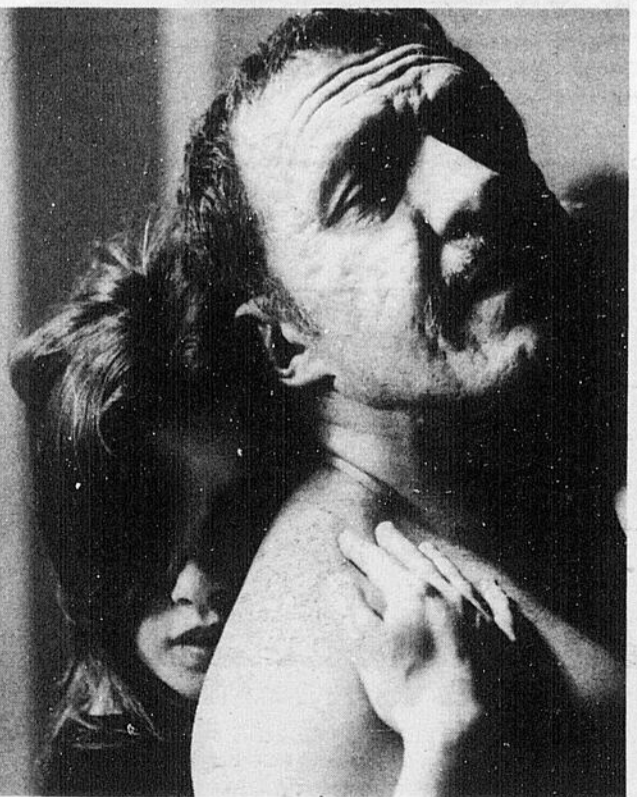
"O Pouvoir"

Manet a grandi à l'ombre de Batista. Son père était ministre sous le régime de Batista. Il a vécu entouré de servantes, des négresses cubaines. Le pouvoir est un mot qui a un sens profond chez lui.

Dans "Eux", les personnages chantent l'hymne au pouvoir. "On ne s'écrase jamais assez devant le Pouvoir", disent-ils. C'est le pouvoir qui empêche les hommes de commettre des fautes, qui montre la ligne droite, qui choisit leurs désirs, qui punit. "Nous sommes tes chiens, ajoutent-ils, tes bêtes de somme, tes vermines, tes vers de terre..."

Quand les personnages plient les genoux devant le pouvoir, baissent la tête, on imagine que la pièce est avant tout politique. Ce n'est pas l'avis du metteur en scène, ni des comédiens qui incarnent monsieur et madame Arthur: "Ce n'est absolument pas une pièce politique. Elle pourrait se passer n'importe où dans le monde. Le couple, c'est Adam et Eve, c'est Napoléon et Joséphine. La pièce raconte l'histoire banale de tous les couples" explique Paul Buissonneau.

Et le Pouvoir? "C'est celui qui existe entre deux êtres. Un homme et une femme qui veulent se dominer l'un l'autre, qui veulent toujours être deux et échapper à la médiocrité." A quelques jours du début des représentations, Geneviève Bujold et Jacques Godin ne savent toujours pas qui prend le pouvoir: monsieur ou madame Arthur.



livres

Les travailleurs québécois (1851-1896)

Quand la grève était une "aventure"...

par Louis Fournier

Des livres comme celui-ci* sont rarissimes au Québec et il convient de saluer l'équipe de chercheurs qui vient de le publier, si modeste se veuille-t-elle!

Voilà un ouvrage que liront quasiment comme un roman tous ceux que passionne l'histoire des travailleurs québécois, l'his-

toire de ces ouvriers anonymes et surexploités de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle dont les luttes - et les échecs, plus souvent qu'autrement - ont préparé le terrain au syndicalisme d'aujourd'hui.

Classe ouvrière

Non seulement décrit-on leurs premiers combats et leurs premières

grèves (167 arrêts de travail connus entre 1851 et 1896) mais aussi leur vie quotidienne, leurs conditions de travail à l'usine ou ailleurs, leurs quartiers et leurs villes, leur "culture ouvrière", bref la toile de fond sociale, économique et politique d'une époque pas si lointaine.

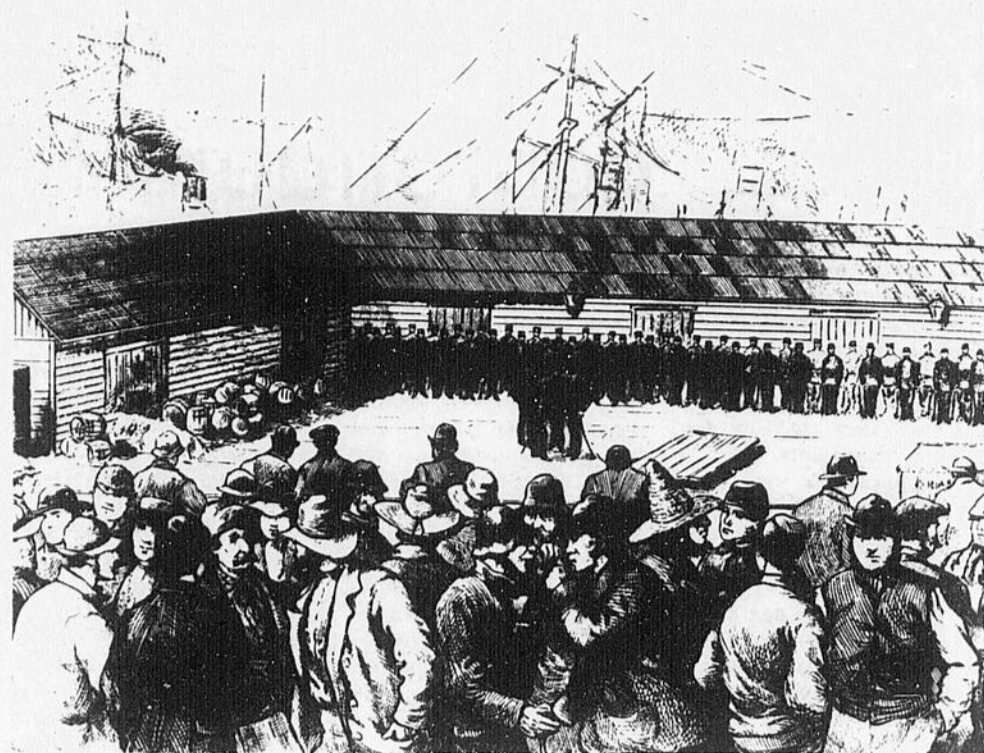
D'avantage qu'une pure description du mouvement ouvrier et des premiers cris du syndicalisme, c'est toute la naissance d'une classe sociale - la classe ouvrière québécoise - qu'on raconte dans ce livre attachant, depuis l'ère préindustrielle jusqu'à l'industrialisation galopante qui a transformé le Québec à partir des années 1870-80. En insistant sur les premières explosions d'une conscience de classe embryonnaire.

L'usine et le taudis

Le portrait qu'on garde en tête de ces premiers prolétaires tient en quelques lignes: "L'ouvrier est confiné à un univers très restreint. Il ne prend jamais de vacances car une journée de travail chômée est une journée sans pain. Ainsi s'écoule, entre l'usine et le taudis, sa vie monotone et abrutissante." Et dans cet univers, la taverne est "une façon d'oublier sa misère"...

Cet ouvrage pourrait bien être un "roman réaliste" mais c'est un livre d'histoire. Une histoire bien de chez nous. Celle des Québécois qui ont quitté la campagne (85% de la population était encore rurale en 1851) pour venir peupler, entre autres, l'Est de Montréal. A une époque où le quotidien La Presse, fondé en 1884, avait de "vives sympathies" pour la classe ouvrière...

Les auteurs rappellent avec raison que "les travaux d'importance sur l'histoire des travailleurs québécois au 19^{ème} siècle sont à peu près inexistant". Les historiens canadiens-anglais qui ont étudié le mouvement ouvrier de cette période (Coast, Logan, Lipton) n'ont pas vu les "traits spécifiques" du monde ou-



LA GREVE DES DEBARDEURS du port de Montréal en juillet 1877. Des cordons de policiers protègent les hangars...

(Gravure d'époque)

vrier au Québec. A tel point que "le premier apport original" sur cette question ne remonte qu'à 1966, avec l'étude de Desrosiers et Héroux (*Les travailleurs québécois et le syndicalisme*, rééditée par les PUQ en 1973).

Marxiste

Après avoir expliqué qu'ils perçoivent la classe ouvrière d'un point de vue marxiste, les auteurs se partagent diverses facettes de l'étude: les conditions de vie des travailleurs; le mouvement ouvrier et les premiers syndicats; les grèves et, enfin, les réactions (hostiles) de la hiérarchie catholique, de la bourgeoisie d'affaires et de la presse devant la montée ouvrière.

Ils en arrivent à la conclusion qu'au tournant du siècle, "la résistance de la bourgeoisie et du clergé à l'organisation des syndicats perd de son intensité; seule la grève reste encore à être digérée par nos élites"... Il faut dire que le syndicalisme québécois a alors adopté "la philosophie américaine du travail, issue des syndicats internationaux", perdant du coup tout "contenu révolutionnaire".

Il ne reste donc plus grand-chose des Chevaliers du travail ("première véritable fédération d'unions ouvrières"), qui comptent 12,000 membres au Québec à leur apogée, en 1886 - malgré les menaces d'excommunication! - et qui propagent les vertus de l'action politique ouvrière.

Les grèves

Au chapitre des grèves, Paul Larocque livre une analyse de l'instructif *Répertoire des grèves dans la province de Québec au 19^{ème} siècle*, un ouvrage auquel il a col-

laboré et qui fut publié en 1967 aux Presses des HEC. Il en ressort que de 1851 à 1896, les grèves - nombreuses dans le cuir, le bâtiment et chez les débardeurs - demeurent "une aventure". Elles tournent souvent à la violence et aux "émeutes" et se terminent par des défaites fracassantes et des congédiements en masse. Le syndicalisme tient encore une place "marginale" dans ces conflits. Sa "légalisation" au Canada ne remonte d'ailleurs qu'à 1872.

Toute cette période débouchera sur les "après luttes syndicales et politiques" d'avant la Première Guerre, décrites dans un prochain volume qu'on attend avec impatience.

Une collection

Ce premier ouvrage s'inscrit dans une collection publiée sous l'égide du *Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois* et dont le directeur est

Stanley B. Ryerson ("*Le capitalisme et la confédération*", éditions Parti Pris). Cette jeune collection a déjà lancé une bibliographie de près de 2,500 titres de livres et articles ("*Le monde ouvrier au Québec*"), fort précieuse pour les chercheurs mais peu utile au grand public.

Je formulerais un mi-gnon reproche aux auteurs de cette bibliographie, M.M. André Le Blanc et James Thwaites: que l'on n'ait pu inclure dans cette recension au moins quelques-uns des nombreux dossiers consacrés par QUEBEC-PRESSE à la condition et aux luttes des travailleurs québécois.

Les travailleurs québécois (1851-1896)

Ecrit en collaboration par Noël Bélanger, Jacques Bernier, Judith Burt, Fernand Harvey, Jean-Guy Lalande, Paul Larocque et Jacques Reuilhard.

Les Presses de l'Université du Québec (PUQ), Montréal 1973, 226 pages.



STANLEY B. RYERSON: directeur de la collection publiée sous l'égide du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois.

(Photo Michel Elliott)

SALLE RESNAIS POUR TOUS

... fort intéressant, habilement construit et soucieux d'authenticité. A voir. - LE SOLEIL

L'HOMME AU CERVEAU GREFFÉ
EASTMANCOLOR
Mathieu CARRIERE
Nicoletta MACHIAVELLI
Michel DUCHAUSSOY
un film réalisé par DENISE VALCROISE

6^{MOIS} POUR TOUS
Une oeuvre exceptionnelle JOURNAL DU DIMANCHE
Une vraie leçon de cinéma. L'EXPRESS

LA BONNE ANNEE
DE CLAUDE LELOUCH

★ Librairie ★
GYTENBERG

50% VENTE

DU 26 JAN. AU 2 FÉV. ★
3453 ST-DENIS 849-7696

NOUVEAUTES

Bibliographie descriptive descriptive

The law of the Sea of the Arctic
with Special Reference to Canada
par Donat Pharand
16 x 22 cm. XXIV 364 pages. 12 illustrations. Prix: \$15.00

La théologie kantienne
précritique
par Pierre Laberge
15 x 23 cm. 192 pages. Prix: \$4.50

En vente chez votre libraire et aux:
Editions de l'Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

"Je t'aime", de Pierre Ducepte

Rue des Pignons, à La Minerve...

par Robert Lévesque

Si l'on parvient à demeurer sur son siège jusqu'à la dernière image du film de Pierre Ducepte (ce qui est, en soi, un exploit), on verra jusqu'à quel point le cinéma québécois, grassement nourri par la SDICC, plonge à cent milles à l'heure dans la médiocrité la plus déprimante, dans la suffisance bébête, dans le règne du "tout est parfât". A ce point, on n'a jamais vu la bêtise étalée sur l'écran, l'absence de talent aussi évidente, le gaspillage de pellicule par des gens dont la seule ambition semble (du moins c'est ce qui paraît) nourrie par la facilité avec laquelle on peut maintenant voir son nom étalé sur une affiche.

Déprimant. Il n'y a pas d'autres mots pour qualifier ce film, "Je t'aime", qu'on a annoncé à grand renfort de publicité. Si, un instant, l'on a cru que l'on découvrirait en Pierre Ducepte (le réalisateur) un cinéaste qui a quelque chose à dire, une façon à lui d'aborder le cinéma, il faut maintenant en faire son deuil. Son film n'est qu'une vague imitation du cinéma mélo le plus traditionnel. S'il est québécois, c'est qu'il a été tourné ici, un point c'est tout.

Un pensum

Aidé d'Alex Pelletier et d'un Français fraîchement débarqué, Jean Salvy, Ducepte a pondu un scénario inqualifiable qui a toutes les apparences d'un pensum infligé à un étudiant qui suit un cours de cinéma uniquement pour compléter son nombre de crédits nécessaires pour "foutre le camp" du Cégep. Tous les clichés du cinéma "cucu" sont là, les symboles gros comme le bras, le découpage appliqué de celui qui ne sait pas ce qu'est, profondément, le cinéma.

Ducepte filme ce qui est nécessaire à l'histoire qu'il veut raconter, uniquement ce qui est nécessaire. Si l'on voit quelques images rapides des lieux (qui arrivent véritablement comme les commerciaux "seven-up" au cours d'une émission de télé), c'est qu'il faut justifier le fait qu'on soit allé tourner si loin à La Minerve. Son film n'est pas habitué de l'intérieur par ce qu'il essaie de raconter. C'est un découpage mécanique tout



JEAN DUCEPTE dans une scène de "Je t'aime": de la pellicule gaspillée...

en surface, d'une "histoire" qu'il faut à tout prix suivre.

Comme ces téléromans souvent stupides qui polluent notre télévision. En fait, pour bien situer "Je t'aime", on pourrait dire qu'il s'agit d'un long épisode de "Rue des Pignons" transporté à la campagne. Rien de plus. C'est sans doute l'expérience de Pierre Ducepte, acquise à la télévision, qui en est responsable. On ne peut que lui suggérer d'y retourner.

Des pions

Comme dans cette mauvaise télévision qui fleurit ici, le film de Ducepte est tout en superficialités. D'abord les lieux: on n'exploite pas du tout ce magnifique village de La Minerve où se déroule l'action. On montre à quelques reprises quelques maisons, mais c'est tout. On ne "sent" pas le village, élément si important dans ce genre d'histoire que Ducepte essaie maladroitement de raconter. Les personnages sont

réduits (emprisonnés pour ne pas dire empesés) à une seule idée chacun: un tel est voyeur, etc..., sans aucune subtilité. Comme des pions sur un jeu d'échec. Les animaux, dont on sent faiblement l'intention de Ducepte pour les intégrer à l'action, ne servent plus

qu'à souligner les symboles les plus gros qu'on ait vus depuis "Caïn" ou "La terre à boire".

Une seule chose demeure mystérieuse: pourquoi Jeanne Moreau, comédienne parmi les plus douées de sa génération sur le plan international, a accepté un tel scénario? Elle avait fait, bien sûr, quelques accrocs dans sa carrière (genre "La grande Catherine"), mais à ce point-là, jamais. La médiocrité ambiante, cependant, n'arrive pas à nous laisser indifférent durant quelques-unes de ses scènes (celle, entre autres, dans la cabane avec Jérôme). Elle domine alors de très haut le jeu exécrable de Roseline Hoffman et de Jean-René Ouellet, la composition très quelconque de Jean Ducepte. Seul Lionel Villeneuve donne un peu de consistance à son personnage.

Mal maquillés autant que mal dirigés, les comédiens de "Je t'aime" sont tous

cinéma

emportés par la vague d'ennui qui balaie, dès les premières scènes, ce mélodrame insolite qu'on s'empresse d'oublier. Le plus choquant, finalement, c'est de voir combien de scénarios sont refusés par la SDICC, combien de cinéastes ne trouvent pas de fonds, pendant

que l'on subventionne allégrement un tel ramassis de stupidité et de médiocrité.

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendriers?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

STUDIO A GRAND PRIX DU JURY CANNES/73 TOUS

L'INVITATION
UNE FÊTE FABULEUSE
DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
Sem.: 6.00, 7.55, 9.45
Dim.: 2.25, 4.10, 6.00, 7.55, 9.45

STUDIO A LES TOUS

DERNIÈRES FIANÇAILLES
DE J.P. LEFEBVRE
Sem.: 6.30, 8.15, 10.00 hrs
Dim.: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00 hrs
DERNIERS JOURS
Vieux Montréal
136 EST, ST-PAUL - 861-7863

HOBO/QUEBEC

entretien avec
michel beaulieu

illustrations
originales

poster
48 pages

.75¢



numéros 12/13

hobo québec c.p.464 Succ. Montréal H2L 4K4

.chroniques
régulières:
cinéma
théâtre
écritures
musiques
vie quotidienne

main basse

SONT FOUS
COMME DE LA
MARDE!



l'hebdo voyou

101

- La neige cette inconnue
- Un cratère «lunaire» en plein Québec
- Une vague odeur de pétrole
- À la recherche de nos ancêtres
- Trouver des remèdes aux médicaments

Dans l'édition de février 1974
du magazine QUEBEC SCIENCE

Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 / (418) 657-2426

LE QUEBEC

PRÉFACE
René LEVESQUE
Président
du Parti Québécois
Avant-propos
Claude RYAN
Directeur
du journal «Le Devoir»

L'AMÉRIQUE
LATINE

PRÉFACE
Miguel-Angel
ASTURIAS
Prix Nobel
de littérature 1968

L'histoire de la Liberté

Des pays
qui fabriquent
leur liberté

S'adresser à 9670, rue Pélouquin
Montréal H2C 2J4

Nom.
Adresse.
Ville.
Profession.

Le Ville-Emard Blues Band

Un phénomène qui devient une "grosse affaire"

par Michel Sabourin

Quand on est 19 dans un groupe, trois chanteurs et chanteuses, quatre ou cinq guitaristes, trois bassistes, deux pianistes, quand de surcroît on peut se diviser en deux ou trois sous-groupes, quand on fait de la musique à peu près aussi normalement qu'on mange, on est plus un phénomène qu'un groupe musical, au sens où on l'entend habituellement.

Un phénomène qui a d'ailleurs vite grandi. Le Ville-Emard Blues Band était, il n'y a pas bien longtemps, un orchestre pour le fun, une sorte de groupe de fin de semaine pour s'amuser. Aujourd'hui l'affaire est en train de devenir éminemment sérieuse. Un groupe capable, à deux mois d'intervalle, de remplir le Centre sportif de l'université (3,500 places) et le théâtre St-Denis (2,000 places), deux soirs d'affilée, un tel groupe est beaucoup plus qu'une partie de plaisir. C'est une affaire, et une grosse. Naguère club de quartier, aujourd'hui membre des ligues majeures. Avec gérant, publicistes, avocats, commanditaires. La grosse affaire, quoi...

Statut de vedette

Malgré leurs jeans, leur apparence freak, leur profession de foi du type "On veut rien savoir", les membres du Ville-Emard s'arrangent très bien de ce nou-

veau statut de vedette. De la même façon qu'ils vous diront aussi qu'ils ne veulent être la vedette de rien et qu'ils font de la musique pour s'amuser. Mais ils ont tous quitté les vedettes qu'ils accompagnaient (Charlebois, Dubois) parce qu'ils en avaient assez de jouer dans leur ombre.

Et au fond, c'est bien correct ainsi; parce qu'ils se foutent bien pour le moment des contradictions que peuvent leur prêter les autres. Et parce qu'ils ne font pas de la musique avec de la morale mais avec leur énergie vitale.

Les contradictions, ils n'en sont d'ailleurs pas à une près. Je suis par exemple convaincu qu'ils sont des Québécois pure laine dans le cœur et dans la tête. Ils s'affublent pourtant d'un nom anglais (vous pensez peut-être que ce nom est une joke, mais attendez qu'ils se lancent sur le marché américain: il leur sera alors bien utile...) et ils donnent souvent en spectacle l'apparence d'un groupe anglais puisqu'il arrive que leur "lead vocal" soit anglophone.

Québécois dans l'âme

Mais ils se foutent bien des étiquettes. Car ils se savent Québécois dans l'âme. Non, pas Québécois, c'est une autre étiquette. Ils sont eux-mêmes. Et c'est en les voyant qu'on se rend le mieux comp-

te de ce que cela signifie.

Etre soi-même, et être Québécois. C'est en les écoutant que je me suis demandé si la principale caractéristique des Qué-



L'une des voix du Ville-Emard Blues Band: Lise Cousineau

bécois n'était pas d'être des tripeux, comme on dit selon l'expression à la mode. Des gens qui font passer leur plaisir avant toute chose. Des gens qui préfèrent un party aux choses sérieuses.

N'ayez crainte. Je suis conscient des implications d'une telle affirmation. Et je vois venir les objections. Du style: "Si on est comme ça c'est parce qu'on est aliéné." Ou encore: "Ce n'est pas en se flattant la bedaine d'être ainsi qu'on va régler le problème de notre infériorité économique." Et au fond, j'espère bien qu'on ne le réglera jamais. Car si on est le peuple le moins riche d'Amérique du Nord, ça veut peut-être dire qu'on est encore le moins corrompu.

Cette réflexion nous ramène en droite ligne à notre "Ville-Emard". Combien de temps, maintenant qu'ils sont dans les ligues majeures réussiront-ils à demeurer corrects et "tripeux"?

Une commune musicale

Tels qu'ils sont actuellement, ils constituent un phénomène unique. Ils sont une véritable commune musicale, échantent leur énergie et leurs idées avec une facilité déconcertante et magnifique à voir. Il est arrivé souvent dans le monde, particulièrement au cours des dernières années

sur la côte ouest américaine, que des musiciens d'une même école s'assemblent et mettent en commun leurs ressources. Bien rarement cependant 19 musiciens se sont-ils réunis

lorsqu'ils se donnent la peine de composer leur musique, ils savent à un rare degré utiliser l'apport de chacun et donner un fini. L'autre soir, au Saint-Denis, ils ont créé 4 ou 5 chansons qui pourraient facilement leur ouvrir la porte des Etats-Unis.

Mais il y a plus que la musique. Il y a cet aspect tripeux dont je parlais plus tôt. Il y a l'immense énergie qu'ils dégagent. C'est un plaisir de les voir évoluer sur une scène, se remplacer, s'encourager et se laisser partir. Au Saint-Denis, vendredi soir, ils ont joué jusqu'à 4 heures du matin. Il est assez rare qu'un groupe épuise son public avant de s'épuiser lui-même. Bien sûr, le fait de jouer 4 heures de temps, n'est pas un événement en soi. Il y a là cependant un esprit qui restitue à la musique sa vraie dimension: celle d'un voyage, d'une fête collective. Tant qu'ils auront cette faculté, tant qu'ils ne se prendront pas pour d'autres, et qu'ils ne se mettront pas à donner un show, ils conserveront cette énergie bienfaisante.

Les écueils à venir

Mais en seront-ils toujours capables. Ils auront

bientôt à composer avec une célébrité grandissante, ils auront à acquérir la mentalité du "star-system". Sauront-ils résister aux querelles intérieures. Qu'arrivera-t-il quand il commencera à se créer certaines vedettes au sein du groupe, que la toune de Robidoux pognera plus que celle de St-Roch? Jalousie, envie, orgueil? Qu'arrivera-t-il lorsqu'ils n'auront plus le "kick" de se faire reconnaître comme le meilleur groupe québécois? Qu'arrivera-t-il lorsqu'ils seront riches. Deviendront-ils, comme tous les groupes, des straights à cheval sur l'argent et la gloire, incapables de retrouver l'esprit qui les anime actuellement. Si tel devait être le cas, il ne resterait alors plus grand-chose du Ville-Emard.

Ce seront là leurs véritables tests. Beaucoup plus sérieux que celui de la fin de semaine dernière. C'est là que nous verrons s'ils sont effectivement de grands musiciens, ou des enfants gâtés, qui se sont enflés la tête en contribuant aux succès des Charlebois, Dubois, Sanson et qui se seraient dit qu'il valait mieux se servir de leur talent pour alimenter leurs poches plutôt que celles des autres.

en coulisses

La Troupe de Théâtre Actuel du Québec qui a déjà présenté "Bonne fête Papa" de Jacqueline Barrette plus de 65 fois parcourt actuellement le Québec. Roger Garand, Guy Godin, Jacqueline Barrette et les autres seront au Centre culturel de la Cité de Vaudeuil les 8 et 9 février à 20h30. On en profitera pour souligner la parution du livre "Bonne fête Papa" qui vient d'être publié.

Jacques Godin et Jean Duceppe se retrouveront bientôt sur la scène du Trident à Québec où ils sont les vedettes d'une pièce de théâtre signée Antonine Maillet. On verra enfin, au théâtre, le mari de La Sagouine sous les traits de Jean Duceppe.

Les éditions de l'Homme ont publié récemment un livre abondamment illustré qui enseigne l'art de

fabriquer des bougies. Il explique les différentes manières de couler et de mouler des bougies.



JACQUELINE BARETTE et Roger Garand dans "Bonne fête papa".

Le Patriote en haut

présente UN PRINCE, MON JOUR VIENDRA

avec PAULE BAILLARGEON SUZANNE GARCEAU LUCE GUILBEAULT

du 9 janvier au 3 février à 20h30

UNE PRODUCTION DU GRAND CIRQUE ORDINAIRE

Reservations 521-6666 & 523-1131

1474 est. rue St-Catherine

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE **OUTREMONT**
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

<p>YVON DESCHAMPS</p> <p>22 23 fév. 8h 11h. \$1.99</p>	<p>CLAUDE LEVEILLEE</p> <p>6 avril 8h30 11h. \$1.99</p>
---	--

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

1974 AU QUÉBEC

VOUS ALLEZ VOIR... AU QUÉBEC, EN 74 CA SERA PAS PLUS DRÔLE QU'AILLEURS.



1973-74, au Québec, c'est l'année des grands départs... Loubier... Rémi Paul...

En fait, c'est tout l'Union nationale qui décampe...

Il y a eu aussi de grandes expulsions...



Gabriel Loubier quitte l'UN et la vie politique



Rémi Paul quitte la vie politique



Fabien Roy connaît le même sort que Samson



Le projet d'hippodrome dans l'île Notre-Dame



La United Aircraft obtient une injonction contre les syndiqués



La croissance diminuera et les prix grimperont



Garneau refuse de blâmer les sociétés de Toronto pour le boycottage des titres du Québec



Québec camoufle une hausse d'impôts



Le français langue de travail est dangereux selon un rapport à la commission Gendron



Energie: le PQ souligne l'impuissance de Québec



Encore une fois ce sera du Fédéralisme rampant.



Olga Korbut, un merveilleux produit de la technique soviétique. Elle n'a que 18 ans. Les gymnastes soviétiques accomplissent à 12 ans des performances que nos meilleurs gymnastes ne peuvent pas égaler.

Un voyage en Russie

"Pour voir ce qu'ils font que nous ne faisons pas"

-André Simard

par Pierre Terroux

"J'ai vu des petits gars travailler sur le cheval-arçons. C'était merveilleux. Sur le plan technique, ces garçons de 12 ans s'exécutaient comme de vrais champions. A 12 ans, ils accomplissaient des parties C et B. Ici, nous n'avons personne, même chez les plus vieux, capable d'en faire autant. Un seul Canadien, Bruce Medd, peut être classé dans cette catégorie".

C'est un André Simard, émerveillé par ce qu'il a vu en Union soviétique, qui nous raconte ainsi le voyage de 20 jours qu'il a effectué en décembre dernier dans ce pays qui domine la gymnastique artistique.

Mais Simard n'allait pas en Russie pour constater le brio des Soviétiques dans cette discipline. Il le savait déjà pour avoir participé aux Jeux de Munich en 1972 et aux championnats du monde en 66 et 70.

Entraîneur depuis les Jeux de Munich, Simard a effectué ce voyage pour aller observer les méthodes d'entraînement des Soviétiques. "Pour voir ce qu'ils font que nous ne faisons pas", dit-il.

"Sur le plan de la technique, continue-t-il, les Russes ne m'ont pas apporté beaucoup. Ce sont leurs procédés pédagogiques et l'organisation de leurs gymnases qui m'ont le plus étonné."

Tant au point de vue des procédés d'enseignement que des modes d'organisation et d'utilisation de leurs "espaces gymniques", c'est la faculté qu'ont les Soviétiques d'utiliser au maximum les moyens dont ils disposent et d'inventer ce qui leur manque qui l'a surpris.

"Souvent, dit-il, c'est bien peu de choses: une languette de cuir qu'on utilise pour attacher les mains du jeune gymnaste qui s'exerce à la barre fixe (barre qui effraie

plus d'un débutant); une barre fixe et des barres parallèles aux dimensions des jeunes; de vieux skis qu'on a coupés pour créer un fond souple pour des exercices au sol. Et leurs gymnases encore, rien d'éblouissant, pas de tape-à-l'oeil, du fonctionnel. Une douche pour eux c'est une douche. Par contre, on ne lésine pas sur les commodités."

"Ainsi, alors que chez nous les salles servent à plusieurs disciplines, en Russie des édifices entiers sont réservés pour la gymnastique artistique. Comme le Sport Internate, le Tséska, le Dynamo, le Spartak, le Locomotiv et bien d'autres que j'ai pu visiter à Moscou et à Lvov."

Les entraîneurs

Le rôle des entraîneurs là-bas est aussi bien différent du nôtre. Comme on le sait déjà sans doute, les entraîneurs sont des fonctionnaires gouvernementaux. Un entraîneur gagne environ \$272 par mois (185 roubles) et ne se consacre qu'à cette tâche.

Simard se dit chanceux d'avoir été embauché par le centre Immaculée-Conception; très peu de Québécois et de Canadiens jouissent d'un emploi à plein temps dans

ce domaine. Chez les Soviétiques, c'est monnaie courante.

Selon ce qu'il a appris là-bas, les entraîneurs russes ne sont pas forcément d'anciens gymnastes. "Après leur dixième année d'étude, les Russes peuvent s'inscrire à un cours d'entraîneurs en gymnastique d'une durée de trois ans. Ils n'étudient que ça et ce qui s'y rattache. Après ce cours, plus rien. Plus de stages, pas de recyclage. Seulement la pratique. J'aurais cru que les entraîneurs étaient plus suivis que ça", dit-il. Notons également qu'il se donne un cours semblable pour organisateurs

de gymnases.

On n'a pas là-bas "d'entraîneurs sandwichs", à la fois travailleur et administrateur.

Simard en a également profité pour établir des contacts avec plusieurs de ces entraîneurs. "Plusieurs parlent l'anglais et même le français. Quelques-uns m'ont reçu chez eux. Si j'y étais allé en touriste ou encore accompagné d'une forte délégation je n'aurais pas pu, je pense, établir des liens aussi étroits avec les entraîneurs. J'ai conversé avec plusieurs, j'ai fureté dans les gymnases et j'ai appris et compris des choses que personne n'aurait pu m'apprendre."



André Simard, entraîneur au centre Immaculée-Conception revient d'un voyage en Union Soviétique.

(Photo Yvan Poupart)

Un exemple de gymnase

Au Sport Internate de Moscou, tous les gymnastes qui s'y sont inscrits consacrent quatre heures par jour à leur entraînement. Ce centre gymnique, à l'instar des autres écoles soviétiques, préconise la mi-temps pédagogique.

La journée des jeunes gymnastes (7 à 12 ans) commence par un déjeuner servi vers 7 heures. A 8 heures, c'est l'entraînement en gymnase jusqu'à 11 heures 30 environ. Ensuite, c'est le dîner suivi de 4 heures de cours réguliers. Après le souper, on reprend pour une heure d'entraî-

nement environ avant de savourer un repos bien mérité.

Simard a cherché à savoir si de tels centres n'étaient réservés qu'à élite et si les jeunes gymnastes pouvaient librement s'y inscrire. "S'inscrit qui veut. Aucun gymnaste ne peut fréquenter ces centres sans le consentement de ses parents. Ils arrivent fréquemment, m'a-t-on expliqué, que des jeunes changent de gymnases. La plupart du temps, un entraîneur traîne au hasard de ses déplacements les gymnastes qu'il a pris en charge".

Les Chinois: puissance de demain

Pourquoi avoir voulu visiter l'Union soviétique et non pas le Japon, la République de Chine ou encore les Etats-Unis.

"Les Russes font autorité en matière de gymnastique artistique, d'expliquer Simard. Les Américains n'ont rien à nous apprendre en ce domaine. De plus la morphologie de nos gymnastes se rapproche plus de celle des Soviétiques que de celle des Chinois et des Japonais."

Soulignons pour le bénéfice des lecteurs, peu familiers comme nous avec les "puissances" de la gymnastique,

que l'URSS domine largement chez les femmes tandis que le Japon en fait autant chez les hommes. L'Allemagne de l'Est et la République de Chine sont de sérieux aspirants, peuvent dire.

Les Chinois et les Japonais "chaufferont" éventuellement les Russes, qui ont déjà commencé à réagir. Les Montréalais, qui ont été étonnés par les gymnastes chinois lors de leur visite en juin dernier, doivent savoir que chez Mao on compte trois ou quatre gymnastes de valeur égale, sinon supérieure, à l'extraordinaire Tsé Ian

Tsung qui avait littéralement volé le spectacle.

Le Japon, la République de Chine et l'Allemagne de l'Est sont d'ailleurs les trois pays qu'il entend visiter un jour. Cette fois-ci, il a joui de l'aide financière du centre Immaculée-Conception et de la Fondation O'Keefe. La Fédération de gymnastique, à qui il n'avait demandé qu'une simple lettre de recommandation pour faciliter l'accès à la bourse de la fondation O'Keefe, n'a pas répondu. Ce sera peut-être pour la prochaine fois.

les entretiens du loup repu

Aucune consultation encore La loi-cadre des parcs et réserves

La semaine dernière, nous avons repassé la situation désastreuse qui s'est produite sur la rivière Ste-Anne, une rivière à saumon considérée comme telle par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à cause du bris d'un barrage retenant un bassin de sédimentation, le tout à l'intérieur du parc de la Gaspésie. Il est évident que, si la mine n'avait pas pu exploiter un filon à l'intérieur du parc, cet accident ne se serait pas produit.

Cette situation démontre bien l'urgence d'une législation sévère concernant l'inviolabilité et l'intégrité territoriale des parcs et réserves du Québec ce qui devait nous être fourni par une "loi cadre" émanant du Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche.

Le Comité inter-ministériel

Il n'y a pas tellement longtemps, on annonçait à grand renfort de publicité la formation d'un comité

interministériel (fort à la mode de ce temps-ci) où devaient être réunis les responsables de trois ministères: Tourisme Chasse et Pêche, Richesses naturelles, Terres et Forêts, ainsi que des représentants du ministère vedette du moment, l'Environnement, dirigé par M. Goldbloom.

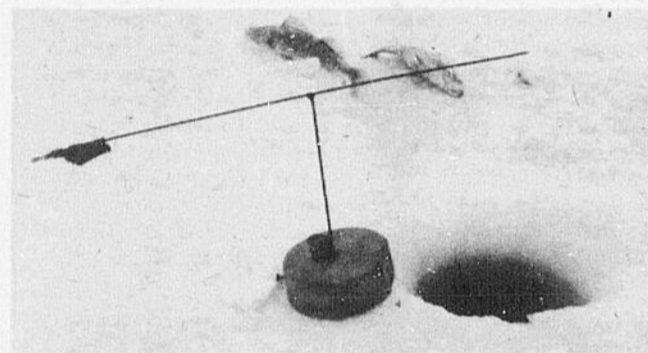
En plus de ces 4 groupes d'employés du gouvernement, le comité interministériel devait s'organiser pour consulter les contribuables les plus susceptibles d'utiliser les parcs et réserves du Québec, en plus des organismes qui auraient aimé se prononcer sur le sujet. Chasseurs et pêcheurs, naturalistes, spécialistes du plein air devaient, en principe pouvoir apporter mémoires et opinions lors de réunions publiques.

L'intention du gouvernement de consulter le public est sérieusement mise en doute, car à ce que je sache, aucune réunion publique n'a encore eu lieu et aucun organisme privé n'a été consulté.

Il en résultera donc que la fameuse loi-cadre sera fabriquée de toute pièce par des fonctionnaires, dont je ne méstime pas la compétence, mais qui auront eu à travailler obscurément derrière leur pupitre et probablement sous vapeur.

De deux choses l'une: ou le gouvernement veut doter nos parcs et réserves d'une loi-cadre qui en assurera vraiment la protection, l'inviolabilité et l'intégrité; ou il veut encore une fois noyer le poisson avec une législation timorée et insuffisante où les parcs et réserves comme nos cours d'eau et nos forêts ne seront protégés que sur le papier. Dans le premier cas, je ne vois pas pourquoi le gouvernement, si fort soit-il en chambre, n'a pas consulté le public pour se sentir appuyé dans ses décisions. Dans le second cas, les batailles menées par les organismes tels que la Fédération québécoise de la Faune devront être reprises jusqu'à ce que les principes énoncés par cette dernière concernant les parcs et réserves entrent en vigueur grâce à une législation appropriée, c'est-à-dire respecter leur inviolabilité, leur protection et leur intégrité territoriale.

Micheline Roy
Tracy



La pêche d'hiver bas son plein sur tous les plans d'eau de la région métropolitaine, quoique l'ouverture ait été retardée à cause de la mauvaise température. Perchaudes, brochets et dorés mordent bien et devaient le faire encore mieux à mesure que la saison avancera.

Pour ceux qui désirent augmenter sérieusement leurs prises, surtout de dorés, voici une brimbale infallible pour y réussir. Elle joint la sensibilité de la "baleine de parapluie" à la souplesse du monofilament. La moindre touche y est apparente et permet de capturer les poissons qui "tètent" les ménés.

lecteurs

Les filles ont droit aux arénas comme les garçons!

Tracy, 15 janvier '74
Monsieur Pierre Terroux,
Québec-Presse,
Montréal
Monsieur,

Votre article au sujet du droit aux arénas (13 janvier) est des plus justes. C'est un fait à déplorer partout dans la province; et dans les petites villes, la situation est encore plus injuste car il y a des groupes importants de la société qui sont encore plus défavorisés. Les adultes et les petites filles.

Ici, dans la région de Sorel-Tracy (30,000 habitants), nous possédons 2 arénas; croyez-le ou non, une offre 1 1/2 heure de patinage libre par semaine et ceci de 16 1/2 heures à 18 heures; l'autre, plus généreuse, ouvre sa glace au grand public 4 heures

par semaine aux mêmes heures. C'est pratiquement impossible de faire du patinage en famille. Y a-t-il beaucoup de parents disponibles à ces heures? On se rend alors aux patinoires extérieures dans les cours d'école; encore là 4 fois sur 5 on se fait déloger par les équipes de hockey. Reste pour nous un coin de la cour d'école qu'on a bien voulu déblayer et arroser sommairement, pour que l'on puisse pratiquer ce sport qu'on dit bien de chez nous et à la portée de tous...

Nos fillettes et nous aussi parents devrions avoir autant droit à l'accès des arénas et glaces extérieures que les garçons. Qu'en pensez-vous?

Le cahier olympique

Les 110 mètres haies

Technique

par José Sant

La course de haies demande une très grande concentration tant à l'entraînement, où il faut automatiser un nombre incroyable de détails techniques, qu'en compétition où il faut lutter contre la décélération.

Le spécialiste des haies hautes est grand en général, sec, aux masses musculaires puissantes, notamment les ischio-jambiers très développés. D'apparence physique beaucoup plus raffinée dans son ensemble que le sprinteur car plus souple.

La souplesse est importante, elle va de pair avec la coordination. Le professeur Calvesi, dont le langage est très imagé dit: "Le corps de l'athlète qui court les haies est comme un orchestre dont tous les instruments jouent en accord parfait. Si un seul d'entre eux accélère son rythme, l'exécution de l'oeuvre toute entière s'en ressent."

Une bonne performance découle des 5 principes de base suivants:

Le départ: La distance à parcourir du départ à la première haie doit être de huit foulées. En effet, le départ en 7 foulées impose une rupture de rythme sur la première haie et il est extrêmement difficile de retrouver plus loin l'har-

monie qui convient.

L'attaque de la haie: Le pied d'appel est placé loin de la haie, plus de 2,25 m. La haie est attaquée par le genou d'abord. Les bras conservent le synchronisme de la course, le bras libre fléchit normalement et ne doit pas être tendu vers l'avant.

L'impulsion: L'impulsion doit être à la fois puissante, brève et dirigée vers l'avant. La puissance de l'impulsion favorise d'une part l'avancement rapide du bassin vers l'obstacle dont le franchissement n'entraîne ainsi qu'une faible perte de vitesse, et d'autre part le ramener correct de la jambe arrière en harmonie avec la progression de la ligne des hanches; la brièveté permet d'éviter un trop long contact avec le sol, qui engendrerait inévitablement un ralentissement, et sa direction vers l'avant évite une trajectoire ascensionnelle.

Selon Calvesi, l'impulsion constitue la partie la plus importante de la technique du passage de haies: "Malheureusement, dit-il, un grand nombre d'athlètes tout en étant de classe internationale tendent à exploiter plutôt le travail de la jambe d'attaque, c'est là une faute grave! L'avancement du centre de

gravité est le fruit de l'impulsion de la jambe arrière et non pas de traction."

Le franchissement: Une course réussie est une course pendant laquelle l'athlète a eu l'impression, non pas qu'il sautait des barrières mais plutôt qu'il avait à descendre sur chacune d'elles en les prenant de haut.

La reprise au sol: Il est indispensable pour le spécialiste de posséder une cheville puissante. En effet, à la réception la jambe avant étant hyper-tendue, c'est l'articulation de la cheville seule qui permettra à l'athlète de reprendre rapidement une position de course normale.

Au Québec la course à obstacles se trouve à l'opposé du saut en hauteur c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'école de pensée en matière de haies hautes. On a bien eu Tony Nelson, de Saint-Lambert qui réussit 13" 7/10 mais qui fut entièrement formé aux Etats-Unis. Daniel Taillon, premier Canadien français de classe découvert par Louis Blanc, alors qu'il était à l'école secondaire, s'entraîne tout comme Nelson aux U.S.A.

Dans tout cela à quoi servent nos belles universités québécoises?...



Finale olympique Munich, 72. Attaque de la haie par Drut (France) et franchissement de la haie par Milburn (Etats-Unis).

Au hockey mineur

Les propos d'un pro mieux accueillis que ceux des experts

(P.T.) - Mardi dernier, le club de hockey Canadien recevait une centaine d'entraîneurs du hockey mineur québécois. Le but: leur permettre d'assister à une pratique du Canadien et de voir comment un entraîneur professionnel prépare ses joueurs au cours d'un exercice.

Jusqu'à maintenant, le Forum avait hésité avant d'accueillir des "spécialistes en hockey" lors des pratiques des Canadiens. De crainte peut-être que ces experts "démolisent" ensuite les méthodes préconisées par l'entraîneur du gros club. Cette année, la direction du Canadien a ouvert les portes du Forum. C'est un décloisement intéressant qui pourrait porter fruit aux deux parties souvent en cause: le hockey mineur et le hockey professionnel.

Nous n'avons pas pu assister à cette séance mais nous avons par contre rencontré trois témoins oculaires qui nous ont transmis leurs commentaires.

Les trois, Claude Chapleau, Réal Cyr et Roger Lupien, membres de la Commission technique de la Fédération de hockey sur glace, ont admis qu'il s'agissait-là d'un geste heureux de la direction du club Canadien. "Nous avions déjà suggéré au Canadien de le faire mais ce n'est que cette année,

sous l'initiative du nouveau publicitaire Claude Mouton, que le Canadien y a consenti. Non seulement avons-nous assisté à l'exercice mais encore, avons-nous pu profiter d'une session spéciale au cours de laquelle l'instructeur Scotty Bowman a répondu aux questions de ses homologues amateurs auxquels s'étaient joints des étudiants de l'option hockey de l'université de Montréal."

Chapleau comme Cyr admettent cependant ne pas avoir été éblouis par les enseignements de Bowman et de Claude Ruel, qui accompagnait ce dernier. "Sur la glace Bowman ne participe pas à l'exercice comme nous le demandons à nos entraîneurs. Il donne des ordres, fait exécuter des exercices mais n'apporte pas immédiatement les correctifs. Peut-être le fait-il d'habitude, mais là, il ne l'a pas fait. J'ai également eu l'impression que son exercice n'est pas planifié, qu'il ne recherche pas de but particulier. Je dois cependant avouer que dans les circonstances (au retour de la dégelée de 8-0 et avec deux matches à venir) Bowman a dû éviter de surcharger ses joueurs, de commenter Chapleau.

Réal Cyr, lui, a eu l'impression que ces exercices ne servaient qu'à occuper les joueurs plutôt qu'à les préparer aux matches ou à les maintenir en bonne condition.

Des commentaires qu'il a retenus de Ruel et de Bowman il s'est dit étonné que l'on parle de joueur naturel et que l'on ne connaisse pas le jeu collectif.

Quelques réponses les ont également surpris. Comme celle où un étudiant, demandait à Ruel quels étaient les critères de sélection d'un joueur.

"Le guts, le désir, et s'il veut jouer", a-t-il répondu. L'étudiant a été déçu de la réponse... à moins que Ruel ait voulu cacher (!) ses vrais critères.

Le fait cependant, comme l'ont souligné Lupien, Cyr et Chapleau, que le but immédiat de Bowman est de gagner des matches et que, vu le nombre de parties, il n'a pas la possibilité d'utiliser de grandes théories. Il leur a semblé également que Bowman montrait une certaine ouverture d'esprit qui pourrait dans l'avenir lui profiter comme entraîneur et profiter par surcroît au hockey québécois. Ils n'ont pas négligé aussi le fait que, le contexte étant ce qu'il est, les entraîneurs pourraient très facilement refuser 100 vérités émanant d'experts inconnus pour n'en accepter qu'une de la part d'un pro reconnu. Et c'est un apport des pros qu'il ne faut pas rejeter.

Une des vérités émises par Bowman: "Il est scandaleux que l'on fasse disputer des matches dans les règles à des jeunes de 6, 7 et 8 ans". Et il a parfaitement raison.

Chez les Nordiques

Une victoire de la tradition

Les Nordiques de Québec ont congédié cette semaine l'éducateur physique qu'ils avaient embauché au début de la saison. Claude Sainte-Marie se joint donc aux Munger, Lefebvre, Gingras tous des éducateurs physiques qui ont aussi été remerciés de leurs services par des équipes de hockey cette saison. Seul Gingras s'est trouvé un emploi ailleurs pendant que l'équipe qu'il avait bâtie, les Esperviers de Sorel, remporte victoires sur victoires.

C'est une défaite pour les éducateurs physiques. Et c'est une victoire, encore une, pour la tradition du hockey professionnel qui se refuse à toute initiative du genre. Peut-être Sainte-Marie n'avait-il pas toutes les qualités requises pour convaincre les vieux pros. Peut-être! Mais les vieux pros sont plutôt rébarbatifs aux changements même à ceux qui amélioreraient leur rendement au jeu.

Les Nordiques engageront-ils un autre éducateur physique? Jacques Piante, le grand innovateur, accordera-t-il une autre chance aux "principes de base" défendus par les éducateurs physiques et les spécialistes en hockey qui sortent de nos universités ou se cantonneront-ils dans les vieux clichés du hockey professionnel?

La tradition veut que le conditionnement physique se mesure par les victoi-

res et les défaites. Tu gagnes tu es en formes, tu perds tu ne l'es pas. Belle logique!



Le tournoi bantam se poursuit aujourd'hui au centre Paul Sauvé tout comme les autres tournois du genre qui s'inscrivent dans la "vague" annuelle des championnats. Pour ceux qui veulent assister à la naissance de "nouvelles vedettes" seulement.

Le hockey à la télévision

Les langues se délient

par Pierre Terroux

René Lecavalier et Gilles Tremblay ont souvent été accusés de "biaiser" les commentaires qu'ils émettent au cours d'un match de hockey... surtout dans le cas des Canadiens à qui on reprochait de toujours trouver des excuses et aussi évidemment dans le cas des clubs de l'expansion qu'ils se sont toujours efforcés de nous faire avaler.

On sait que la présentation des matches de hockey relève, non pas de Radio-Canada comme plusieurs le pensent, mais de l'agence de publicité McLaren qui loue ces "heures de télévision" à Radio-Canada. On a souvent prétendu que cette agence de publicité censurait ses commentateurs. A entendre ces derniers,

c'était bien facile de le croire.

Quelle ne fut pas notre surprise, lors de la première période du match de mercredi soir dernier, d'entendre René Lecavalier et Gilles Tremblay rabouquer plusieurs fois les joueurs du Canadien et critiquer le jeu d'ensemble de l'équipe montréalaise: "Frank Mahovlich joue nonchalamment"; "Les Canadiens manquent de concentration et ne produisent rien de bien"; "Un mauvais jeu de Guy Lafleur", et d'autres jugements de ce genre auxquels les deux "compères" ne nous avaient pas habitués.

L'agence McLaren aurait-elle décidé de délier les langues? Aurait-elle décidé de faire confiance à ses commentateurs?

SOLUTIONS DES MOTS CORSES

1	N	E	G	O	C	I	A	T	I	O	N	S
2	O	C	R	E	I	R	A	N	I	E	N	S
3	M	O	V	S	T	I	Q	U	E	T		
4	R	L	A	T	E	U	R	S	S	R		
5	R	O	U	R	E	A	R	E	T	I	T	E
6	E	G	E	L	L	I	A	I	S	O	N	
7	S	I	L	R	E	S	U	M	E	R	A	
8	E	U	D	E	S	Y	A	R	I			
9	S	T	E	Y	N	A	R	I	S			
10	A	R	T	S	P	O	U	L	I	N	S	
11	N	O	E	P	R	E	S	E	N	T	E	
12	G	I	P	O	E	L	E	S	S			

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Oui, nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cœur de la nuit. Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant... Si vous vous levez tôt, il est là...

Téléphonez à Michel à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Pelouquin, Montréal 358



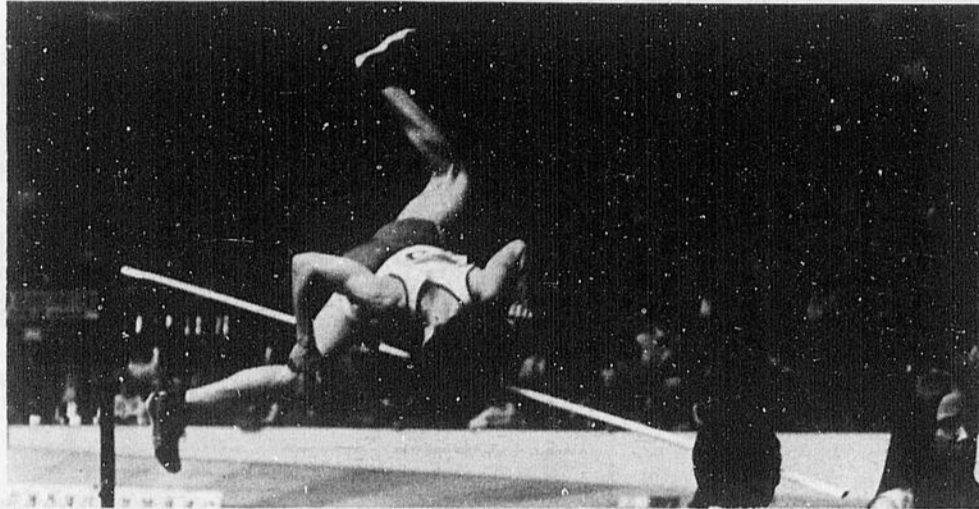
ABONNEZ-VOUS À QUÉBEC-PRESSE...
 envoyez un chèque ou un mandat-poste de \$15.00 par l'ordre de QUÉBEC-PRESSE 9670 rue PELOQUIN MTL H2C 2J4
 le dimanche QUÉBEC-PRESSE est distribué partout, à Montréal, sur la rive-sud, sur l'île-Jésus et à Québec.
 Tel: 381-9936

A tous ceux qui s'abonnent pour un an à \$15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".



Le ski de fond et la raquette sont deux sports qui se pratiquent en famille. La neige est invitante, vous manquez d'exercices, pourquoi n'en profiteriez-vous pas?

Coup de griffe



Le Québec à 2 ans des Jeux

Très faible représentation aux Jeux du Commonwealth

par Pierre Terroux

Les Jeux du Commonwealth sont commencés depuis jeudi à Christchurch, en Nouvelle-Zélande. Le Canada y a délégué 116 participants et de ce nombre 18 sont Québécois.

Si on se livre à un petit calcul mathématique on s'aperçoit que les Québécois, sur les 116 athlètes qui constituent la délégation canadienne, ne représentent qu'un faible 15 pour cent. On est loin du 30% qu'espérait Mission Québec 76, et dire que les politiciens du sport amateur ont cru avoir tout mis en oeuvre (en argent, entendons-nous) pour créer des champions en vue des Jeux de 76. On a su que les responsables de Mission 76 s'inquiétaient de ne voir que Claude Ferragne dans l'équipe d'athlétisme.

Le Québec à 2 ans des Olympiques ne peut déléguer qu'un seul athlète. Un champion, direz-vous, un gars capable de gagner des médailles. La belle affaire!



Hier, on fêtait Henri

Hier au Forum, on a rendu hommage à Henri Richard, le dernier des vrais. Richard est aujourd'hui, dans cette course folle à la pias-tre, un des seuls et peut-être même le seul à être demeuré sympathique aux yeux des ama-

teurs de hockey. Richard est foncièrement sincère et accepte mal, avec l'esprit critique qu'on lui connaît, que les joueurs de hockey prennent plus d'importance que les travailleurs.

(Photo Yvan Poupart)

RENCONTRE DES RESPONSABLES ET DES MILITANTS AVEC LES OFFICIERS DE LA C.S.N.



Guy Thibaudeau
trésorier général



Jean Thibeault
secrétaire général



Marcel Pépín
président général



Norbert Rodrigue
vice-président



Claude Girard
vice-président



Victor Dahl
vice-président

SAMEDI, LE 2 FÉVRIER 1974
9:00 HEURES A.M.

ÉCOLE POLYVALENTE JEANNE-MANCE
4240 rue BORDEAUX, angle RACHEL

L'orientation de la C.S.N.
Front commun intersyndical
Le bill 89
La loi anti-scab
Inflation: prix des aliments et pétrole
Cooprix: Fédération des Magasins Coop

PROJET DE SUJETS A DISCUTER

La formation syndicale et politique
Journal Le Travail: C.S.N. et Edition de Montréal
L'assurance-chômage
Les accidents de travail
Droits des aborigènes: indiens et esquimaux

Dans l'avant-midi, les ateliers seront animés par chacun des membres du comité exécutif de la C.S.N., dans l'après-midi, il y aura une plénière.

Invitation spéciale aux compagnes et compagnons des militants

Dîner sur place (cafétéria)
À 17:00 heures, dégustation de cidre